

coeur de village

coeur de village

le rayon vert

programme
départemental
d'aménagement
des espaces
publics des
communes
de moins de
1000 habitants



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

CAUE
de
L'AVEYRON

Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme
et de l'Environnement

collection le rayon vert

II

« Les espaces publics, décors de vie quotidiens, sont les lieux où les hommes se reconnaissent semblables et échangent un peu de leur existence ».

Pierre SANSOT, philosophe



L'architecture est l'expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence, des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils sont chargés d'aider et d'informer le public.

Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

Mis en place par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les C.A.U.E. ont été créés pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Association loi de 1901, son conseil d'administration est composé d'élus, de représentants de l'Etat et de professionnels.

Le financement du C.A.U.E. provient d'une taxe départementale et de conventions avec le Conseil Général et le Conseil Régional.

Les missions du C.A.U.E.

Sensibiliser le public à l'architecture et à son environnement, conseiller les particuliers et les communes dans le souci constant de s'adapter au contexte aveyronnais.

Ouvert à tous, il assure gratuitement, des missions de service public principalement par :

Le conseil auprès des particuliers désireux de construire, réhabiliter un bâtiment ou encore aménager un terrain. Le conseil auprès des collectivités pour apporter une réflexion en amont des projets à l'échelle de la commune.

L'accompagnement des communes et des collectivités dans les démarches d'aménagement du territoire en intégrant les enjeux du paysage dans les stratégies de développement. L'assistance auprès des maîtres d'ouvrage publics dans la révision et l'élaboration des documents d'urbanisme.

L'animation et l'information à travers des interventions en milieu scolaire, des expositions, des ateliers de réflexion ou de formation à destination de tous les acteurs du territoire : habitants, élus, agents des administrations.

5, Place Sainte Catherine
12000 Rodez
tél : 05 65 68 66 45
fax : 05 65 68 14 97
email : caue-12@caue-mp.fr
www.caue-mp.fr

CAUE
de
L'AVEYRON

coeur de village

« Chaque lieu possède sa véritable personnalité, accompagnée de quelques éléments uniques. Une personnalité peut-être endormie, mais la tâche du planificateur est, en tant qu'artiste expert, de l'éveiller. Et le seul à pouvoir le faire est celui qui sera amoureux et familier avec ce lieu... »

Patrick Geddes

Depuis trente ans, le C.A.U.E. de l'Aveyron accompagne les élus et les habitants des villages de l'Aveyron. Depuis 1990, à travers le programme départemental **Cœur de village**, les architectes, urbanistes et paysagistes de l'équipe, par un travail au plus près de la vie des habitants, ont constitué une mémoire du patrimoine bâti aveyronnais.

Le programme **Cœur de village** avait pour objectif de prendre en compte l'évolution de l'usage des espaces collectifs et de donner les moyens aux communes de les réadapter au mode de vie contemporain, mais aussi de mettre en valeur la qualité et la diversité des villages de l'Aveyron.

Avec la réalisation des schémas directeurs, qui ont servi d'outils de réflexion autant pour les habitants, les élus que pour les maîtres d'œuvre, le C.A.U.E. a rempli sa mission d'accompagnement et de conseil au service de tous les aveyronnais.

Préserver et valoriser la qualité des paysages et du patrimoine architectural existant, mais aussi accompagner la construction de la qualité des paysages et du patrimoine architectural contemporain, sont et seront les objectifs du C.A.U.E.

Danièle VERGONNIER
Présidente du C.A.U.E. de l'Aveyron





coeur de village

3

À entendre certains, il faudrait sonner le glas de nos communes. Au nom d'une pseudo-efficacité d'administration, ils établissent les cartes qu'ils ont imaginées dans un cadre virtuel totalement déconnecté du terrain. La réalité est tout autre.

Nos communes rurales ont tout simplement la dimension qu'il convient pour se parler, s'aider, construire un territoire à la mesure des attentes des populations.

Ici, la mairie, l'école, l'épicerie, l'église ou le café ont du sens. Ils forment le village où il fait bon apprendre, entreprendre, se retrouver, se ressourcer. Les villages aveyronnais constituent à la fois l'ancrage du développement et l'espace indispensable à la qualité de vie. J'en ai fait moi-même l'expérience lors de mes premiers mandats d' élu local sur la commune de Pierrefiche d'Olt.

Le grand mérite du programme **Coeur de village** initié par le Conseil général et conduit par le C.A.U.E. a été de savoir prendre, très tôt, la dimension de la vocation de nos bourgs.

L'action conduite depuis est exemplaire.

La reconquête des centres de nos villages est un acte d'urbanisme à échelle humaine. Elle repose sur la fierté d'une identité retrouvée, sur la volonté de s'adapter sans perdre son âme.

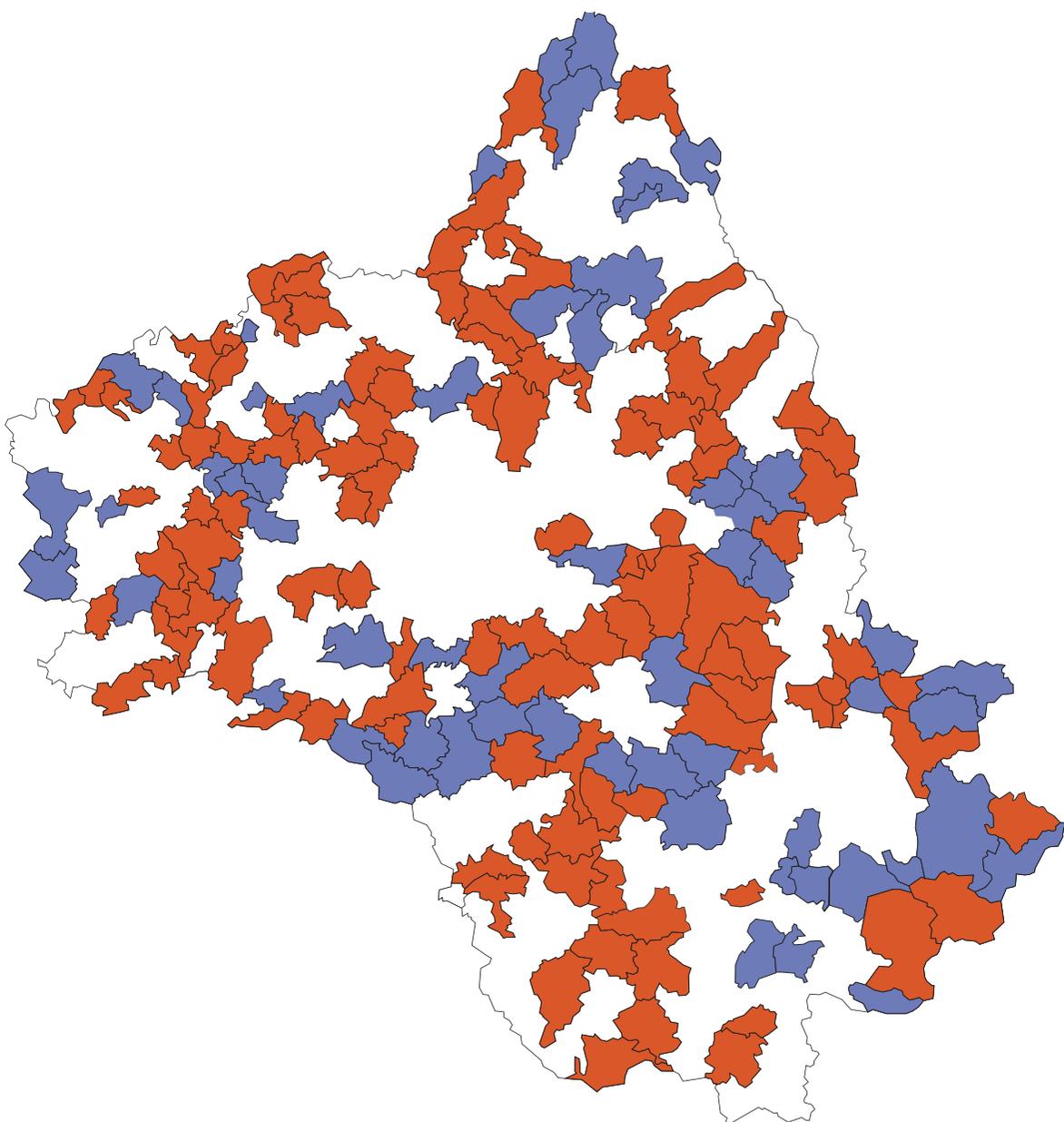
Cet équilibre fait la force de l'Aveyron.

Il donne au département la capacité de s'ouvrir aux autres et à la modernité. Donc de s'engager résolument pour l'avenir.

L'opération **Coeur de village** participe au premier rang à ce projet qui doit nous rassembler.

Jean-Claude LUCHE
Président du Conseil général





Opérations COEUR DE VILLAGE

- études urbaines préalables réalisées ou en cours
- aménagements réalisés

un programme départemental

UN PROGRAMME DÉPARTEMENTAL INITIÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

L'Aveyron est riche de la diversité de ses territoires. Les villages tiennent une place essentielle dans les territoires ruraux. C'est ce constat qui a amené le Conseil général à décider du programme **Cœur de village** en 1992 après une phase expérimentale de deux ans.

Il fallait accompagner les petites communes rurales qui rencontrent souvent des difficultés pour sauvegarder leur patrimoine. C'est la raison pour laquelle l'opération s'adresse aux communes de moins de 1000 habitants.

Elles sont 250 sur les 304 que compte le département.

UN PROJET GLOBAL

Le Conseil général a souhaité inscrire le dispositif **Cœur de village** dans un projet global pluriannuel d'aménagements d'espaces publics, conduit de façon cohérente et coordonnée. Sa participation ne se limite pas au volet financier. Elle représente un appui aux maîtres d'ouvrage.

La réalisation d'un schéma directeur élaboré par le C.A.U.E., étude préalable à l'intervention d'un maître d'œuvre privé (architecte, paysagiste, urbaniste), en est l'expression première.

Ce document constitue un véritable outil de décision et de réflexion sur le long terme pour ce qui est des infrastructures et de l'aménagement d'un village : aménagement des espaces publics, modernisation des réseaux, enfouissement des lignes, rénovation des façades, création d'équipement public ou d'extension du village... Par le biais d'une convention avec le C.A.U.E., cette étude de bilan et de conseil est totalement prise en charge par le Conseil général.

LE SUCCÈS

Les communes aveyronnaises ont bien compris le bénéfice qu'elles peuvent tirer de l'aménagement de leur village en termes de qualité de vie pour les habitants et, par ricochet, de développement.

Le succès est au rendez-vous de l'opération.

Depuis sa création jusqu'en 2007, 113 communes ont participé au programme. Une centaine d'entre elles sont candidates à une opération nouvelle ou à une suite d'opération.

Aujourd'hui, l'image des villages aveyronnais a changé.

Cette image recouvre une réalité plus profonde : le département s'est engagé sur la voie du renouveau démographique et économique.

L'opération **Cœur de village** en est un élément.



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

Conseil Général de l'Aveyron,
Pôle Aménagement et Développement
du Territoire
Place Charles de Gaulle - BP 724
12007 Rodez Cedex
Tél : 05.65.75.82.00

une procédure

Le Conseil général souhaite, à travers ce programme, répondre au désir d'amélioration du cadre de vie exprimé par les communes.

DES OBJECTIFS

- . un projet adapté aux lieux et aux habitants.
- . une approche globale d'aménagement d'espaces publics.
- . la coordination des intervenants techniques concernés par le programme d'aménagements à réaliser.
- . une cohérence technique et financière.

UNE DÉMARCHE

L'opération **Coeur de village** a pour but de valoriser les caractères propres à la commune et d'identifier les enjeux, liés à l'aménagement d'espaces publics, afin d'élaborer un schéma cohérent d'intervention visant à renforcer l'identité du village.

Un diagnostic préalable : accompagnement de la commune, maître d'ouvrage

Ce diagnostic cherche à mettre en évidence ce qui structure ou perturbe le village. L'étude définit les enjeux et un schéma directeur englobant des projets tels que des équipements publics, des extensions urbaines...., de manière à ce que les actions se complètent sans se contredire. Elle sert de fil conducteur pour révéler le caractère du village.

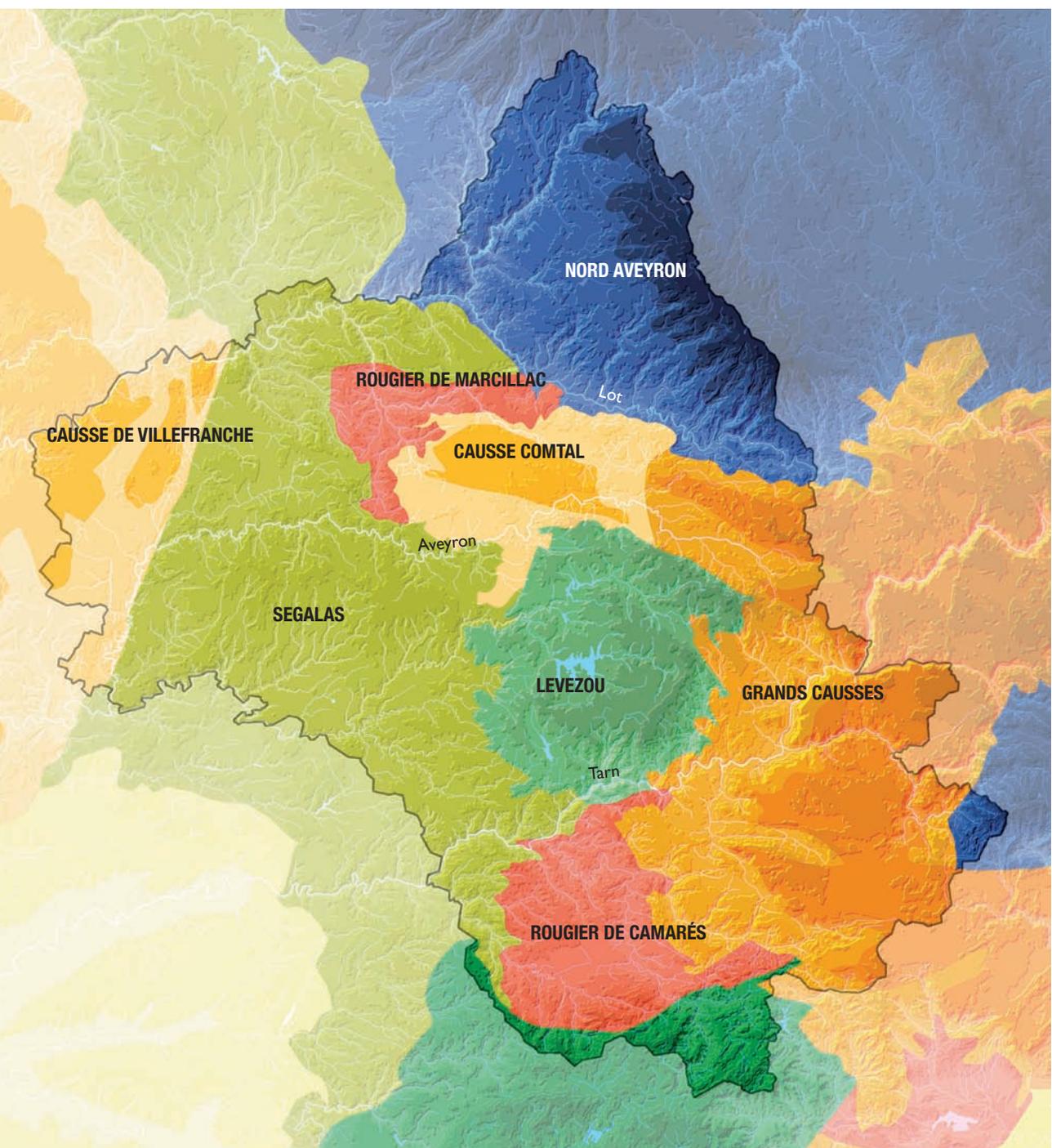
Le Conseil général missionne le C.A.U.E. pour cette étape et prend à sa charge le coût de cette étude. Cette prestation est gratuite pour la commune.

Un projet : une maîtrise d'oeuvre architecturale et urbaine

Le Conseil général aide les communes à réaliser le projet d'aménagement par le biais d'un maître d'oeuvre privé (architecte, urbaniste, paysagiste...), afin de garantir une cohérence architecturale, urbaine et technique en collaboration avec les différents services concernés. Le projet doit à la fois, mettre en valeur les espaces, dessiner une place, une rue..., et mettre en valeur les usages, c'est-à-dire permettre une utilisation confortable et agréable des espaces par les habitants ou les visiteurs, dans une logique d'économie rurale.

DES ÉTAPES

1. une lettre de la commune faisant acte de candidature au programme **Coeur de village**. Elle est adressée au Président du Conseil général de l'Aveyron.
2. une première réunion de concertation pour lancer la démarche **Coeur de village** réunit les différents acteurs de l'aménagement. Le C.A.U.E. est alors mandaté pour réaliser l'étude préalable.
3. l'analyse du C.A.U.E. (diagnostic et schéma directeur). Elle est présentée officiellement aux élus lors de la dernière réunion en présence de tous les acteurs concernés.
4. le projet d'aménagement établi par un maître d'oeuvre privé (accompagnement du C.A.U.E. à la demande de la commune).
5. les travaux d'aménagement.



une démarche de projet

Nous avons souhaité présenter ces opérations **Coeur de village** à travers leur territoire et illustrer ainsi la diversité et la particularité des villages ordinaires du département ; Illustrer cet ordinaire toujours particulier, et qui réclame notre attention.

DES TERRITOIRES

Campé sur les contreforts sud du Massif Central, le département de l'Aveyron occupe un vaste amphithéâtre ouvert à l'ouest. Cette situation lui confère un aspect continental de moyenne montagne, où la combinaison d'une géologie complexe et d'un relief étagé a généré une grande diversité de milieux. Ces conditions physiques ont longtemps exclu le département des grands axes d'échanges. Relativement peuplé, peu urbanisé, c'est en exploitant les potentiels agronomiques des sols que les hommes ont fondé l'ancienne province du Rouergue dont l'Aveyron est l'héritier.

Au regard des départements voisins, ce territoire se singularise par son relief de moyenne montagne, la forte présence de l'agriculture et une extrême diversité de ses paysages.

Cette diversité de milieu a conditionné l'occupation de l'espace par les hommes dans des implantations singulières aux formes et structures très contrastées. Les villages de l'Aveyron sont l'expression de ces implantations. L'évolution de la société, la standardisation des moyens constructifs tendent à gommer les particularités des territoires. L'accélération des transformations a souvent produit des réponses impersonnelles, sans rapport avec la réalité des lieux.

L'objectif du programme départemental **Coeur de village**, à travers un accompagnement à l'aménagement des espaces publics, est de redonner à ces villages un ancrage dans leur territoire, de retrouver le fil conducteur de leur histoire, de s'adapter à la vie quotidienne contemporaine à partir d'un projet fondé sur leur identité.



UN AVENIR À CONSTRUIRE, UNE NOUVELLE CARTE À JOUER ...

Les aménagements ont souvent concerné la requalification de centres de villages anciens, prise de conscience nécessaire d'un potentiel à valoriser, mais aussi des entrées de village ou des abords de salle des fêtes. Chacun peut apprécier les efforts consentis et la démarche est reconnue à l'extérieur du département.

L'Aveyron regagne de la population et c'est tant mieux. Cela se traduit dans nombre de cas, à toutes les échelles de communes par une urbanisation florissante.

Saurons-nous être aussi pragmatiques et exigeants sur la qualité de ces nouveaux lieux de vie que sont les villages d'aujourd'hui et le patrimoine de demain ?

Une même démarche et une même volonté seront indispensables si l'on ne veut pas envisager la construction nouvelle comme un pis-aller que l'on camouflera avec « une haie d'essence locale ».

Qu'il s'agisse de lotissements ou de zones d'activités, tous deux signes de vitalité, il est urgent de manifester la même attention à leur élaboration qu'à la préservation du patrimoine ancien.

Ce serait ne considérer que le pittoresque des villages et non pas leur capacité à susciter de la vie, à se développer, pour une continuité, un avenir à construire, une nouvelle carte à jouer...

*Des extensions de villages banalisantes :
un manque de liens avec le contexte géographique et social.*



UN AVENIR À CONSTRUIRE, UNE NOUVELLE CARTE À JOUER ...

Les aménagements ont souvent concerné la requalification de centres de villages anciens, prise de conscience nécessaire d'un potentiel à valoriser, mais aussi des entrées de village ou des abords de salle ds fêtes. Chacun peut apprécier les efforts consentis et la démarche est reconnue à l'extérieur du département.

L'Aveyron regagne de la population et c'est tant mieux. Cela se traduit dans nombre de cas, à toutes les échelles de communes par une urbanisation florissante.

Saurons-nous être aussi pragmatiques et exigeants sur la qualité de ces nouveaux lieux de vie que sont les villages d'aujourd'hui et le patrimoine de demain ?

Une même démarche et une même volonté seront indispensables si l'on ne veut pas envisager la construction nouvelle comme un pis-aller que l'on camouflera avec « une haie d'essence locale ».

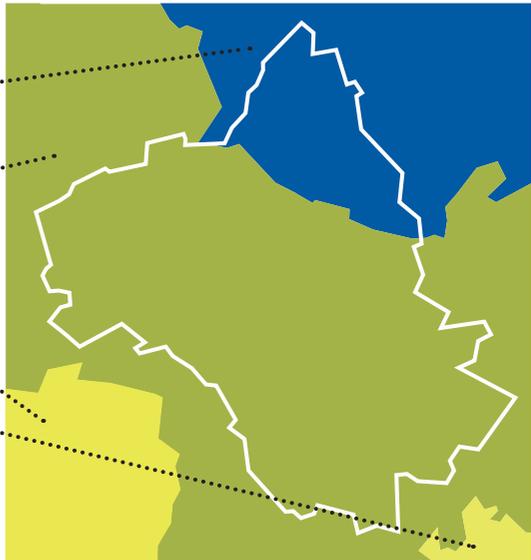
Qu'il s'agisse de lotissements ou de zones d'activités, tous deux signes de vitalité, il est urgent de manifester la même attention à leur élaboration qu'à la préservation du patrimoine ancien.

Ce serait ne considérer que le pittoresque des villages et non pas leur capacité à susciter de la vie, à se développer, pour une continuité, un avenir à construire, une nouvelle carte à jouer...

*Des extensions de villages banalisantes :
un manque de liens avec le contexte géographique et social.*

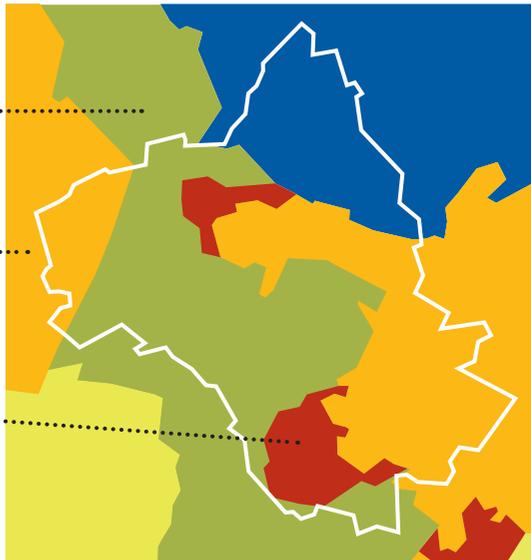
le relief simplifié

- Massif Central
- Contrefort du Massif Central
- Plaine du Tarn et collines
- Bassin méditerranéen



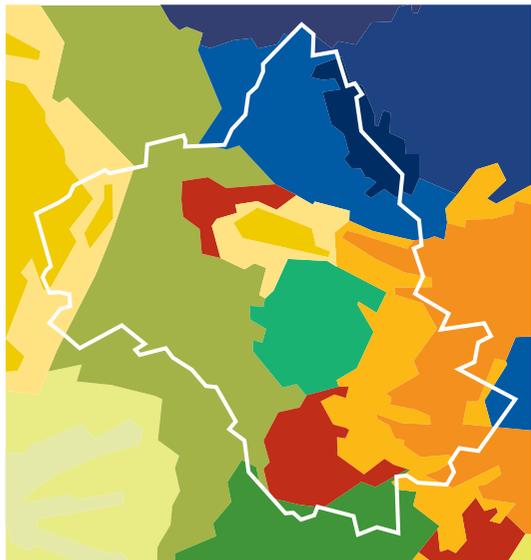
le relief et la géologie simplifiés

- Roches métamorphiques
socle du Massif Central
- Roches sédimentaires
- Rougiers



le relief, la géologie et l'occupation humaine

La combinaison de différents facteurs (caractéristiques morphologiques telles que la géologie, le relief, l'évolution de l'occupation humaine) détermine les entités paysagères du département



ENTITÉS PAYSAGERES de l'AVEYRON

Le travail réalisé par le C.A.U.E. pour décrire et appréhender le territoire du département identifie six entités paysagères qui déclinent des terroirs et des modes d'habiter diversifiés.

Différents facteurs se conjuguent pour caractériser ces entités :

- la géologie : schiste, granite, grès, calcaire, basalte
- le relief : montagne (Aubrac, Cévennes, Lacaune, Lévezou)
plateaux (Causse, Ségalar)
vallées (Lot , Aveyron, Tarn et Viar)
- le climat : montagnard, méditerranéen, océanique
- l'histoire humaine : l'agriculture, les besoins de défense, les voies de communication ont déterminé un réseau de villes, bourgs et villages, implantés à la jonction de terroirs complémentaires, les reliant et les articulant entre eux.

17

AVERTISSEMENT

Le grand nombre d'opérations Coeur de village (plus de 170 schémas directeurs et 113 réalisations) ne nous a pas permis d'être exhaustifs. Nous avons cherché à montrer la diversité des villages, des situations et des réponses, dans le but d'être utile au lecteur.

Nous avons souhaité attirer l'attention du lecteur (élu, professionnel, habitant...), sur certains éléments du projet d'aménagement qui conditionnent sa réussite et sa pérennité.

Enfin, pour apporter un témoignage vivant des démarches engagées par ce programme départemental, des entretiens avec les différents acteurs ou bénéficiaires de ces aménagements sont retranscrits. Ils témoignent de l'intérêt qu'ils suscitent et de l'apport culturel qu'ils représentent.

grands causes & avant-causes





grands causses

21

un ensemble tabulaire, un horizon tendu

Au sud-est du département, les Grands Causses constituent un ensemble tabulaire de plusieurs causses cernés par des gorges. Une fois franchies les limites du plateau, les vues rasantes sur les pelouses sèches donnent un aspect semi-désertique à ce paysage, en réalité multiple.

une couronne de falaises

Les vallées du Tarn et de la Dourbie viennent entailler ces larges tables calcaires offrant des panoramas vertigineux. Le contraste entre la verticalité de la falaise et l'horizontalité du plateau met en scène ces territoires.

l'image de la steppe et la complexité de la réalité

Une mosaïque de territoires constitue ces plateaux : boisements, parcours, dolines cultivées, ségalas bocagers, ... Elle traduit la grande richesse patrimoniale de la flore des Causses, souvent peu perçue.

pays de passage

Sur la route du Gévaudan au Languedoc, c'est un territoire fortement marqué par l'empreinte des Templiers. Leur emprise foncière a façonné durablement le paysage pastoral et les implantations urbaines des Grands Causses.

une architecture de pierre

L'omniprésence de la pierre conjuguée à la faiblesse de la ressource en bois a forgé l'identité architecturale basée sur la voûte. L'implantation des bâtis du plateau, liée à l'absence d'eau de surface, s'articule avec l'exploitation des terres cultivables (dolines, terra rosa, ségala).

gérer l'eau

L'absence d'eau de surface, caractéristique des milieux karstiques, a contraint les hommes à gérer cette ressource. L'architecture des Grands Causses est ainsi marquée par les ingénieux moyens de recueil de l'eau que sont les lavognes ou les toits citernes.





avant-causses

23

un paysage hétérogène

Au pied des Causses, les Avant-Causses constituent une transition avec le Rougier de Camarès, tandis qu'ils s'allongent à l'ouest jusqu'au Lézérou. Ils offrent un paysage souvent hétérogène où les motifs forts caussenards côtoient une occupation humaine parfois anarchique.

buttes témoins

L'image des Avant-Causses est marquée par la silhouette des buttes témoins. Elles bénéficient d'une forte lisibilité par l'alternance des cultures sur les pentes douces marneuses et des bois sur les falaises et corniches.

contraste et permanence

Bien que Causses et Avant-Causses aient établi des liens qui perdurent encore, il existe un fort contraste entre le paysage d'apparence steppique du Causse et l'aspect verdoyant des Avant-Causses. L'étagement de l'occupation du sol est en effet calqué sur la géologie.

La nature du sous-sol et la présence de résurgences ont favorisé la richesse de ce terroir.

à l'abri des vallées

Modelés en creux dans les roches tendres, les vallons des Avant-Causses abritent les bourgs et des cultures fragiles. Celles-ci sont irriguées par une eau canalisée sous différentes formes : fontaines à flanc de coteaux, canaux alimentant les jardins, qui donnent une certaine luxuriance aux villages.

paysage de terrasses

Les terrasses sont un élément phare du patrimoine vernaculaire. Dédiées à la vigne, aux vergers ou à la polyculture vivrière, elles ont fortement structuré les coteaux, allant jusqu'à influencer l'organisation urbaine des villages.

de forts enjeux d'urbanisation

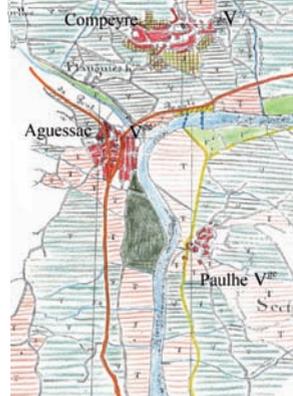
Les Avant-Causses concentrent autour des villes et des principales voies de communication des enjeux tant résidentiels que commerciaux ou agricoles. La multiplicité des acteurs et la rencontre complexe des fonctions produisent des espaces qui restent à gérer et à maîtriser.



Sur cette carte de Cassini du XVIII^{ème} siècle, la route du Gévaudan au Languedoc rejoint Millau par Aguessac en rive droite du Tarn. Aguessac dépend encore de la cité de Compeyre et ne se développera que plus tardivement.



Paulhe, Aguessac, Compeyre



d'après cadastre Napoléonien
XIX^{ème} siècle

Le confluent du Tarn et du Lumensouze dessine un Y qui partage l'espace en trois, au nord Compeyre, au sud-ouest Aguessac et au sud-est Paulhe, sur la rive gauche du Tarn et sous les corniches du Causse Noir. Ces trois communes convergent vers le Tarn, toutes adossées à des buttes d'éboulis marno-calcaires, riches en sources.

une histoire commune Un pont du XIII^{ème} siècle à Lumenson, paroisse primitive de Compeyre, indique la liaison Millau-Gévaudan en rive gauche du Tarn. Paulhe contrôle alors l'accès majeur à Millau par Carbassas et le pont de Cureplat. Au XVI^{ème} siècle, ce chemin du Gévaudan emprunte la rive droite et renforce l'embryon d'agglomération dépendante de la cité de Compeyre, Aguessac. Un bac s'est substitué au pont de Lumenson, le chemin emprunte les rues du quartier bas d'Aguessac. Au XVIII^{ème}, l'agglomération devient un carrefour avec l'ouverture de la route des Intendants de Séverac à la Méditerranée. Aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, le trafic se confirmera rive droite par Aguessac.

le Tarn en commun

Porte des gorges du Tarn, ces trois communes commandent encore ce carrefour. Un sentier de liaison et de découverte autour du Tarn les rassemble. Ce projet intercommunal se concrétise à Aguessac par l'aménagement des berges ; entre Compeyre et la vallée, le sentier des jardins amène le promeneur jusqu'aux rives du Lumensouze pour rejoindre le Tarn.



Paulhe

en surplomb sur le Tarn

Si Aguessac profite de la proximité immédiate du Tarn, Paulhe est prise étroitement entre le plateau et la rivière. Cet étranglement de la rive gauche forme un balcon surplombant le Tarn de trente mètres.

Enfermé dans d'anciennes fortifications, le village ancien est dense et profite peu de la proximité de la rivière. La route départementale, étroite sinue le long de la corniche, sans lien évident avec le centre du village. Un chemin muletier escarpé descend vers le Tarn.

à l'étroit dans ses murs

D'anciennes demeures témoignent, par la qualité de leur maçonnerie et de leur ornementation, d'un riche passé viticole. Mais la difficulté d'accès automobile, le manque de luminosité ont conduit à une certaine désaffection. En conséquence, les villas récentes implantées en périphérie du village de Paulhe ou de Carbassas se développent et diluent l'homogénéité ancienne par des talus qui remplacent les soutènements de pierre et les terrasses, par des plantations de thuyas, de lauriers en lieu et place des vergers, des vignes, et des treilles.



à l'intérieur de l'ancien fort

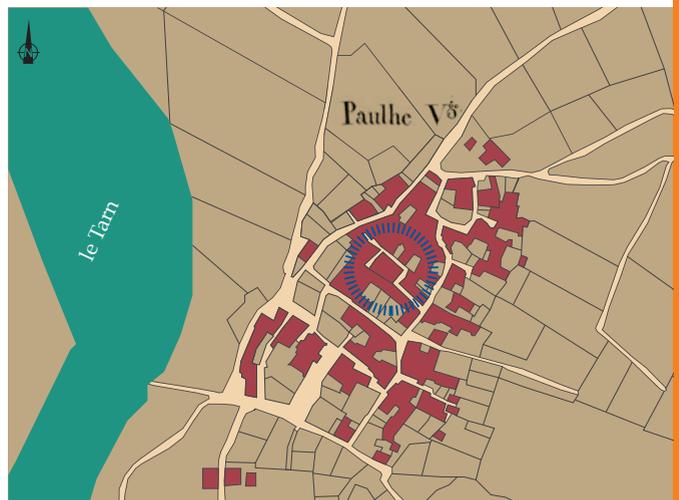


la place avant travaux



« Paulhe était fortifiée, tout au moins en partie, sous la forme d'un fort dans le réduit duquel les habitants se réfugiaient dans les périodes menaçantes »

Jean Delmas
archiviste départemental



cadastre Napoléonien XIX^{ème} siècle

résorber une friche

Un îlot de plusieurs bâtiments menaçait ruine. Pour résorber une friche et redonner de l'espace à l'intérieur du centre ancien, la municipalité a réalisé une opération de curetage en démolissant le coeur de l'îlot. Dans le même temps, une ancienne écurie sera réhabilitée en équipement touristique : la Maison de la Cerise.



cadastre actuel



redonner une place

Cette décision a permis de proposer à la fois de l'espace dans le vieux Paulhe et de participer à sa revitalisation. Un passage sous porche relie cette nouvelle place à la rue qui surplombe le Tarn, irriguant ainsi le village ancien.

Le sol de la place, en gradins, structure le dénivelé du sol.

Maison de la cerise



Sentier de la cerise

la maison de la cerise

La création de cet espace central a permis la concrétisation de ce projet mené en parallèle. Ce petit équipement intercommunal présente l'histoire d'une culture locale vivace.

Il s'est installé dans une bâtisse qui ouvre sur la nouvelle place. Un porche donne sur la rue et découvre une cour intérieure.

Un circuit de promenade est proposé pour découvrir, in situ, les vergers de cerisiers.

Achille Fabre, Maire de Paulhe

Maison de la cerise et Cœur de village sont des projets liés. Le bâtiment de la maison de la cerise allait tomber en ruine et si on aménageait la place, il fallait aussi rénover le bâtiment. J'ai contacté le propriétaire, M. Joseph Delmas, et après quelques jours de réflexion, il m'a proposé de céder cette ancienne écurie, gratuitement, à la commune.

Parti de l'opération Cœur de village, il fallait trouver une activité originale pour redonner vie à ce secteur.

Né au pays de la cerise, j'ai eu l'idée, un peu folle, de créer le musée puis la Maison. Cette opération nous a donné beaucoup de travail, de réunions, car toute une succession de projets voyait le jour sur la commune. Sans regrets aujourd'hui, beaucoup de satisfactions : animation touristique et promotion d'un territoire réussies.

Frédéric Plombat, animateur Maison de la cerise

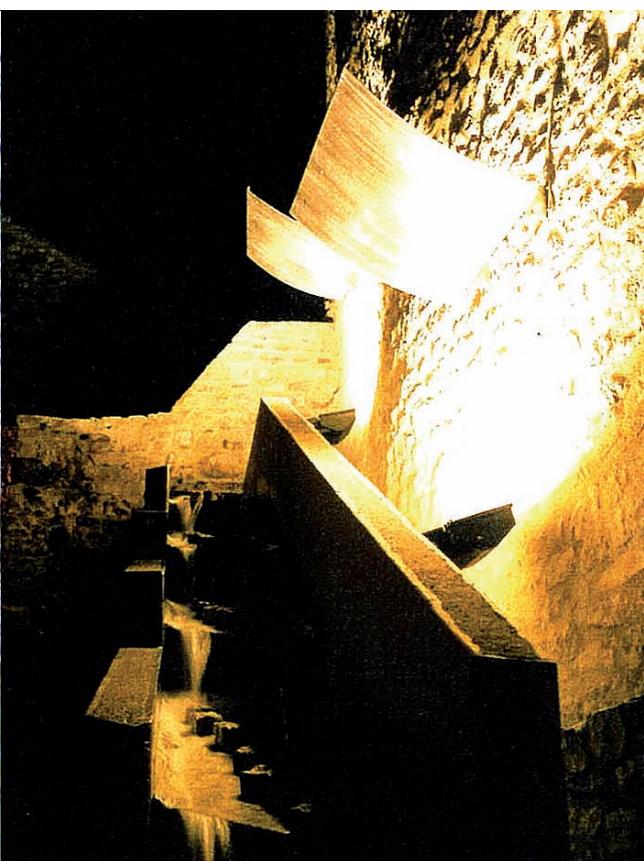
Il se trouve que tous les gens qui visitent la Maison de la cerise passent forcément par le village parce qu'on y a fait un petit parcours. Donc, avant d'entrer, ils visitent tout le village. La Maison de la cerise sans l'opération Cœur de village, ce n'était pas envisageable.



les cerisiers de Paulhe

une fontaine insolite

Un pignon imposant domine la nouvelle place. Les architectes chargés du projet l'ont transformé en un mur-fontaine lumineux. L'aspect contemporain de cette fontaine insolite, bien loin de l'image de la fontaine de village traditionnelle, a peut-être surpris mais semble bien accepté.



entretien
avec Achille Fabre,
maire de Paulhe, et
Frédéric Plombat,
animateur de la Maison
de la cerise

Achille Fabre, Maire de Paulhe

L'aménagement de la rue a donné un peu d'air au centre du village. Cette rue, on l'appelait la rue des fantômes car la nuit elle faisait peur, personne n'y habitait. On a eu des problèmes d'expropriation, mais on a pu acheter les ruines et aménager la place actuelle.

C'est devenu un coin agréable, on voit des gens passer dans la rue. Bien ajourée et éclairée la nuit, la place a retrouvé vie avec la fontaine.

Frédéric Plombat, animateur Maison de la cerise

Les gens se plaisent à se promener dans cette rue, avant personne n'y passait. L'ensemble du village s'en est trouvé ouvert. C'est impressionnant d'avoir un village plus ouvert, plus aéré et qui respire mieux.



Les luminaires sont des réflecteurs en inox
La cascade sonore ralentit l'eau.

341 habitants
1997 - F. Verdier, Droit de cité
architectes dplg

Compeyre

à flanc de coteau, des caves à vin

Construit dans les éboulis calcaires, le village est riche de ses caves à vins, particulières à cette région. Ce sont elles qui ont présidé à l'urbanisation du village. Au Moyen-Age, Compeyre bénéficiait d'un monopole pour louer ses caves aux vigneronns de la vallée du Tarn.

un panorama

Son implantation à flanc de coteau, plein sud, est spectaculaire. Elle offre un panorama remarquable sur la vallée du Tarn et les corniches du Larzac.

Cette situation a préservé le village ancien des perturbations d'une urbanisation récente qui s'est développée au pied du coteau, lui conservant une image médiévale. Le spectacle se déroule aussi en découvrant le village.



D'après le cadastre Napoléonien - début XIX^{ème} s. - les vergers, jardins, vignes et cultures de chanvre sont très présents



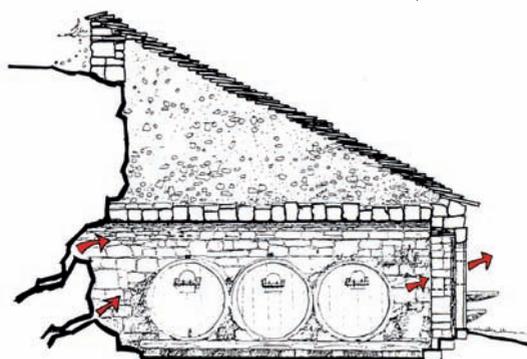
eau et jardins

Sur les terrains calcaires, l'eau est un bien précieux. Sur les avant-causses, elle affleure entre les couches géologiques et alimente tout un ensemble de jardins à travers un réseau de puits, sources et canaux.



ces caves de vignes semi-troglodytes, riches en fleurines telles celles de Roquefort, ont fait la prospérité de Compeyre jusqu'au XVII^{ème} siècle.

Coupe est / ouest





des sentiers pour découvrir le village lui-même et le paysage qu'il offre à chaque détour de rue sont proposés dans le schéma directeur du C.A.U.E. . Il est validé par la municipalité : la création ou la remise en état de chemins sont ainsi adoptées.

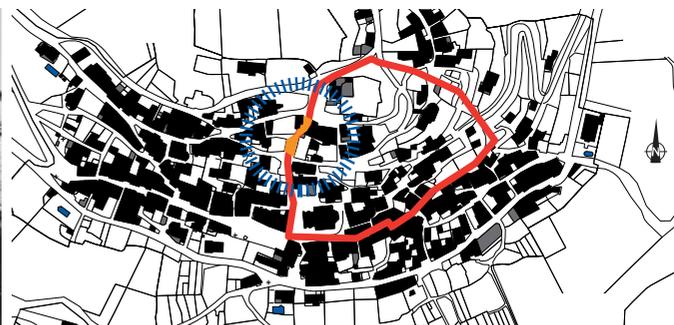
sur la friche des anciens remparts,

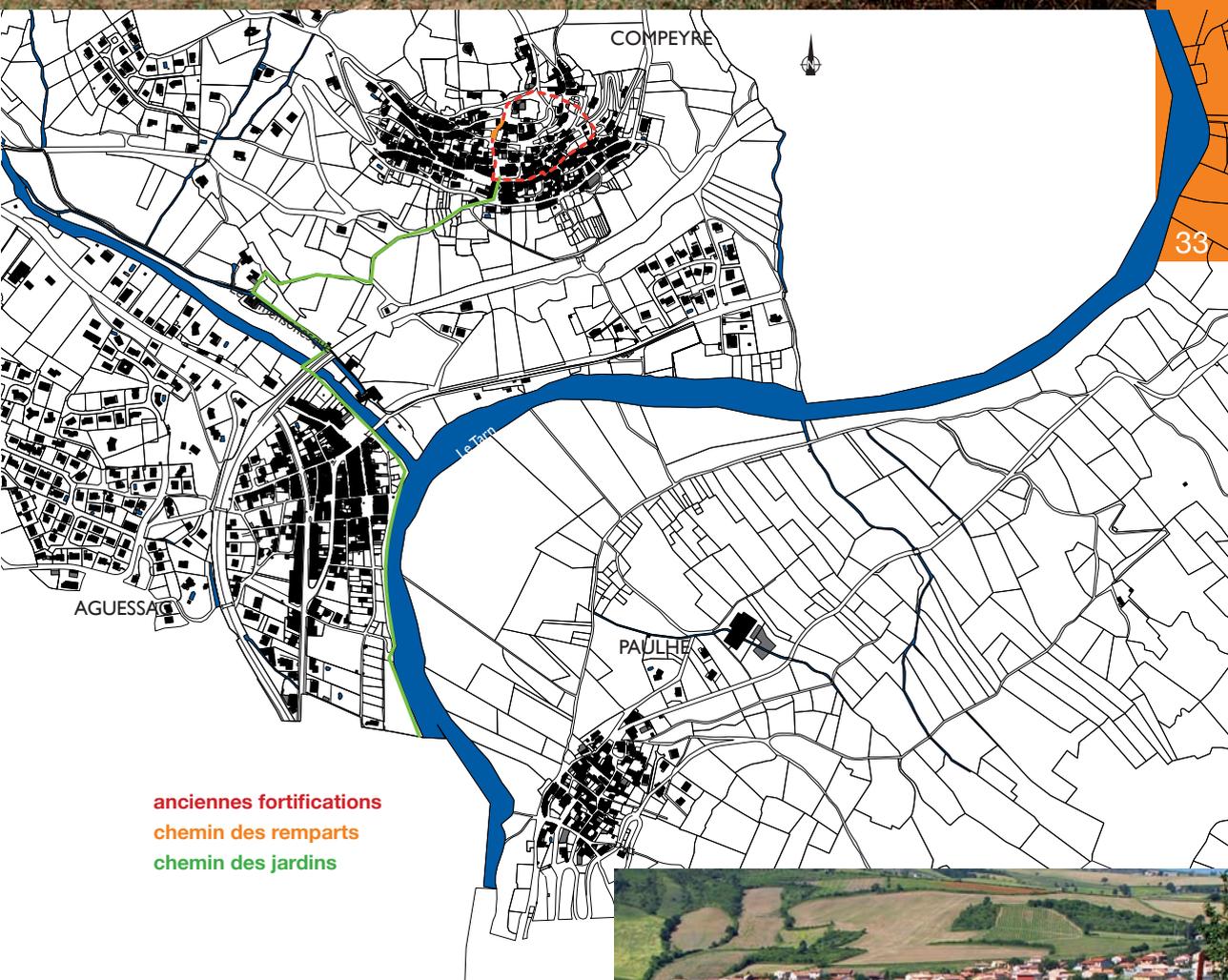
un chemin direct a été reconstruit. Il rejoint l'ancien cimetière en haut du village, devant lequel se déroulent les corniches du Larzac.

Escaliers et paliers de repos facilitent la promenade, des pergolas offrent une halte ombragée face au panorama sur la vallée. Le long des rues, la réfection des murets en calcaire sécurise les déplacements et encadre le paysage.



avant travaux





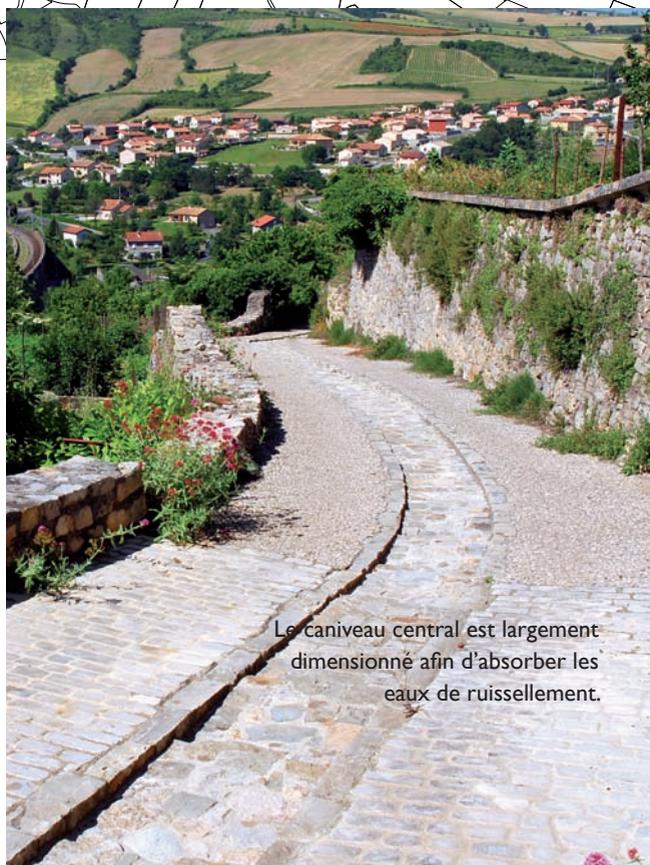
anciennes fortifications
chemin des remparts
chemin des jardins

à travers les jardins,

de Compeyre à Aguessac, le sentier part de la rue basse, franchit la voie ferrée, le Lumensonesque et rejoint le Tarn.

Comme dans le village, le calcaire, employé pour les murets et les sols, est le matériau de prédilection.

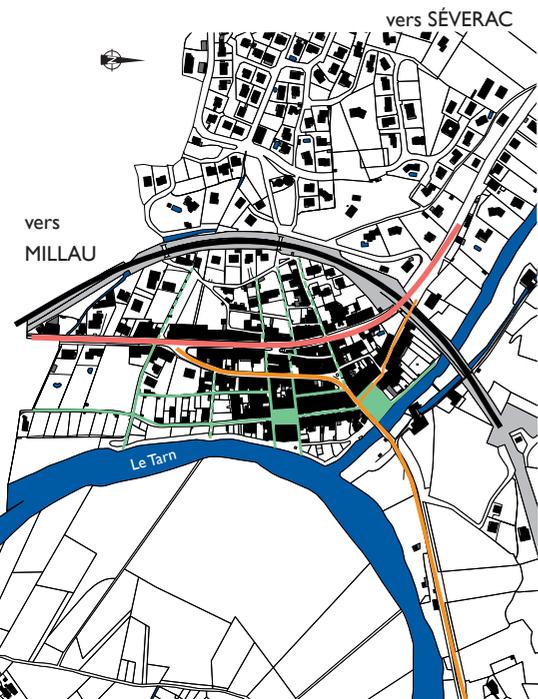
520 habitants
1992-1993 et 2003
F. Verdier, architecte dplg



Le caniveau central est largement dimensionné afin d'absorber les eaux de ruissellement.

Aguessac

le long des voies de communication



Au confluent du Tarn et du Lumensonesque, au carrefour de la route de Séverac et des gorges du Tarn sur le chemin du Gévaudan au Languedoc, Aguessac s'est constitué le long d'axes de communication. Du Tarn vers les côteaux, le village s'est établi en paliers de part et d'autre de ces voies.

Chemin du Gévaudan :

rue basse, rue de la plume, places de la fontaine et de l'ormeau

Route des Intendants : carrefour entre la rue du viaduc, route de Séverac et rue des gorges du Tarn

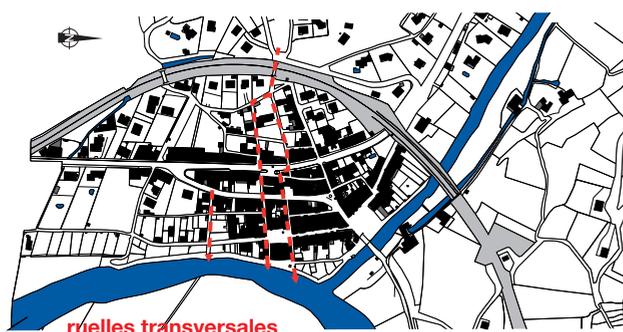
Avenue des Causse : route de Clermont-Ferrand, actuelle RN n°9

Voie ferrée : au delà, l'urbanisme se développe aujourd'hui sous forme de lotissements.

Rue basse, les habitations se préservent des crues en surélevant les étages d'habitation par un perron de quelques marches.

Avenue des Causse, d'anciens relais avec leurs larges portes cochères témoignent de l'activité liée au trafic routier du XIX^{ème} siècle.



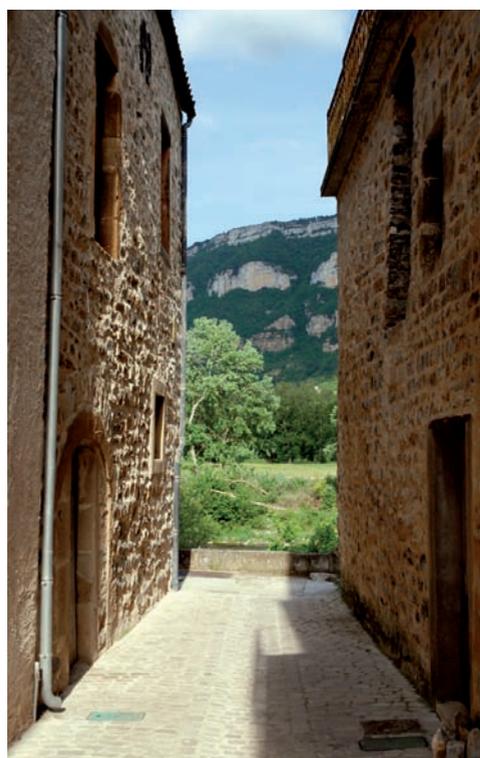


à la reconquête des berges du Tarn

Ces axes de communication, en déplaçant l'activité et l'animation d'Aguessac, ont détourné le village de ses berges et d'un quartier bas, affecté par les crues du Tarn. Les parcours prioritaires, à fort caractère routier, sont essentiellement parallèles à la pente et au Tarn, tandis que les parcours piétons se font essentiellement dans le sens de la pente.

L'enjeu principal du projet Coeur de village était de ramener le village vers le Tarn, atout d'envergure pour la commune, à la fois quotidien et touristique. La restauration des ruelles transversales, perpendiculaires à la pente, facilite des déplacements piétons plus rapides et plus agréables et redonne une qualité de vie au quartier bas, jusque-là déshérité.

832 habitants
Places et ruelles - 1999
D. Legrand, architecte dplg



un quai en balcon sur le Tarn

La troisième tranche du programme Coeur de village viendra dès 2008 soutenir les efforts entrepris par la municipalité. En retravaillant les berges bâties aux abords des jardins potagers et du quartier bas, elle offre une véritable place en belvédère sur le Tarn. La solution proposée souhaite rendre l'accès au Tarn confortable par des escaliers qui seront aussi le lieu d'une contemplation de la rivière.

Ainsi, un fil conducteur établi il y a 10 ans touche à son but, montrant la cohérence et la continuité de l'action de la commune.

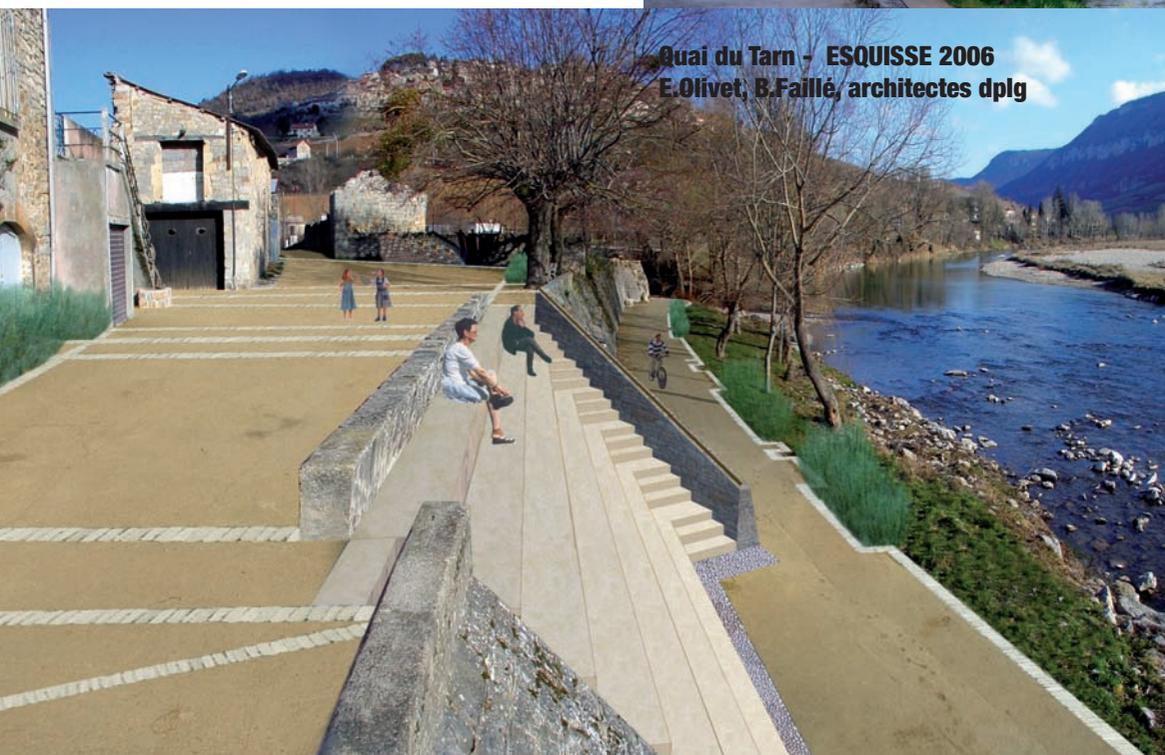
Des synergies intercommunales

L'étude Coeur de village a donné une ligne directrice et remis en évidence la présence et la valeur du Tarn à l'échelle d'Aguessac mais aussi des deux autres villages que sont Compeyre et Paulhe.

En s'inscrivant en continuité et en toute logique dans une évolution contemporaine de leurs liens historiques, l'appropriation par les élus de ces enjeux leur permet de partager dans le temps, à plus long terme, et de mener à bien avec différents maîtres d'oeuvres, leurs projets individuels et collectifs.



vue actuelle



Quai du Tarn - ESQUISSE 2006
E.Olivet, B.Faillé, architectes dplg

une porte des gorges du Tarn

Cet enjeu touristique fort est partagé par les communes de Paulhe et de Compeyre. Améliorer la communication entre les différents villages autour du Tarn et leurs infrastructures (parcours de santé, espaces ludiques, camping, quais...) est un objectif commun aux trois communes.

Il se concrétise à Aguessac par la création d'un parcours piéton entre le village et un vaste espace touristique et sportif, jusque-là très discret.

Il s'agit de cantonner les stationnements à la périphérie et de favoriser la promenade à pied ou à vélo dans ce site magnifique.

D'un point de vue technique, la réalisation de ce projet doit assurer un bon écoulement des eaux en cas de crue. Les matériaux et végétaux sont choisis et mis en oeuvre dans cet objectif.

Berges du Tarn - Programme intercommunal 2005-2006
E.Olivet, B.Faillé, architectes dplg



La Roque Sainte Marguerite

la calade du Château



entre vallée et plateau,

le village de La Roque s'accroche aux contreforts escarpés du Causse Noir, traverse la route départementale de Millau à Nant et s'installe sur les berges de la Dourbie. Les villages qui ont profité de l'activité d'une voie de communication pour se développer, sont tous confrontés à la même question : comment assurer la sécurité des riverains, piétons et promeneurs face au trafic automobile ? Comment partager un espace, souvent restreint, sans suprématie de la voiture ? Les réponses «routières» ne suffisent pas à résoudre cette ambivalence.

la sécurité et le bien-être

ne sont pas le résultat mathématique d'un encombrement de mobilier ou de chicanes inconfortables.

Agir avec subtilité sur la perception de l'espace : entrevoir des départs de rue, des gens attablés à une terrasse sont les indices d'un changement de décor. Sans ignorer les procédés tels que rétrécissement visuel de la chaussée, murets de protection, voûte végétale formant un seuil..., rendre agréable la traversée d'un village, susciter l'intérêt, permet de ralentir la vitesse.

A La Roque Sainte-Marguerite, face au grand hôtel, ancien relais, une terrasse ombragée a été aménagée, invitant les visiteurs à faire une halte et à découvrir le village.

faciliter l'accès

au « sommet » du village et découvrir le panorama sur la vallée de la Dourbie.

La calade qui mène au château et à l'église, remise en état, a été réalisée en pierres calcaires. Un balisage discret de luminaires encastrés dans le muret accompagne la promenade en soirée.



39

172 habitants

Calade - 2000

D.Legrand, architecte dplg



Saint Jean du Bruel

urbaine, cévenole, industrielle

cévenole

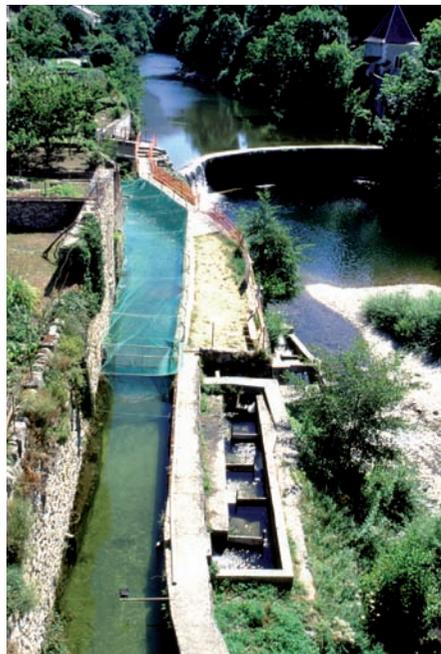
Très différente géologiquement du causse du Larzac, la région de Saint Jean du Bruel constitue un appendice des Cévennes qui se prolongent en Aveyron avec le massif de Saint-Guiral culminant à 1337 m. La géologie s'exprime dans le bâti (schiste, et galets de basalte et de granit). La végétation (châtaigneraie) et la culture protestante (présence de temple) traduisent également ce caractère cévenol.

industrielle

Le village s'est implanté au Moyen Âge au bord de la Dourbie (construction du premier pont au XIII^{ème} siècle) sur les contreforts schisteux du massif de l'Aigoual, bordé à l'Est de châtaigneraies. Bénéficiant du trafic de la vallée, le village voit son commerce et son industrie prendre de l'importance. La Dourbie sera aménagée de chaussées, de canaux et de fours. Un artisanat et un commerce vivants témoignent aujourd'hui encore de cette histoire.



le Pont vieux, XIII^{ème} siècle



depuis le Pont neuf ,
la Dourbie aménagée pour l'industrie

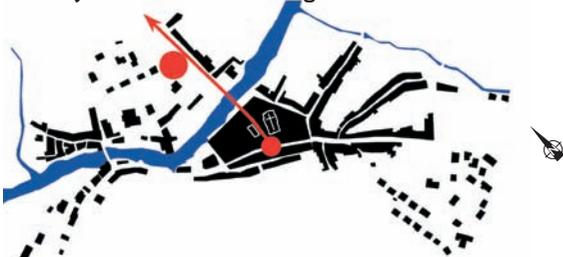
**XIII^{ème} siècle : le Pont vieux sur la Dourbie,
le village d'origine au Nord**



**XVIII^{ème} siècle : la création du Pont neuf pour
une extension au Sud**



Aujourd'hui : un axe à signifier



urbaine

Une architecture de maisons bourgeoises à balcon « parisien » en fonte, patrimoine des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, de grands jardins publics, un centre commerçant et des faubourgs, Saint-Jean possède tous les attributs d'une petite ville.

Un second pont est construit en 1780 tentant d'ouvrir le bourg sur sa rive droite, au Sud. La nouvelle halle est construite le long de cet axe. Une ancienne ferme "La Borie" viendra longtemps bloquer le développement de ce quartier alors que les côteaux de Roquebrune s'urbanisent de façon diffuse.



saint
jean
du
bruel

il faut passer le Pont ...

Le diagnostic met en évidence la tentative avortée de développement urbain au Sud et la relative rupture entre les deux rives de Saint Jean.

pour relier Roquebrune et le vieux Saint Jean

Il s'agit de joindre le Saint Jean d'origine au Nord et le Saint Jean actuel au Sud. Le déplacement de services tels que la Poste, la construction structurée sur la place de la Borie confortent cette décision. Le projet d'aménagement porte en priorité sur le traitement de la place de la Halle, articulation et charnière vers le Pont Neuf et le quartier Sud. La requalification de la Grand Rue, par une opération RD en traverse, relayée par une opération Façades accompagnent ce choix.

pour redécouvrir la Dourbie et son patrimoine industriel

La mise en valeur d'un patrimoine hydraulique in situ, la réhabilitation d'un ancien moulin du XIII^{èmes}. en maison de l'eau, « Noria », remettent à l'honneur la Dourbie et toute l'ingéniosité déployée par les hommes pour l'exploitation de l'eau.

Ce sont aussi des lieux de sensibilisation et d'éducation aux enjeux liés à l'eau, pour amener à une prise de conscience du rôle essentiel de l'eau et de sa fragilité.



Coussergues

au bord de la Serre...



Au XV^{ème} siècle, une fortification spontanée se crée autour de l'église, à l'initiative des habitants. L'église, autrefois tour-refuge pour les habitants en cas de troubles, a été démolie. Aujourd'hui, son clocher-peigne, du XIII^{ème} siècle, est toujours un repère dans la vallée de la Serre.

...un village de causse

Au pied du Causse de Séverac, Coussergues était un passage obligé de franchissement de la Serre, affluent de l'Aveyron, pour les troupeaux en transhumance vers les estives de l'Aubrac. L'ancien pont romain en témoigne. Le village s'est développé dans un premier temps sur un tertre autour de l'église, ancienne tour-refuge pour la population lors de la guerre de 100 ans, puis sur les axes de circulation, vers Vimenet et sur la route de Laissac à Saint-Geniez avec la création d'un second pont.

La municipalité a déjà un projet "dans les cartons", autour de cet ancien clocher, lorsqu'elle saisit le Conseil Général et le C.A.U.E. pour une opération Coeur de village.



Le Conseil Général nous a mis en contact avec le C.A.U.E. qui a analysé le village et à qui nous avons expliqué nos priorités.

Nous voulions commencer par aménager la place de l'église avec son clocher du XIII^{ème} siècle et ensuite décliner d'autres projets autour de cela. Parallèlement, nous avons le projet de construire une Cyber base, c'est-à-dire un centre de communication intercommunal servant à familiariser les gens avec Internet, à l'intérieur du village.

43

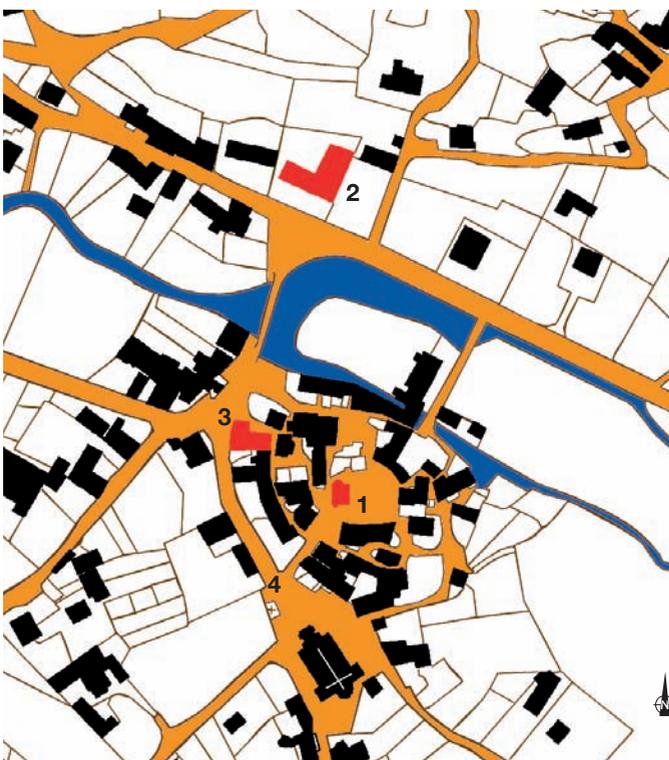
le point haut du village

L'analyse du C.A.U.E. replace le projet dans son contexte urbain : un belvédère sur la vallée, un lieu à l'écart des axes de fréquentation du village, une place historique dans la fondation de Coussergues, un bâti de qualité malmené par des adjonctions.

L'aménagement de la place haute devra tenir compte des caractères du lieu, des contraintes de fonctionnement, indiquer par sa composition les usages et statuts des espaces ainsi que les liens et les accès vers le village et la rue principale.

Sur la place de l'église, il a fallu démolir des constructions qui avaient été ajoutées sans souci esthétique. C'est la commune qui a pris les démolitions en charge, après des négociations avec les propriétaires.

Jean Fabre, Maire de Coussergues



- 1 - ancien clocher / place historique
- 2 - mairie / salle des fêtes
- 3 - C.I.C.I : Centre Intercommunal de Communication et d'Information
- 4 - Rue principale



Coussergues le Haut : Située au sommet d'un tertre, la place de l'ancien clocher est le point haut du village, et offre un point de vue sur la Serre, le Causse de Montals et le village lui-même. Les maisons de la place formaient l'enceinte fortifiée dans laquelle on pénétrait par deux portes ; portail supérieur et portail du pont. Des éléments d'architecture médiévale puis Renaissance sont les témoins de cette histoire.



en lien avec le village

Malgré la valeur du monument, l'aménagement ne se focalise pas sur le clocher. Il saisit l'occasion de dessiner les liens entre le village haut et le village bas. L'accès à cette ancienne tour-refuge, se signale depuis la rue principale par un caniveau central qui mène au parvis ; Depuis le pont sur la Serre et le C.I.C.I. au bas du village, les ruelles sont aménagées pour faciliter l'ascension vers la place.

un travail précis de dessin et de mise en oeuvre

regle les dénivelés du sol. La partie piétonne est légèrement en décaissé afin de délimiter une emprise sans segmenter l'espace.

Les matériaux sont choisis avec discernement en fonction du statut des espaces et de leurs usages (repos, passage piéton, parvis de l'ancien clocher, stationnement, circulation...).

D'anciens pavés de calcaire, « les caladous », récupérés par le maçon, sont réservés au seuil et aux abords du clocher.



A l'arrière du clocher, le parapet a été redessiné, un fin garde-corps métallique assure la sécurité, laissant libre la vue vers la vallée. Encastré au sol et dans le parapet, un balisage lumineux souligne l'espace de nuit. Au pied de la tour, un socle minéral enserme des plants de buis, emblème végétal du Causse, et sert de banc à l'occasion.



entretien avec Jean-Paul Bach, artisan maçon entreprise Bouet & Bach

De la collaboration architecte/artisan...

Elle dépend de la liberté que vous accorde l'architecte, car l'intérêt du maçon, de celui qui travaille la pierre est de pouvoir s'exprimer.

C'est une question d'entente avec l'architecte mais également avec la municipalité. Il faut que le courant passe bien et qu'une confiance soit établie.

Certains architectes peuvent être psychologues et ainsi arriver à faire passer leur message. Il est nécessaire que l'architecte soit capable d'exprimer ce qu'il ressent avec des mots. Des mots, plus que des images car celles-ci ont tendance à trop figer les choses. L'idéal est d'avoir affaire à un architecte qui soit un peu poète.

En tant qu'artisan, j'ai besoin que l'on me laisse un peu de liberté tout en me faisant ressentir le résultat attendu et l'esprit qui doit s'en dégager. À Coussergues, on m'a laissé cette liberté.

Les matériaux nobles et les traces qu'on laisse...

Mon caillou, c'est le calcaire. Au fil du temps, j'ai récupéré des vieux pavés. J'ai pu les réutiliser autour du vieux clocher car c'était une petite surface. C'était l'occasion de réemployer des matériaux nobles à un endroit mais de façon mesurée.

En travaillant de cette façon, on laisse des traces. Si on veut qu'elles soient visibles, appréciées et pérennes, il faut nécessairement qu'elles soient belles.

L'apport de l'opération cœur de village...

La population est attentive à ce type d'aménagements. Après des travaux comme ceux-là, les gens font refaire leurs façades ou autres, il se crée une émulation, cela rend les gens acteurs.

Tout villageois est fier de son village, bien sûr, la période des travaux agace tout le monde, mais elle est vite oubliée.

À Coussergues, cette phase s'est bien passée, car le maire est un homme de communication, ce qui facilite les choses. Le projet a été présenté à la population et donc plus facilement accepté. L'inauguration a également été l'occasion de rassembler la population autour du projet.

au coeur de l'animation du village

A l'entrée du pont sur la Serre, premier coup d'oeil sur le village, le C.I.C.I. (Centre Intercommunal de Communication et d'Information) a fêté son deuxième anniversaire. Avec 1300 abonnés, toutes tranches d'âge confondues, et 3 emplois, ce centre rayonne déjà au-delà du canton de Laissac.

En s'adaptant à la demande, cette cyber-base remplit pleinement son rôle de service de proximité.

Le réaménagement de cet espace a intégré la fontaine pré-existante et propose quelques places de stationnement discrètement aménagées.

Ce carrefour, stratégique à plusieurs titres, est le point de départ des rues et ruelles qui montent vers l'ancien clocher. Le parvis dégagé devant cet équipement public, garantit une meilleure sécurité par rapport au trafic automobile.



221 habitants
2004 - Droit de cité, architectes dplg



entretien avec Jean Fabre, maire de Coussergues

Un programme global

La démarche est très simple. Coussergues est un très beau village, mais qui méritait d'être embelli. Il y avait beaucoup de choses à faire : des rues anciennes maltraitées à rénover, le tout-à-l'égout...

Le plus important a été de faire ces aménagements dans le cadre d'un projet global sur une durée assez longue.

Nous avons réalisé trois tranches de programme Cœur de village, aménagé la Route Départementale en Traverse, réhabilité une ancienne forge et une ancienne maison pour abriter la cyber base. Ce qui a été extrêmement important et bien perçu par les gens, c'est qu'il s'agissait d'un projet global avec beaucoup d'ambition.

Le programme proposé par le C.A.U.E. a été discuté par le conseil municipal puis présenté à la population sous forme de panneaux. Cette présentation a eu lieu à la salle des fêtes, autour d'un buffet, durant une journée. Chacun a pu donner son avis et nous avons ainsi pu modifier certains aspects.

Un projet décliné en plusieurs tranches...

Nous avons ensuite choisi Xavier Ravel comme maître d'œuvre de l'opération. Elle s'est déclinée en plusieurs tranches étalées sur 5 ou 6 ans. Avec notre petit budget, nous avons choisi délibérément de faire des emprunts pour mener à bien ces aménagements.

Bilan très positif...

Le village s'est amélioré sur le plan de son aspect, ce sont les gens qui le disent. Nous allons essayer de compléter le projet par une opération Façades afin d'inciter les habitants à restaurer leur maison. C'est donc un bilan positif et incontestablement visible...

ségalas

49



ségalas



plateaux et vallées cristallins au cœur de l'Aveyron

Le rapport entre plateaux et vallées introduit deux échelles de lecture différentes : la continuité des plateaux apporte une monotonie dans le paysage tandis qu'il apparaît fragmenté depuis les vallées. C'est à la fois l'antagonisme et la complémentarité entre plateaux et vallées qui définit les ségalas. Un réseau hydrographique en peigne découpe le vaste plateau, et forme des vallées encaissées.

terre à seigle

À la base froids et acides, les sols sont occupés par une végétation de landes et une seule culture possible, celle du seigle, qui donna son nom aux ségalas. Végétal de terre acide, le Châtaignier est l'arbre symbole du Ségala. Il occupe les versants de vallées sous forme de taillis souvent impénétrables.

une géologie variée

La géologie variée, du granite au schiste en passant par des calcaires du Lias, s'exprime dans l'architecture. Un important patrimoine architectural qu'il soit noble (châteaux), ou vernaculaire (moulins et sécadous) témoigne de la richesse du sous-sol et de l'occupation historique des vallées.

l'inversement du rapport plateaux/vallées

L'arrivée du chemin de fer et de la chaux bouleverse et inverse le rapport entre ces deux terroirs. Les sols enrichis accueillent une agriculture intensive, les vallées se ferment de boisements de résineux et l'urbanisation se poursuit à partir des baraques. Un nouveau bâti ordinaire colonise les plateaux.

vers une banalisation du paysage des Ségalas ?

Sur le plateau, les axes routiers sont le catalyseur de l'expansion urbaine sous une forme souvent banalisante. Entre lotissements et zones d'activités, les paysages tendent à s'uniformiser autour de ces axes, une tendance renforcée par la disparition du maillage bocager et des prairies permanentes au profit des cultures fourragères.

Goutrens

un ancien couderc

Les « coudercs » ou communaux étaient des espaces collectifs utilisés par les habitants pour divers usages : pacage des animaux, dépôt de matériel, de bois... Généralement au centre du village, ils ont aujourd'hui une fonction de place publique. Progressivement, cet espace central est devenu une aire goudronnée banale.



une place-parking

L'espace de la place était peu adapté à la rencontre.

Le fonctionnement anarchique du stationnement et des circulations automobiles ne valorisait pas le potentiel de l'espace.

La réorganisation des fonctions passe par le dessin d'une esplanade axée sur une perspective entre un calvaire et le monument aux morts, et la mise en évidence du parvis de l'église. Ce projet a permis de concilier vie sociale, stationnement et circulation.



goutrens

«... Pour nous, cet aménagement a été d'un apport énorme. Les enfants peuvent jouer, faire du vélo, ce n'est pas dangereux... Avant, les gens se garaient partout, les emplacements sont maintenant délimités et donc la place a pris beaucoup de valeur.

On se dit souvent que nous avons de la chance d'avoir cette belle place...»

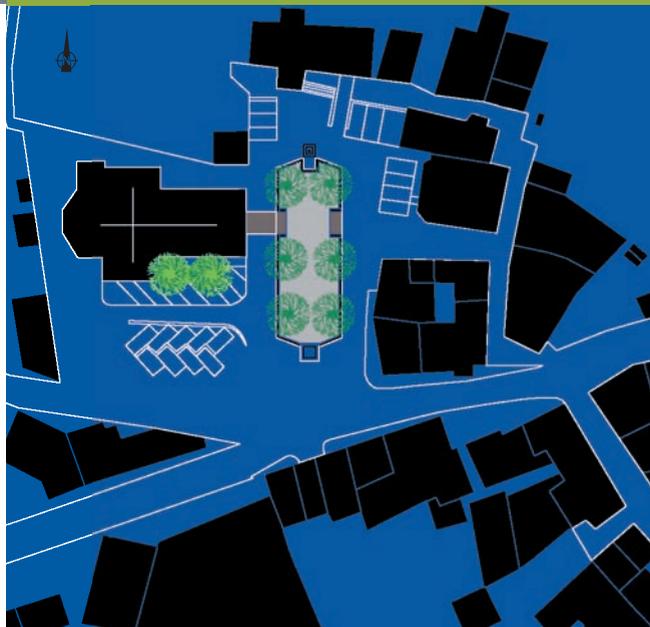
Une habitante

407 habitants
1994 - J. Gombert, architecte dplg



une esplanade, un parvis, un parking

Les matériaux de sol sont choisis en fonction de leur statut : un bitume pour les circulations automobiles et le stationnement, un sol stabilisé pour le confort des jeux de boules et des piétons ; des pavés de pierre calcaire, matériau précieux, soulignent le statut symbolique du parvis de l'église.



On peut remarquer la forte empreinte de l'esplanade qui segmente les espaces. Une limite plus fine, moins marquée par des différences de niveaux aurait pu donner un espace plus ample et plus en accord avec le caractère d'un ancien couderc.

Mais on peut aussi se poser la question du respect d'une limite moins affirmée. En d'autres termes, un simple liseré en lieu et place des murets et emmarchements aurait-il suffi à contenir le stationnement dans ses emplacements et empêcher la toute puissance de la voiture ?



Boussac

en promontoire



Lierre, fougères, et mousses poussent sur ces murs surmontés de houx, d'aubépines et de buis.

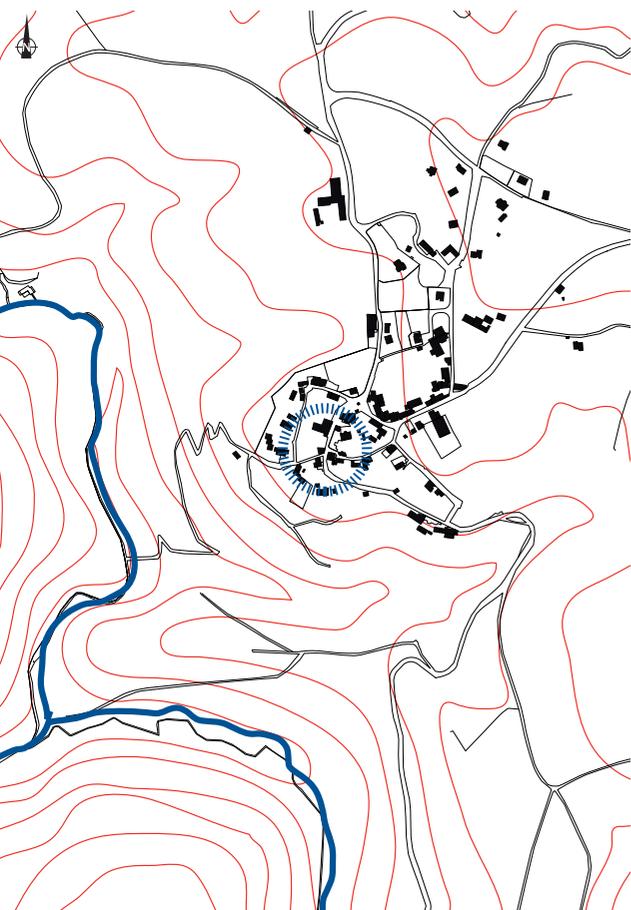
Depuis le plateau de Baraqueville, la route départementale descend vers Boussac. Des murs en schiste bordent les chemins creux qui conduisent au village.

Le village ancien, en promontoire sur la vallée du Lézert, est regroupé autour de son église fortifiée remarquable.

Les nouvelles habitations se diffusent en un mitage pavillonnaire lâche qui dilue l'identité du lieu.



Les lotissements



une priorité

Cette question des extensions récentes a été abordée avec la municipalité, notamment sur le traitement de leur liaison avec le village ancien mais c'est finalement la concordance avec le projet de rénovation du presbytère qui guidera le choix et les priorités d'intervention.

Ce presbytère doit être réhabilité en maison de vie, annexe de la maison de retraite de Baraqueville et accueillir cinq pensionnaires.



un jardin pour tous

Ce presbytère, central, possède un jardin. La municipalité le rend public. Il devient en partie cultivé par les pensionnaires, en partie jardin d'agrément.

des dispositifs qui favorisent la vie sociale.

Un escalier est ouvert pour relier le jardin à la rue arrière, créant un lieu de passage, favorisant les rencontres entre pensionnaires et habitants. A l'entrée du jardin, un auvent peut abriter les voitures des pensionnaires. Le choix d'un auvent, plutôt que celui de garages fermés, permet d'autres usages que le stationnement : par exemple, abriter un vin d'honneur, un repas extérieur, une kermesse etc ..

Des tonnelles métalliques structurent l'espace en offrant une halte ombragée.





entretien avec Christian Rigal, ancien maire et les dames du « presbytère »

le jardin

Christian Rigal :

Nous avons voulu transformer un espace privé en jardin ouvert au public

Une résidente du foyer logement :

J'ai assisté à la transformation du jardin de l'ancien prêtre. C'est un lieu où l'on peut venir se promener. Au début, nous avons aménagé une partie en potager et une autre partie avec des fleurs.

Quand les gens viennent visiter l'église, ils visitent ensuite le jardin. Les gens du village s'y promènent également, les enfants y font du vélo. C'est un lieu où tout le monde se parle, il y a du monde partout. Cela crée une vie, nous ne sommes pas isolées.

le presbytère

Une résidente du foyer logement :

Le foyer logement apporte une vie à l'intérieur du village, bien que l'image du presbytère soit restée. Les gens du village ont bien accepté cette maison. Grâce au jardin, les gens sont venus et nous ne nous sommes pas senties exclues. Lorsqu'il y a des animations nous faisons partie du village : pendant les repas de village, pendant le carnaval avec les enfants...

Christian Rigal :

Nous venons de faire une école qui accueille soixante élèves, beaucoup de jeunesse donc. Mais il fallait également penser aux personnes âgées. Nous avons choisi de créer un espace au cœur du village, et c'est une bonne idée. Lorsque les enfants sont en récréation, on peut les entendre depuis le foyer logement. C'est aussi cela la vie. Ces personnes sont ici comme dans une famille car c'est une petite structure avec la proximité du village et du jardin. D'ailleurs les personnes y résident depuis plusieurs années, s'y plaisent et veulent y rester...



Brousse le Château

à l'ombre du château

Au confluent du Tarn et de l'Alrance, le village d'origine s'est d'abord construit rive gauche de l'Alrance, au Nord, sous la protection du château. Il forme avec l'église, l'oratoire, le pont romain et les bâtisses le long du quai, au soleil, un ensemble homogène. Classé plus beau village de France, il accueille chaque année de nombreux visiteurs.

deux programmes, Coeur de village et Route

Départementale en traverse, pour un seul résultat.

L'aménagement pour l'accueil -stationnement et parcours- , et pour la mise en souterrain des réseaux d'électricité, téléphone, etc, ont présidé à la rénovation des espaces publics.

L'association des deux programmes départementaux a permis de conjuguer les efforts pour réhabiliter le quai de Brousse, qui bénéficie du statut de Route Départementale.



tradition et modernité

De facture contemporaine, la salle des fêtes s'insère avec discrétion dans la topographie du site. Elle s'adosse au talus avec sobriété, sans caricaturer un modèle « traditionnel ».

Vue du château, la toiture végétalisée prolonge en douceur la végétation des terrasses.



59



un ouvrage, deux usages, le mur de soutènement vient structurer l'accueil et le stationnement en créant une terrasse accessible entre la salle des fêtes et la mairie.

La mise en oeuvre soignée de l'appareillage en schiste - identique à celui de la salle - fait toute la qualité de l'aménagement. Cette réponse adaptée à la topographie valorise le site et en facilite l'usage.

177 habitants
1994 - J. Lacombe - M. de Florinier
architectes dplg



La Bastide l'Évêque

un lotissement du Moyen Âge



les bastides sont des villes nouvelles édifiées dans le Sud-Ouest, par un pouvoir civique ou religieux. L'objectif de ces lotissements du Moyen Âge est de fixer une population afin de coloniser et d'exploiter un territoire. Les bastides disposent de privilèges, de franchises, d'où le nom de ville-franche, qui leur ont assuré une richesse économique fondée sur le commerce.

un plan régulier divise en lots les terrains attribués à chaque colon dans des conditions répertoriées. La structure orthogonale définit un lot central réservé à la place, expression de la fonction commerçante. Les couverts, souvent présents, sont les étals des commerces du rez de chaussée et ont un statut privé.



Comme à Villefranche de Rouergue, l'église a une présence forte avec son clocher-porche. Le parvis, simple et soigné, souligne cette présence. L'entrée dans la bastide se faisait à l'origine par le passage couvert à gauche du porche.

La Bastide l'Évêque est fondée au XIII^{ème} siècle par l'évêque de Rodez pour limiter l'influence de la bastide de Villefranche de Rouergue, créée par Alphonse de Poitiers. L'éloignement des axes de circulation aura contrarié ce dessein. Restée inachevée dans sa structure originelle, elle s'est néanmoins développée au Nord Est par la création d'un foirail et plus récemment d'équipements scolaires et de loisirs.



souligner la structure orthogonale

Le traitement des rues, très simple, souligne la régularité de l'implantation du bâti. Il redessine la rue, s'adapte en souplesse aux devants de portes et gère les eaux de pluie. Schiste et grès sont présents dans les maçonneries. Au sol, des pavés de gneiss de Caroux ont été retenus pour leur matière proche du schiste et leur solidité.



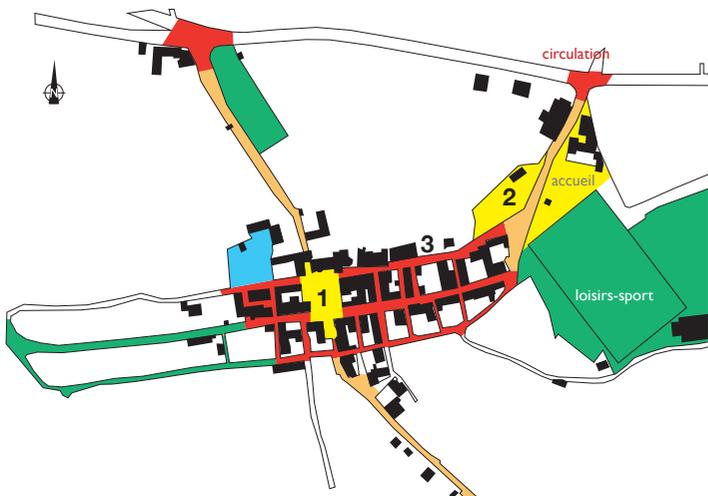
61

une rue habitée

Les rues principales et les venelles perpendiculaires de la bastide ont été rénovées, en conservant aux habitants la possibilité de fleurir et d'entretenir leur devant de porte.

L'avantage d'un dispositif de plate-bandes, outre qu'il satisfait les habitants, libère la collectivité publique de son entretien et signe des lieux habités.





Les propositions se déclinent en 3 étapes :

- 1 - la place de la bastide
- 2 - l'entrée ouest et les anciens foirails
- 3 - les rues de la bastide



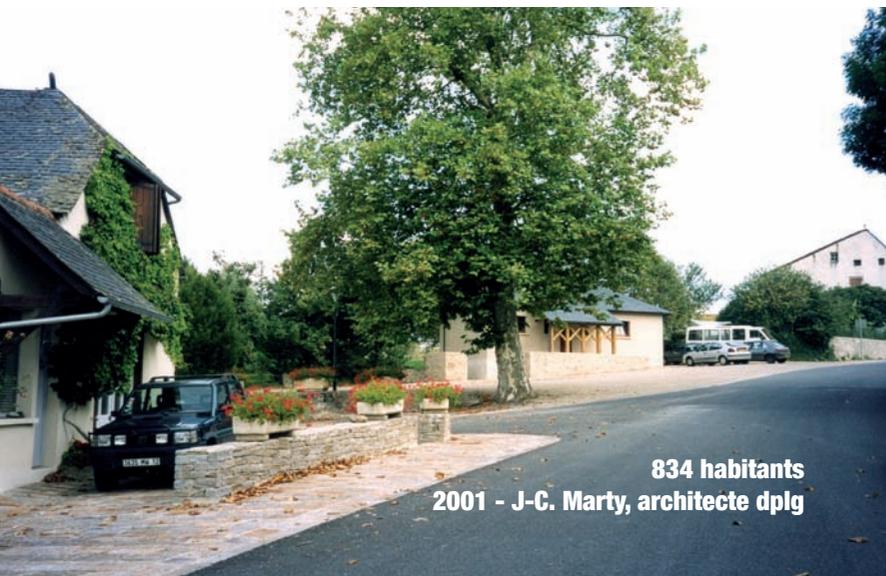
les anciens foirails

Largement goudronnés, ils apparaissaient uniquement comme un parking, sans grand attrait autre que fonctionnel.

Tout en assurant cette fonction de stationnement, la requalification de ces espaces redonne un cadre accueillant à l'entrée de la bastide.

un revêtement de sol

perméable, en stabilisé calcaire, assure l'alimentation des racines des arbres et permet l'infiltration des eaux de pluie. Tout en déchargeant un réseau de collecte toujours onéreux, il participe à l'alimentation des nappes phréatiques.



Des murets structurent la transition entre espace public et privé.

834 habitants
2001 - J-C. Marty, architecte dplg

planter en pleine terre

valoriser l'espace public

L'installation de plate-bandes en pied de façade lors de l'aménagement des rues et places, permet une appropriation réelle de l'espace public par les habitants. Ces plantations permettent d'animer la rue et les façades, de rythmer la promenade en évitant des aménagements aseptisés.

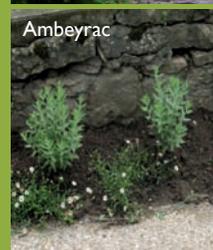
La conception de ces plate-bandes, concomitante à celle des espaces publics, garantit leur adaptation aux lieux et permet d'intégrer de façon cohérente le fleurissement de la commune.



plantations

Pour avoir des plantations qui soient durables, les plantes vivaces sont à privilégier. Accompagnées d'une plante grimpante, elles permettent de faire vivre une façade.

Le paillage naturel est indispensable pour conserver l'humidité du sol, empêcher la prolifération des mauvaises herbes et garder un sol meuble, ce qui facilite l'entretien.



économies

La réalisation de plate-bandes représente une véritable économie par rapport à l'utilisation de jardinières hors-sol. Une économie d'arrosage, donc d'eau et de temps. Ce type de plantations assure à la fois une diversité (par la possibilité d'utilisation de plantes variées) et une unité (dans la forme de l'aménagement) sans encombrement et sans procurer une banalité associée à l'emploi de jardinières préfabriquées en béton ou en plastique.



de l'esplanade au nouveau quartier



entrée est



vers la salle des fêtes



depuis l'école

Bordant le nouveau lotissement, un cheminement piéton a été prévu le long de la route. A la fois agréable et utile, il sécurise les déplacements des habitants et des enfants et dessine la nouvelle entrée du village à l'Est.

La proximité des équipements du village, école, mairie, salle des fêtes et commerces, des liaisons faciles et des possibilités d'évolution favorisent la vie sociale. Murs et escaliers structurent ces liaisons vers les équipements et le village.

Avec le déplacement de la mairie dans l'ancien presbytère, l'ancien pré, converti en esplanade, se retrouve au coeur du village, en lien direct avec le nouveau quartier.

Les matériaux et végétaux employés, simples et robustes lui assurent un caractère rural.



avant

après



550 habitants
2002 - J.C. Bonnet, architecte dplg

Un site vierge, sans histoire...

Pour comprendre le village, il faut revenir à son histoire, au début du siècle passé. Au croisement du Fintalou, il y avait seulement deux maisons. Ce hameau appartenait à la commune dont le chef-lieu se situait dans les gorges de la Doulouze. Il avait donc une situation enclavée, loin des axes principaux.

La municipalité de l'époque a décidé de déplacer le village. C'est le site du Fintalou qui a été choisi grâce à sa centralité et au croisement de routes existant. L'école-mairie et l'église y ont été construites. Le village s'est, par la suite, légèrement développé et a pris le nom de Morlhon le Haut tandis que le village initial devenait Morlhon le Bas.

Cette histoire est essentielle pour comprendre l'évolution du village. En effet, le site était pratiquement vierge, sans histoire propre, contrairement à de nombreux villages.

Des équipements sans liens, des lotissements posés...

Morlhon le Haut s'est développé jusque dans les années soixante/soixante-dix, sans réelle direction : les maisons se sont posées ça et là.

À partir de 1970, la nouvelle municipalité crée un lotissement puis deux dans le but d'accueillir des populations nouvelles. Ces deux lotissements ont été créés par opportunité foncière, posés, sans lien avec ce qui existait.

Est venue la construction de la salle des fêtes, également grâce à une opportunité foncière.

Tous ces équipements n'avaient pas de liens entre eux, pas d'harmonie. Comme dans bien des cas, c'est tout simplement l'opportunité foncière qui a guidé les projets.

Un carrefour dangereux

La petite place centrale a été le point de départ de l'aménagement. Plusieurs approches ont été envisagées pour la transformer. Nous nous sommes posés des questions par rapport à l'intégration de la salle des fêtes, de la dangerosité du carrefour...

Une ligne de conduite

La commune a profité du départ du presbytère de l'ancien prêtre pour récupérer le bâtiment et l'aménager en mairie. Cette opportunité nous a permis de régler les problèmes engendrés par la présence de l'école et de la mairie dans un bâtiment unique.

Malgré tout, nous sentions que quelque chose n'allait pas et qu'il fallait organiser le village. Tout semblait posé, sans esprit, sans continuité, sans ligne de conduite.

Création d'une place

Nous avons lancé l'opération Cœur de village en nous orientant sur le réaménagement de la place. C'est l'originalité de notre village où il a fallu créer les choses et non pas simplement les retravailler, trouver une âme à ce village.

Le fil conducteur : créer un lien entre tous les équipements

Nous avons travaillé avec le C.A.U.E., nous avons discuté du projet, de nos envies et de nos besoins. Le C.A.U.E. nous a permis de donner les grandes orientations, les grandes lignes qui ont défini le projet.

Un lotissement intégré dans la démarche globale du projet

Parallèlement à cela, nous avons un projet de lotissement en attente sur une réserve foncière communale. La collectivité a demandé au C.A.U.E. de prendre en compte ce projet dans son diagnostic afin qu'il soit bien intégré dans l'ensemble de la démarche.

Une réussite

Le projet a été une réussite. Je suis ravi de cette approche, des conseils qu'on a pu nous apporter. Les richesses individuelles existaient mais sans lien. Ce lieu a été créé, les enfants passent sur la place. Le village a trouvé une âme, une véritable place.

Un espace ouvert, dans l'esprit rural

L'aménagement est très simple, il apparaît assez dépouillé, c'est une volonté afin de conserver un esprit rural. Le lien entre l'école et le reste se fait par une grande transversale.

Malgré les aménagements, une certaine ouverture a été conservée afin de ne pas figer le village et son évolution. La simplicité des aménagements permet aux gens d'utiliser la place de différentes façons : jouer aux boules, au ballon... Les enfants du nouveau lotissement se sont vraiment approprié cet espace. C'était une volonté de ne pas créer d'espace collectif au sein du lotissement pour inciter les gens à venir sur cette place et cela fonctionne bien.

Un aménagement qui va s'embellir en vieillissant...

Une vingtaine d'arbres ont été plantés sur la place. En vieillissant ils vont prendre de l'ampleur et embellir le lieu. Afin de rester dans l'esprit rural du site, nous avons planté des essences locales, celles que l'on trouve dans nos espaces boisés et dans nos talus : frênes, érables et tilleuls. Ce sont des arbres rustiques qui, en cas de problème, peuvent être remplacés facilement et localement.

petits causes

69





petits causses comtal & villefrancois

71

une identité caussenarde

Roche affleurante et pelouse sèche, deux motifs typiquement caussenards, identifient ces paysages. La complémentarité des terroirs, due aux fréquents contacts entre marnes et calcaires, a permis une installation humaine précoce. Ce sont des territoires riches à l’empreinte humaine forte.

pelouses rases et bocage de chênes

La nature asséchante du sous-sol influence fortement la végétation. Les pelouses rases de faible étendue conservent une partie de la richesse floristique des Grands Causses. Le caractère fortement humanisé de ce paysage se traduit par la présence du bocage de chênes pédonculés.

les murets : structure d’un paysage qui tend à disparaître

Au XIX^{ème} siècle, l’explosion démographique provoque une exploitation forcée des terres qui se traduit par un épierrement opiniâtre des petites propriétés, il en résulte un maillage dense de murets de pierres sèches qui donne son identité aux causses. Aujourd’hui ce parcellaire tend à disparaître, entraînant avec lui, au delà des problèmes techniques engendrés, la perte du caractère de ce paysage.

Causse Comtal : l’héritage des grands domaines

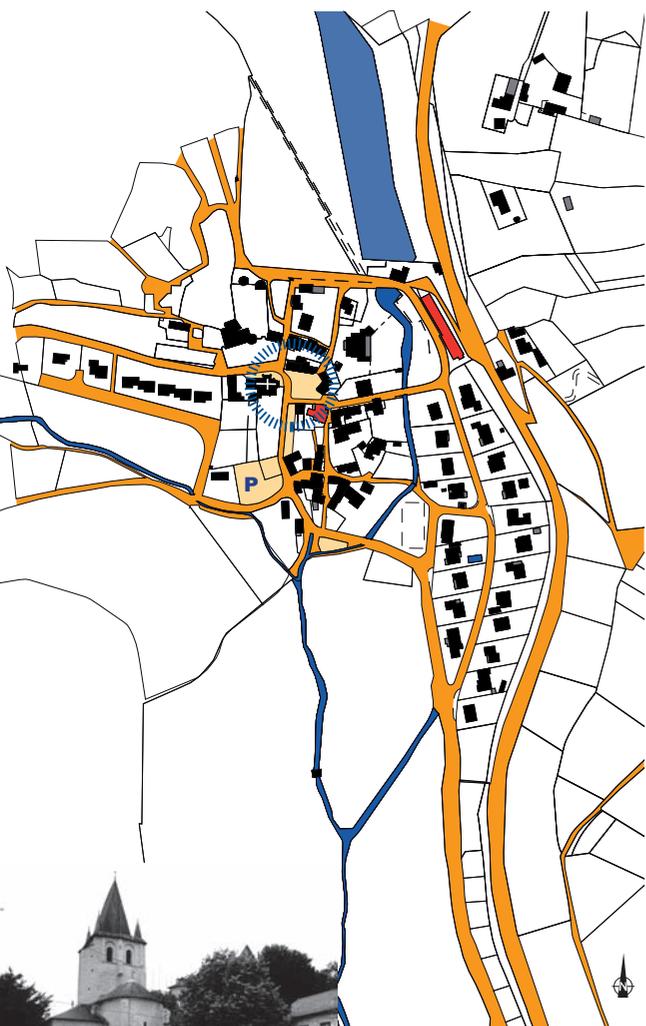
L’alternance entre marnes et calcaires façonne des terroirs aux productions complémentaires qui sont la base des riches ressources de ce territoire. L’héritage foncier des grands domaines, les liens historiques avec Rodez renforcés par l’amélioration des voies de communication, et le débouché de l’élevage pour Roquefort, confirment la prospérité du Causse Comtal.

Causse de Villefranche : un caractère jardiné

Le caractère jardiné des abords des villages, les plantations complémentaires aux productions principales (dont les noyers, les chênes truffiers, le seigle à paille) sont le témoignage d’une intense exploitation. Sur ces terres, c’est une fois de plus, la complémentarité des terroirs qui favorise l’installation des hommes et le façonnement de ces paysages particuliers.

Saint Rémy

aux portes de Villefranche de Rouergue



redécouvrir un centre ancien

En entrant dans Saint-Rémy, on est orienté dès l'abord du lotissement et à travers celui-ci vers la mairie. Le contexte de ce lotissement donne une image médiocre et banale du village.

La mairie et la salle des fêtes, belle grange reconverte en bordure des berges de la Bourdouvre, paraissent à l'écart du centre, bien que proches en réalité. La voie d'accès au centre ancien est mal valorisée.

297 habitants

1994 - P.Mac Aleese, architecte dplg



1994



une taille peu respectueuse

Le tilleul, déjà présent, apparaît comme l'élément central du projet, le mur de soutènement est en effet bâti en fonction de celui-ci. Arbre de grand développement, il aurait pu devenir, par son ampleur et grâce au large espace qui lui était dédié, un arbre de place remarquable, sous lequel on peut se rassembler, se protéger de l'ombre, se reposer ou que l'on peut admirer tout simplement. Malheureusement, son devenir semble compromis par la taille drastique qu'il a subie. Sa couronne a en effet été sévèrement élaguée, formant une petite boule au dessus d'un tronc bien développé; le rapport d'échelle entre le houppier et le tronc s'avère complètement décalé, annihilant tout l'intérêt de la présence d'un tel arbre sur cette place. Ce type de pratique met en péril, à terme, la survie de l'arbre.

73



l'échelle de la place

Le projet s'articule autour de la restructuration de ce cheminement vers la place. Il propose une découverte progressive du village, avec des vues multiples. Le fort dénivelé du lieu est utilisé afin d'organiser la place autour du tilleul existant. La construction d'un mur en calcaire, qui offre un premier plan à celui du cimetière et construit le soubassement de l'église, permet une pleine inscription au site en guidant le visiteur à travers l'espace public.

La simplicité de l'aire de stationnement, et notamment de son traitement de sol qui permet une utilisation polyvalente, valorise l'entrée de Saint-Rémy.



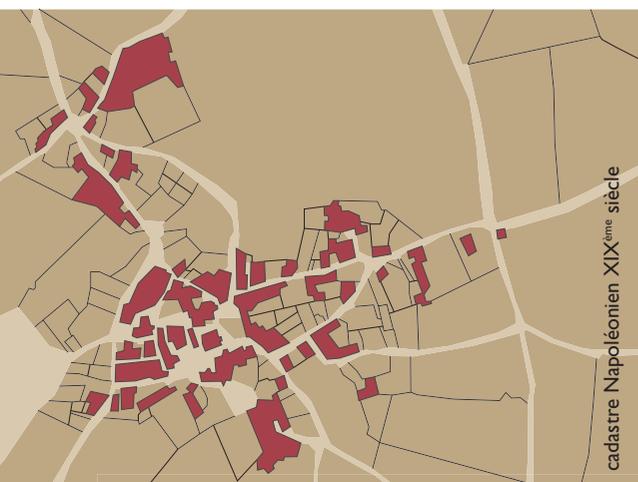
Gabriac

à la croisée des chemins

Le lieu de Gabriac a, de tous temps, été un passage du Haut Rouergue vers le Midi, du Nord au Sud. D'Ouest en Est, l'ancienne route royale, actuelle Route Départementale n°88, mène à Saint-Geniez d'Olt, deuxième ville du département au XVII^{ème} siècle.

un village-rue

Au XIX^{ème} siècle, la route départementale n°28, d'Espalion à Laissac, remplace un très ancien chemin qui contournait le village. La création de cette route en « tranchant dans le vif » induit la construction d'une quinzaine d'immeubles et transforme le village en un village-rue. Deux hôtels restaurants, l'école et la mairie s'installent au carrefour des deux routes. Si les foires et les cafés ne font plus la richesse de Gabriac, en revanche le trafic de transport d'animaux est resté vivace, grâce au dynamisme du marché aux bestiaux hebdomadaire de Laissac.



le trafic automobile

compte plus de 2000 véhicules/jour. Avec la présence des commerces et des bâtiments publics, l'activité se focalise sur ces routes et à leur carrefour. La configuration du village, un axe rectiligne et une rue en déclivité favorisent la vitesse des véhicules et rendent la vie des piétons très inconfortable, voire dangereuse.



gabriac

« Entre le village avant et aujourd'hui, on a l'impression que les murs se sont écartés, ... pourtant, ils n'ont pas bougé...»

M. Cabrolier, ancien maire

de la route à la rue

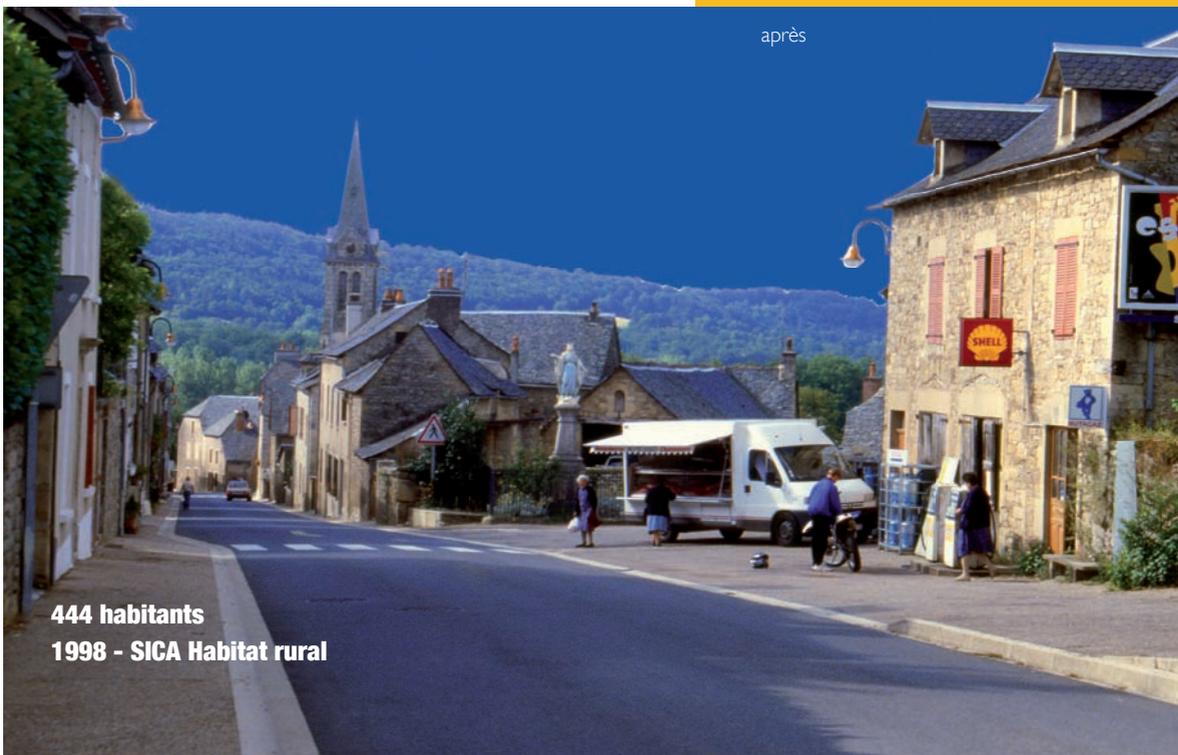
Il s'agit de transformer le statut de la route départementale n°28 et d'élargir la réflexion à la départementale n°88 qui traverse le village, dessert la mairie, l'école et le lotissement.

Les programmes Coeur de Village et Route Départementale en Traverse vont permettre à la municipalité de résoudre de façon cohérente et concertée, la sécurité des piétons dans le village et la requalification des espaces publics ; les deux routes départementales prennent alors un statut de rue.

Les accotements de la rue principale, Nord-Sud, sont limités par un caniveau franchissable. Ce choix permet de rétrécir visuellement l'emprise de la voie de circulation tout en autorisant un franchissement s'il s'avère nécessaire. A la différence de trottoirs bordurés qui seraient inutilisables, compte-tenu de la largeur qui pourrait leur être impartie, ce traitement urbanise la traversée et signifie sa double vocation, pratiquée à la fois par des piétons et des automobilistes.



après



444 habitants
1998 - SICA Habitat rural

l'éclairage public

A Gabriac, il participe à ce sentiment de « rétrécissement ». Placé directement sur les murs, il diffuse une lumière réfléchiée par les façades et évite ainsi de renforcer un effet de corridor lumineux linéaire qui encouragerait la vitesse.



choisir le mobilier

à un encombrement

de mobilier urbain standardisé, choisi sur catalogue, on préférera des solutions ancrées dans le contexte local et dans le projet. L'implantation devra être choisie avec soin. Ce n'est pas le côté spectaculaire du mobilier mais son aptitude à participer sans tapage à l'ambiance générale qui contribue à l'équilibre et à la qualité de l'espace. Sa capacité à durer et à accepter le vieillissement sera un critère de choix.



77



un banc peut raconter une histoire - celui de Montpeyroux est un don d'une Anglaise à la paroisse - être bâti le long d'un mur, prendre la forme d'un muret sur lequel on se repose, jalonner un parcours, être à l'abri du vent..

containers

La localisation est à réfléchir en fonction de l'espace, tout autant que des contraintes techniques d'évacuation ou de dépôt. Les solutions intégrées sur un site sont toujours plus satisfaisantes que des paravents « cache-misère ».

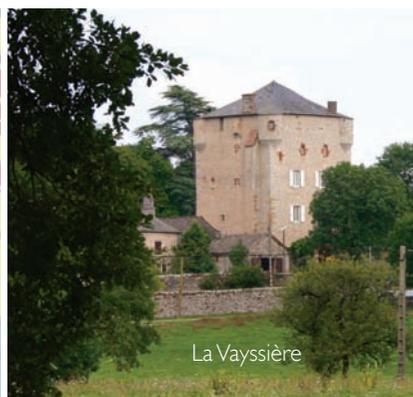
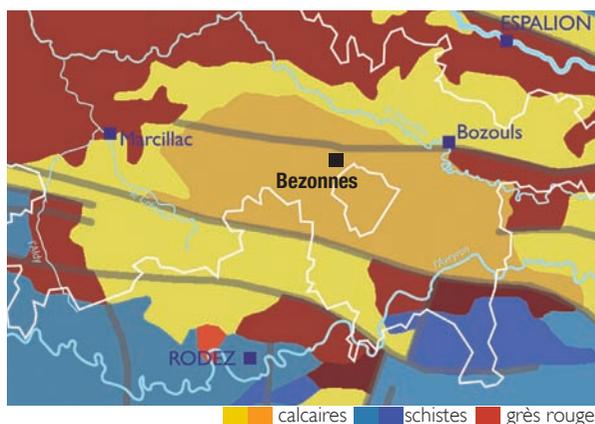
éclairage public

A l'origine, l'éclairage public répond à des besoins de sécurité nocturne, exacerbés en situation routière. L'éclairage doit donner une lecture nocturne valorisante des lieux et être adapté aux usages qu'il éclaire. En tant que mobilier urbain, de jour, il peut participer à la structuration de l'espace : borner un édifice, souligner un cheminement, évoquer une ambiance.

Rodelle

village de Bezonnès

une oasis sur le Causse Comtal



Dès le haut Moyen Âge, ce causse, vaste zone de chasse et d'élevage, devient le domaine des Comtes de Rodez, d'où son nom : Causse Comtal.

Aux environs du XV^{ème} siècle, il est un grenier à céréales pour toute la région, comme peut en témoigner la tour-grenier fortifiée de La Vayssière.

Ce plateau calcaire, traversé d'est en ouest par une faille où affleurent les marnes, est une zone humide propice aux cultures et à l'installation des villages et fermes.

les voies de communication

Le plateau caussenard a facilité le tracé des grandes voies de communication. Celle qui traverse le Causse Comtal suit la faille du plateau et un chapelet de villages et de domaines la jalonne. Le village d'origine de Bezonnès s'est développé à l'écart de cette voie de communication qui s'urbanisera à partir du XIX^{ème} siècle (école, auberge...).



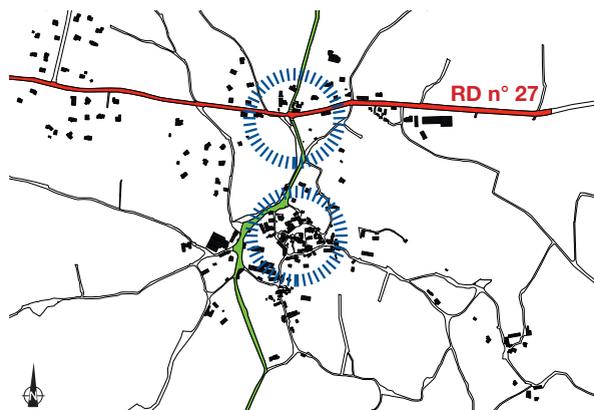


soutènement et parvis

Dans le village, les limites du soutènement de l'église et de son parvis sont redessinées. Les accotements de la rue, les venelles et pieds de façades sont simplement fleuris ou engazonnés tels qu'ils l'ont toujours été.

restructurer l'accès au village

L'analyse mettra en évidence la difficulté de lecture de l'accès au village d'origine et des problèmes de sécurité sur la RD n°27. Une école et une auberge ponctuent cette route. Le projet de R.D. en Traverse, conjoint à l'opération Coeur de village modifie l'emprise de la chaussée, redessine le carrefour et donne à l'auberge une terrasse protégée par des murets de pierre.



les murs

de pierre, les arbres et l'herbe constituent les principaux éléments de cet aménagement, respectant les caractères fondamentaux du Causse. Le soin apporté à la mise en oeuvre est primordial pour la qualité des espaces et la perennité de cette réalisation.



581 habitants

1997 - SICA Habitat rural

Balaguier d'Olt

dans la vallée du Lot



à mi-pente

Construit dans une reculée de la vallée du Lot, au pied du Causse du Quercy, Balaguier d'Olt s'implante à mi-pente, profitant de la présence de l'eau. Celle-ci s'infiltrate dans le causse, emprunte le réseau karstique, avant de ressortir sous forme de résurgence.

Deux villages ont bénéficié de l'opération : Balaguier d'Olt et Vernet le Bas.

la présence de l'eau

Elle se traduit sous différentes formes. Depuis la résurgence, elle parcourt le village, en empruntant des canaux maçonnés, aériens et souterrains, des bassins....

Les moulins l'exploitent. Le bruit de sa course anime le village.

L'imperméabilisation des sols provoque des inondations en fin de parcours, au bas de la pente, son infiltration n'étant pas gérée à chaque niveau.



Le lavoir à l'entrée de Balaguier est un repère le long de la route et souligne le seuil d'entrée du village. Un réseau de canaux, bassins, lavoirs gère l'eau qui descend du plateau.



144 habitants

2005 - A. Marty, architecte dplg

G.Laizé, paysagiste dplg

balaguier
d'olt



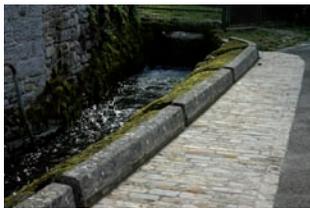
81

simplicité des espaces

à Balaguier d'Olt

La rigole maçonnée qui traverse, en partie en souterrain, la place de la mairie, est le fil conducteur de l'aménagement. Le dessin du parcours de l'eau est souligné par celui du dallage. Les limites de la place sont mises en valeur en toute simplicité par l'utilisation d'un matériau unique : le calcaire. L'aménagement s'appuie sur l'existant (à travers la réutilisation de bordures béton et du double caniveau) révélant la structure simple du site et limitant l'intervention au strict minimum.

Les plantations en pleine terre au pied de la mairie perpétuent cette habitude de fleurissement délicat sans s'encombrer de jardinières.



L'eau est accessible simplement depuis la place. Un arbre ponctue l'espace et apportera de l'agrément et de l'ombre associée à la fraîcheur de l'eau, l'été. Le muret servira de banc.

simplicité des espaces

à Vernet le Bas

Une rue, dégagée de l'enrobé qui l'engloutissait, retrouve un caractère rural grâce à un traitement de sol simple mais fonctionnel. Les cheminements piétons sont mis en valeur et reprennent un caractère public évident.



Un projet en plusieurs lieux et des travaux modestes...

L'intérêt d'un aménagement de ce type est de travailler avec le lieu, de ne pas tout réaliser au même endroit mais de privilégier des interventions plus modestes mais multiples.

On peut mettre en valeur ponctuellement des espaces, des lieux, des ambiances.

Au Vernet, par exemple, la petite place a juste été engazonnée et quelques dalles dessinent un chemin, un rocher a été décapé et planté de quelques sedums, une ligne de buis plantée le long d'une route à flanc de coteaux crée une continuité entre deux hameaux en servant de garde-fou.

Dans trois ans, l'opération Cœur de village ne sera plus visible. On est dans le temps de la sédimentation du village, de son existence...

La pépinière départementale comme outil

La pépinière départementale est un très bel outil pour les communes, peut être à utiliser plus souvent. Elle mériterait d'être intégrée à la démarche du projet. Grâce à cette structure, nous avons pu planter de manière plus importante que si nous étions passés par un circuit commercial. Nous avons donc pu intervenir en plusieurs lieux.

Les choix de végétaux ont été adaptés (en taille et en quantité) en fonction des fournitures de la pépinière. Ils proposent de nombreux végétaux rustiques, des végétaux locaux également qu'il est intéressant d'utiliser sans toutefois s'enfermer dans cette gamme, car quand on travaille avec le végétal, l'intérêt est de raconter une histoire avec lui.

entretien
avec Alain Marty,
architecte dplg et
Guillaume Laizé,
paysagiste dplg

L'alliance paysagiste-architecte

Sur des projets comme Cœur de village, nous faisons un travail complémentaire ; J'ai besoin de m'appuyer sur la collaboration avec un paysagiste pour nourrir le projet.

Architecte et paysagiste : une approche complémentaire de l'espace public

Nous avons une approche semblable, cependant, ce sont les outils que nous employons et les échelles de travail qui sont différents. Les architectes ont moins l'habitude de manier le zoom et les grandes échelles, ils sont plus vite sur le projet ; Tandis que pour Guillaume, l'analyse est plus exprimée, de l'analyse au choix de projet

De l'analyse au choix du projet

L'analyse, je l'intègre à la démonstration du projet, tandis que Alain l'intègre à sa conception. C'est important d'avoir cette sensibilité commune. Le projet part presque toujours d'une évidence, c'est important. Cette sensation, il nous semble qu'elle est juste, c'est ce qui est fondamental dans notre collaboration.

Un regard extérieur

Une des premières choses importantes est d'apporter aux municipalités, aux maires, aux conseillers, un regard extérieur sur le village. Ils connaissent en effet le village depuis toujours et n'ont jamais eu ce regard ni d'explications. Le C.A.U.E. réalise cette approche nécessaire, elle permet de signaler des richesses insoupçonnées car vécues quotidiennement. Au moment de l'étude préalable, les problématiques du village sont posées : comment va-t-il se développer ?, quels choix ont été faits en termes d'habitat ?... En termes de réalisation, toutes ces problématiques sont rarement suivies souvent par manque de budget, mais elles ont quand même été énoncées.

83

Le lotissement, l'extension urbaine, les documents d'urbanisme...

Des problématiques très importantes en milieu rural touchent de nombreux villages. Il s'agit de extensions urbaines. Les études Cœur de village sont insuffisantes par rapport à ce domaine-là, notamment à cause d'un budget insuffisant. Il est important de communiquer avec les communes sur les outils de gestion du foncier, des outils réglementaires. Par exemple : n'est-il pas intéressant de monter une ZAD (Zone d'Aménagement Différé) dans certains cas. Les études préalables devraient ouvrir sur des portes ou des problématiques d'ordre foncier car c'est une demande des élus.

rougiers

85



Camarès : le « midi » de l'Aveyron

l'influence méditerranéenne

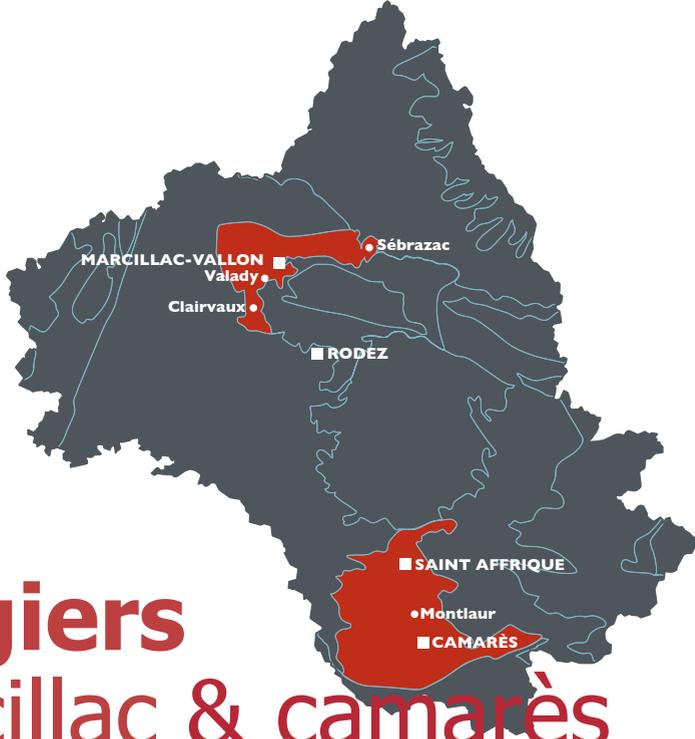
Elle se traduit par la présence d'une végétation emblématique du climat méditerranéen : Thym ou Chênes verts. Mais elle se remarque également à la gestion de l'eau dans les pratiques agricoles traditionnelles. Nombres de canaux, rigoles d'évacuation ou villages surélevés à l'abri des crues ponctuent le paysage.

l'érosion des sols

L'intensification des cultures fourragères et des labours accentue l'érosion des sols déjà sensibles à ce phénomène. La gestion de l'eau, tant dans l'agriculture que dans l'aménagement urbain, apparaît donc essentielle afin de préserver ces paysages.

dévitilisation des bourgs

Le patrimoine bâti est en partie figé par les résidences familiales des « migrants » du midi. Il en résulte une saisonnalité de la vie des villages à prendre en compte dans les aménagements de bourgs.



rougiers marcillac & camarès

87

rouges, en creux, abrités

À l'abri des reliefs qui les dominent, les Rougiers bénéficient d'un climat plus chaud. Malgré une géologie commune identifiant fortement ces territoires, grâce à la couleur inimitable des roches, il existe une forte disparité historique entre le Rougier de Marcillac et celui de Camarès.

Marcillac : un vallon privilégié

un paysage « jardiné »

La proximité de Rodez ainsi qu'une situation climatique privilégiée ont très tôt attiré les religieux, les nobles et la bourgeoisie ruthénoise. Les domaines de ces gros possédants extérieurs cohabitent ainsi avec des petites exploitations de polyculture. Cette dernière a favorisé l'installation des bourgs en fond de vallée associés à un maillage dense de hameaux agricoles. Aujourd'hui encore le vallon bénéficie d'une image qualitative qui se traduit par une urbanisation forte mais pas toujours maîtrisée.

une architecture adaptée aux usages

Le fil conducteur du matériau rouge se retrouve dans toutes les constructions bien qu'il existe une hiérarchie entre le bâti cossu aux volumes imposants, le bâti ordinaire construit en lien avec la production locale et les cabanes de vignes incluses dans les terrasses.

le renouveau des techniques agricoles

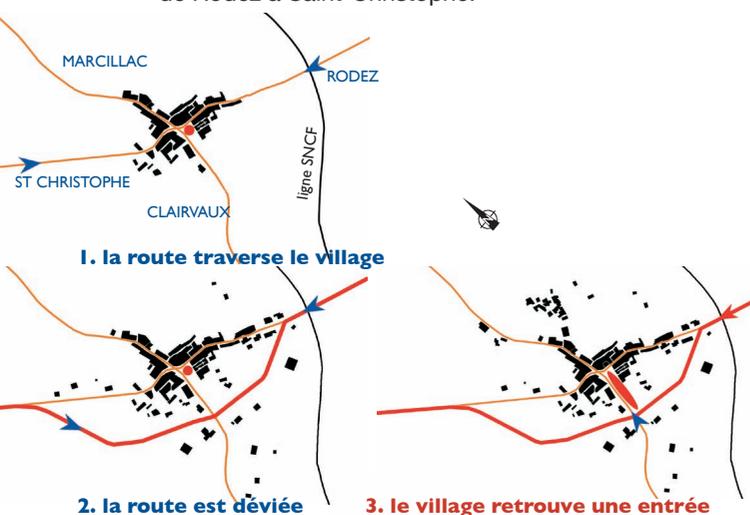
Après l'abandon des terrasses de vignes peu mécanisables et ravagées par le Phylloxera, on assiste aujourd'hui à une nouvelle forme d'exploitation des pentes. Le parcellaire vertical rythmé par des murets de pierres sèches laisse place à de larges banquettes horizontales favorisant l'érosion des sols déjà fragiles.

Valady

au coeur du vignoble

Au coeur du rougier de Marcillac, le village occupe, au pied des coteaux de vigne, la vallée de l'Ady. L'implantation de la cave coopérative viticole témoigne de cette présence au sein du vignoble.

À l'origine, le village est traversé par la route de Rodez à Saint-Christophe.



un village dévié

Le contournement par la Route Nationale n°140 a engendré une perte d'activité dans le village mais a également transformé sa perception.

Ainsi l'ancienne entrée, à la sortie du viaduc SNCF, est interdite tandis que l'accès dans le virage, au carrefour de la route de Clairvaux, est occulté par la vitesse des véhicules.



une nouvelle entrée de village

Un grand pré au carrefour est acquis par la commune pour devenir un lieu d'accueil et de signalétique du village et du vallon, relayant la présence de la cave coopérative. L'affirmation de l'entrée du village s'exprime par la création d'un jardin sur le thème de la vigne. Une aire stabilisée permet l'arrêt en proposant du stationnement.

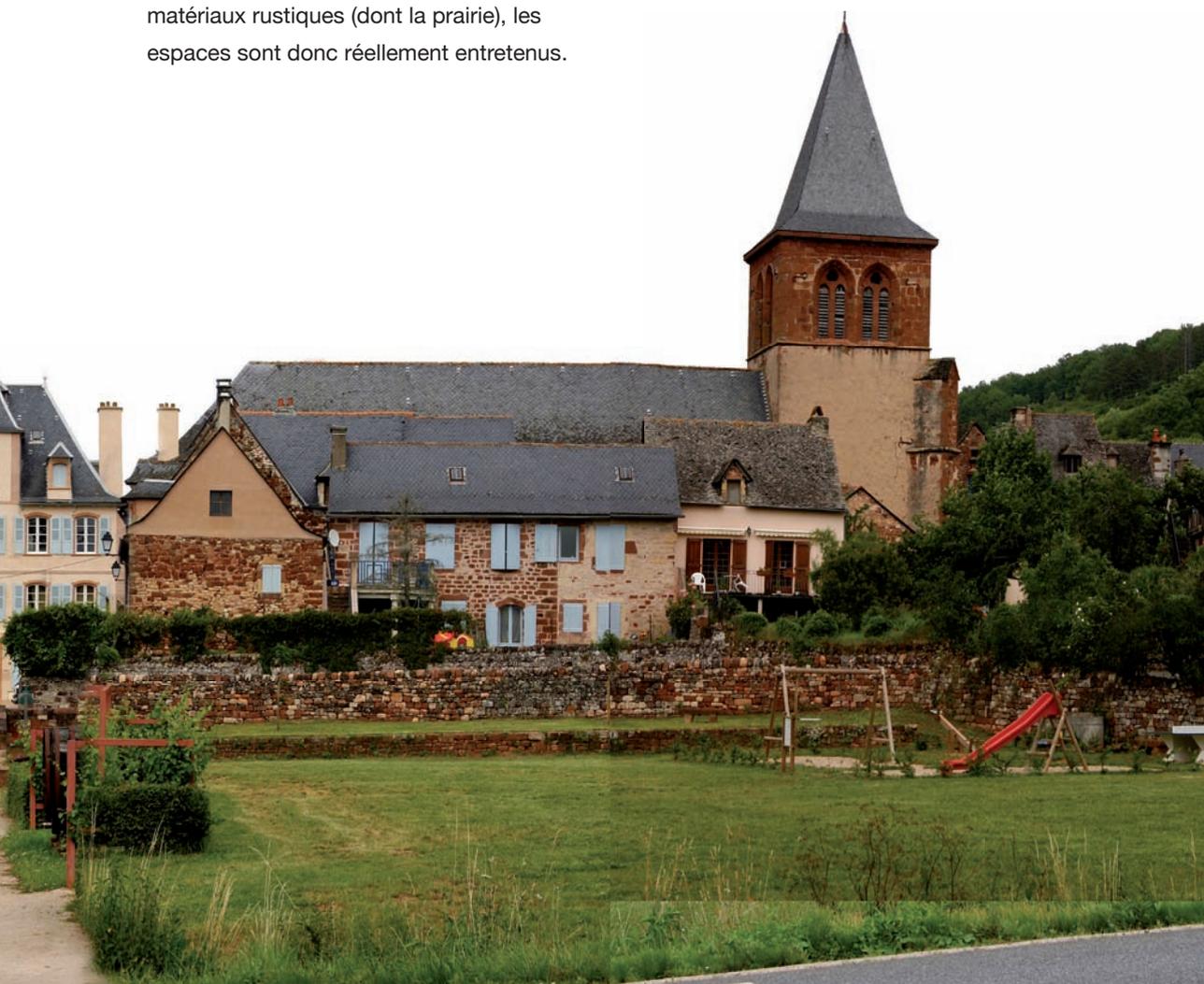
Dans le jardin de la vigne, les haies de charme, les arbres en pleine terre, les treilles, un sol stabilisé souple à la marche offrent un environnement accueillant pour les visiteurs et les habitants.

L'entretien est facilité par l'emploi de matériaux rustiques (dont la prairie), les espaces sont donc réellement entretenus.

des bâtiments publics reliés

La prise en compte des accès depuis la RN 140 et depuis la route départementale qui traverse le bourg, a changé la perception du village et révélé la perspective vers une ancienne bâtisse du XVIII^{ème} siècle.

Sur la place de l'Eglise, face à l'ancien Manoir reconverti en salle communale, la Mairie s'installe dans cette ancienne maison de notable.



de simples escaliers

De simples escaliers ouvrent l'espace vers la place. A la place des anciens sanitaires publics, ces marches descendent de l'esplanade et amènent vers le manoir.

Les trottoirs sont des paliers d'arrêt et de protection avant de traverser la chaussée.

Un travail tout en finesse : les pierres sont réutilisées pour couronner le mur, une reprise sans accroc.

Un jeu de terrasses conduit à la place aux « vignes », vitrine emblématique du vallon et espace d'accueil.

histoires de marches

Du seuil de la mairie, dont l'accessibilité est traitée délicatement, aux marches des terrasses, les murets et emmarchements sont particulièrement soignés dans leur dessin et leur mise en oeuvre.

La qualité d'une réalisation d'espace public demande sensibilité, savoir-faire et connaissance du matériau de la part des artisans, compétences parfois difficiles à trouver. Ici, c'est l'employé communal, homme du métier, qui a réalisé ces travaux.



Une ouverture dans le mur de l'esplanade met en relation de façon affirmée, la place de l'église et de la mairie, avec l'ancien manoir.

1321 habitants (2001)

**1999 - P. Mac Aleese, architecte dplg
& F. Daunas, paysagiste**

des matériaux économiques

Une meilleure organisation du stationnement dégage l'esplanade haute. Les arbres ont été conservés. Un sol stabilisé entre mur et caniveau leur permet de respirer.

Un caniveau ordinaire suffit souvent à qualifier l'espace s'il est employé à sa juste mesure. Ici nul besoin de bordures, le caniveau conduit les eaux pluviales, assurant ainsi leur évacuation et la durabilité des sols avoisinants.

valady

« ... La commune a acheté cette ancienne maison de notaire. Nous avons engagé une démarche afin de savoir comment la réhabiliter en mairie tout en lui conservant son caractère. Je me suis battu pour cela. En effet, certaines personnes pensaient qu'il était préférable de la transformer en un bâtiment moderne. Qu'on casse les plafonds, qu'on fasse des dalles de béton et que l'escalier soit plus conforme à ce qui existe de nos jours...»

91

Jacques Sucret, maire de Valady



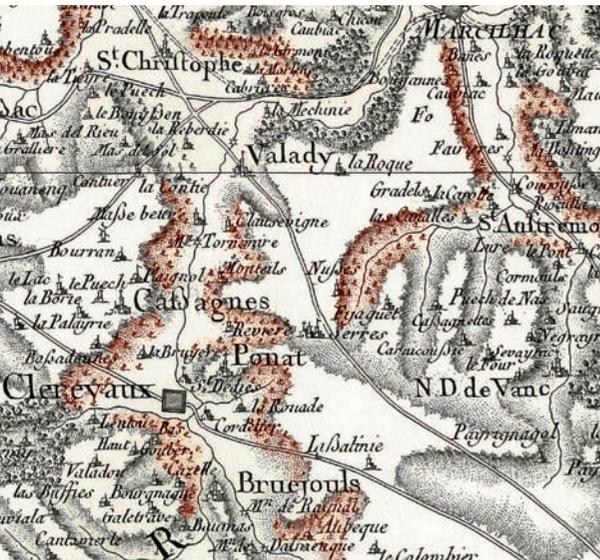
Clairvaux

un centre historique
à redécouvrir



de la vigne jusque dans les maisons

Les motivations de l'implantation du village dans la vallée de l'Addy sont fortement liées à la présence et à l'exposition favorable des coteaux pour l'exploitation de la vigne. Seul village des rougiers surplombé par le causse, la rivière en est l'axe structurant. Son appartenance aux Rougiers de Marcillac se traduit logiquement dans une architecture utilisant le grès rouge comme pierre à bâtir. Mais ce qui lie encore plus le village à son territoire est la destination du bâti : la présence des portes de caves révèle en effet une exploitation de la vigne sur les coteaux qui cernent Clairvaux.



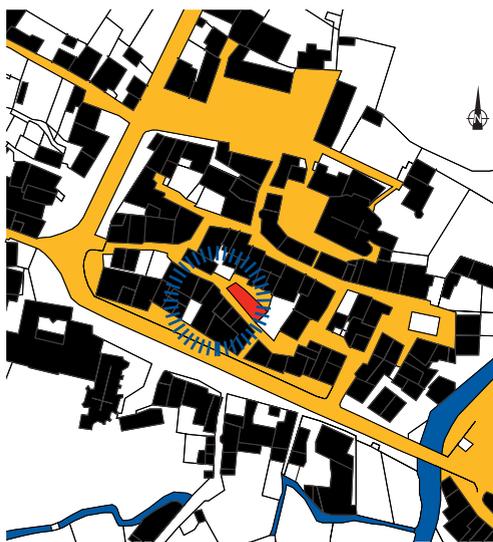
un centre déserté

Pour inverser la tendance de désertification du centre ancien très structuré, le « fil rouge » de l'aménagement consiste à introduire de la lumière dans le village. Ainsi, des destructions de bâtiments vétustes en des points stratégiques sont proposées afin de créer des lieux publics aérés et de donner une possibilité d'ouverture à un bâti souvent peu adapté aux conditions de vie contemporaines.

faire entrer la lumière

Ce principe est appliqué sur une des places intérieures du village. Mais plutôt que créer un quartier de jardins à usage privé, le choix des élus s'oriente vers l'aménagement d'une place publique.

Combiné à une revalorisation des rues, qui revêtent ainsi un caractère piéton, ce projet réintroduit de la vie au sein du bourg.



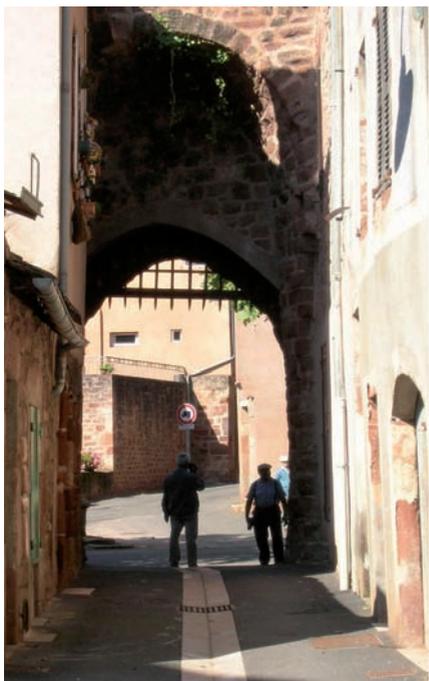
« ..Je travaille dans l'idée de traiter l'aménagement par petites touches afin de créer des conditions favorables pour que les gens réinvestissent le lieu... »

Patrick Mac Aleese
architecte dplg

93

1127 habitants (2001)
2001 - P. Mac Aleese, architecte dplg

Les fondations des granges détruites au coeur de l'îlot sont réutilisées pour aménager le nouveau lieu. Les bouleaux, grâce à leur feuillage aérien, constituent une présence légère mais vivante.



Sébrazac

de l'ancien cimetière...
...à la place du village

mémoire du lieu

L'organisation du village se faisait autrefois suivant un axe Nord-Sud autour d'une rue très dense. Cet axe principal fut modifié pour suivre le tracé Est-Ouest de la route départementale. L'objectif de l'aménagement vise à retrouver la mémoire des lieux en mettant en valeur l'axe mairie-église. Ceci passe par l'aménagement de plusieurs places publiques sous forme de jardins autour de l'église et de la mairie.



un jardin

Au pied de l'église romane, le nouveau jardin préserve dans son dessin la mémoire de l'ancien cimetière dont il occupe l'emplacement. Un déambulatoire à ciel ouvert, est dessiné à la manière des cloîtres monastiques. Une tonnelle, au fond de la place, permet de cadrer la vue remarquable sur la vallée tout en marquant l'accueil de l'entrée du village.





Le choix du mobilier urbain (tel qu'un banc) et de son emplacement sont des éléments primordiaux dans la réussite d'un projet. En effet, ils permettent de donner une identité à l'aménagement. Leur fréquentation, le fait de fédérer ou d'initier un lien social autour de ces aménagements traduit la réussite ou l'aboutissement d'un projet.

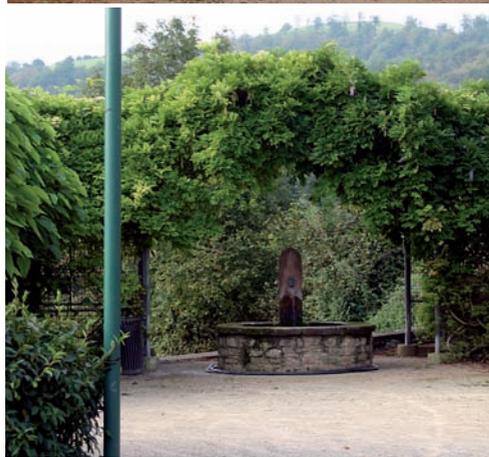
le végétal, un matériau qui évolue avec le temps

Si le végétal peut être un élément phare d'un aménagement, il faut toutefois envisager son utilisation avec une vision à long terme. C'est en effet, un matériau vivant qui répond à certaines exigences, d'une part pour en assurer la bonne croissance et d'autre part pour respecter le caractère du lieu et de l'aménagement.

A Sébrazac, le végétal a pris le dessus sur l'aménagement : la vue sur la vallée est masquée par la trop grande ampleur des grimpantes, refermant un lieu dont le but était de s'ouvrir sur le paysage ; les arbres, mal formés, ne sont plus à l'échelle du jardin, on ne peut pas profiter pleinement de leur ombre tant leurs troncs sont courts.

505 habitants

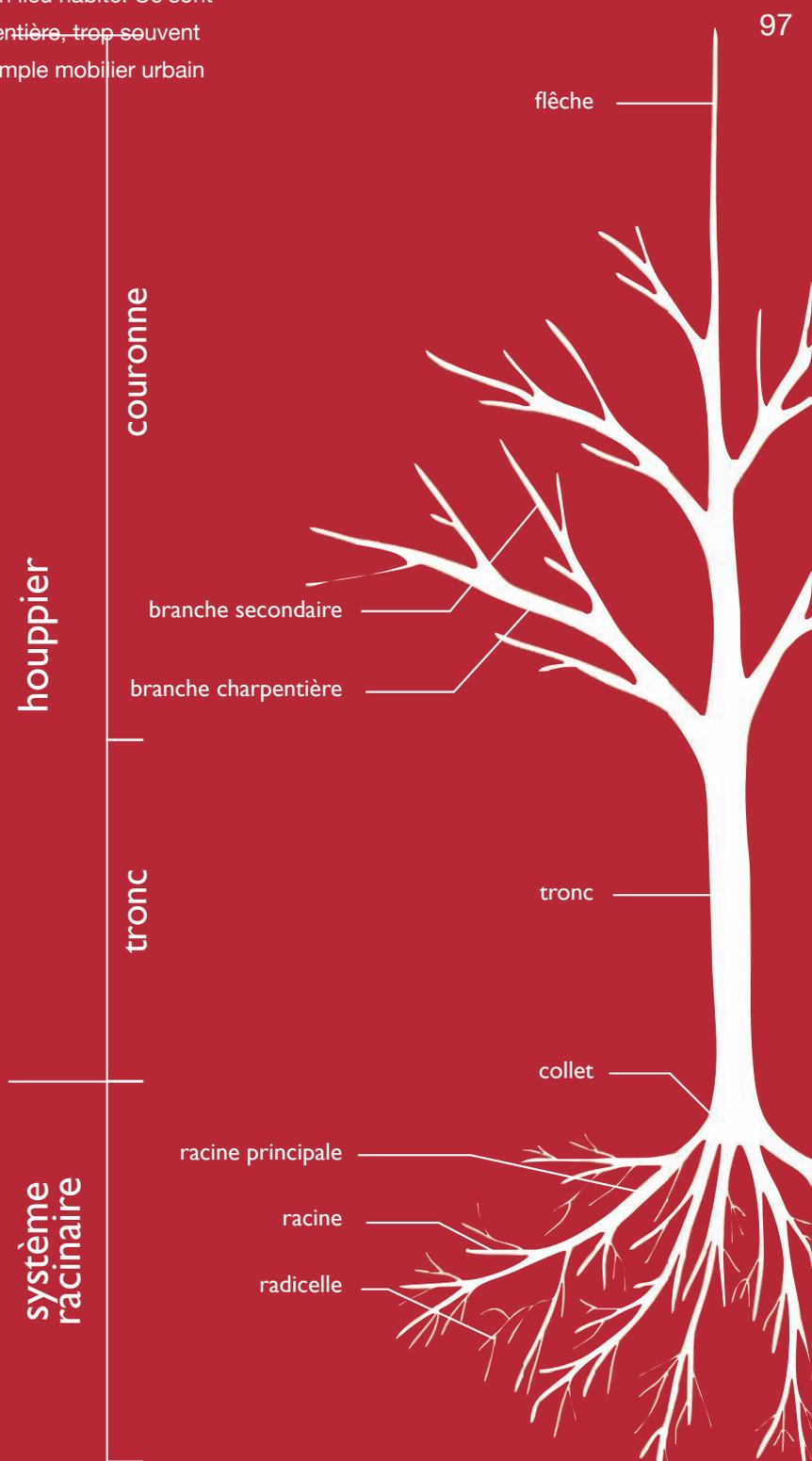
1994 - P.Mac Aleese, architecte dplg



les arbres

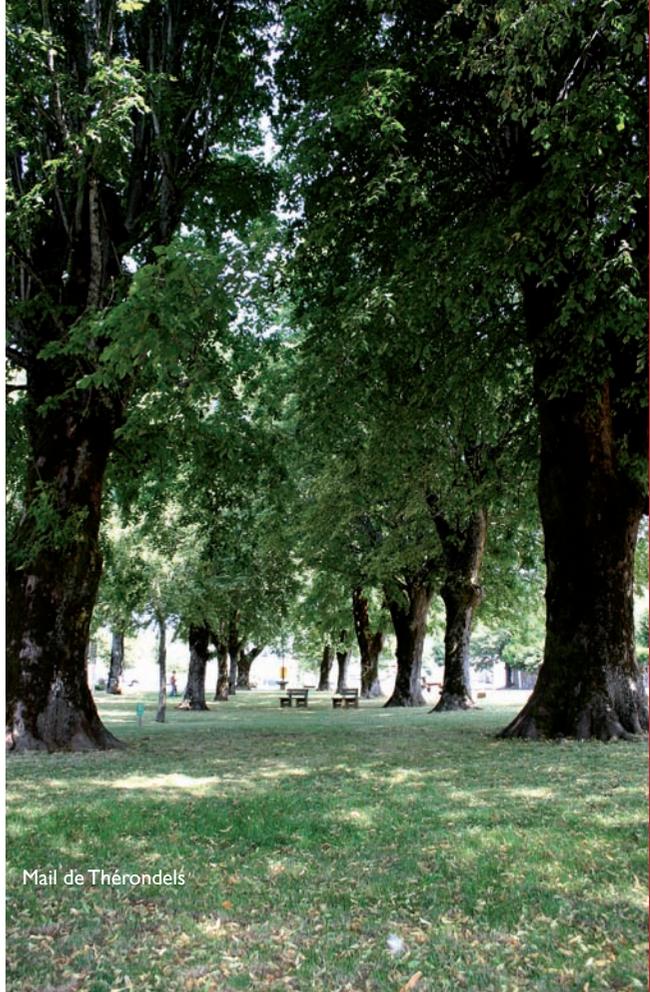
identité

Les arbres participent à définir le paysage dans lequel ils sont implantés. Que ce soit en milieu rural ou urbain, ils contribuent à former des ambiances, des caractéristiques paysagères, traduisent des modes de vie, signifient les lieux publics, signalent un lieu habité. Ce sont des êtres vivants à part entière, trop souvent considérés comme du simple mobilier urbain dans bien des projets.



lieu

En milieu urbain, où les conditions s'avèrent plus rudes du fait de l'imperméabilisation des sols, du passage de réseaux, du piétinement, on assiste à une surenchère des plantations, aussi bien dans leur nombre que dans la diversité des essences utilisées. La diversité végétale est essentielle mais elle doit s'exprimer à l'échelle du bourg. Planter cinq à six espèces sur une même place conduit à banaliser le lieu. Ce sont les places, mails ou promenades qui comportent une variété limitée d'essences qui bénéficient d'une reconnaissance identitaire.



Mail de Thérondels'



Saint-Amans des Côtes

La plantation d'un arbre unique sur une place permet de lui donner de l'envergure tout en respectant l'échelle du lieu.



Le schéma d'intention du C.A.U.E. propose à Canet de Salars la plantation d'un mail d'une seule essence. Chaque arbre possède assez d'espace pour se développer correctement, renforçant à terme l'identité du lieu, sans en compromettre les divers usages..

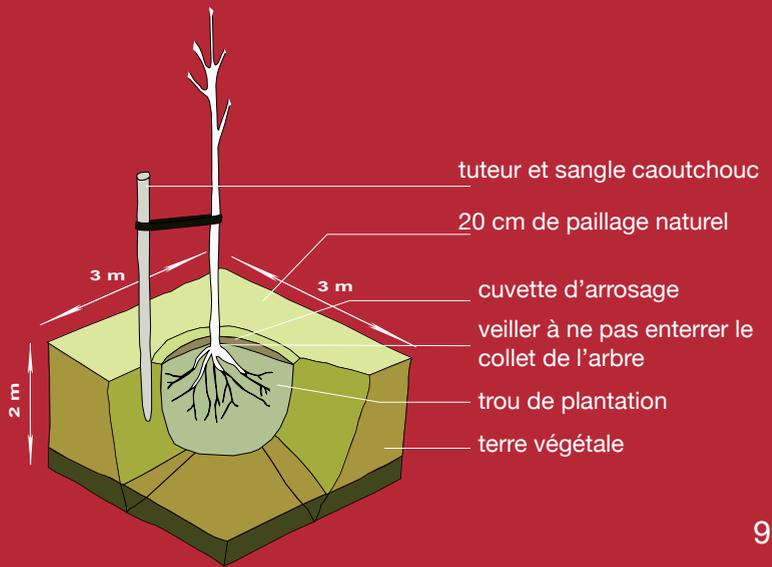
Ainsi, il est préférable de laisser un espace plus conséquent à un seul arbre, mais qui pourra prendre de l'ampleur, que de planter une multitude de « petits » arbres au devenir incertain, et souvent peu adaptés à l'échelle des espaces publics qu'ils occupent.

Le choix de la plantation d'un arbre doit faire partie intégrante du projet d'aménagement.

Afin d'assurer un devenir à long terme à l'arbre (au moins une centaine d'années), il faudra, pour choisir l'essence à planter, tenir compte du type de sol (acidité, profondeur, richesse, humidité...), du microclimat (vents dominants, réverbération, sécheresse...) et de l'espace dédié à l'arbre (le lieu doit permettre un développement de l'arbre jusqu'à l'âge adulte sans nécessiter de taille).

plantation

Certaines conditions se doivent d'être réunies afin d'assurer une pérennité à l'arbre planté. Ainsi, la taille adaptée de la fosse de plantation et un paillage naturel permettant de conserver l'humidité du sol et de l'ameublir, favorisent la reprise de l'arbre. De plus, il est préférable de choisir des plants jeunes, qui certes, ne donneront pas immédiatement un effet conséquent à l'aménagement, mais auront une meilleure reprise ainsi qu'une meilleure croissance.



devenir

Malgré la réunion de toutes ces conditions, il faudra encore veiller sur l'arbre au cours de sa croissance. La taille de formation, lorsqu'elle est nécessaire, ainsi que la taille d'entretien doivent être réalisées par des professionnels compétents.

Ainsi, il est essentiel que les employés communaux soient formés à ces pratiques. Le respect de l'architecture de l'arbre, de son environnement (en évitant notamment l'emploi de pesticides et l'imperméabilisation des sols au pied des arbres) favorise le développement des arbres remarquables que l'on admire tant aujourd'hui.



Montlaur

un village à deux visages



le village côté sud



le lotissement



la salle des fêtes avant aménagement

Côté sud, le village surplombe le Dourdou, côté plaine, une extension récente peine à se raccrocher à la vie du village. Les acquéreurs ne se bousculent pas, l'école est menacée de fermeture.

Par ailleurs, la circulation et la fréquentation de la rue principale perturbent les relations entre les deux parties du village. A proximité de l'école, la rue est souvent encombrée par les routiers qui viennent se restaurer au village, celui-ci comptant plusieurs restaurants.

Si un terrain de boules et une salle des fêtes sont déjà présents sur le grand pré entre les deux quartiers, ils sont, l'un caché derrière une haie opaque, l'autre tournant le dos à l'espace principal.

...Souvent en milieu rural, on a construit les équipements pour leur affectation sans s'interroger sur l'aspect esthétique ou autre.

Le résultat est une banalisation à outrance de tous les villages ...

Devant l'école

...les véhicules se garaient le long de la voie, c'était la catastrophe, avec l'entrée de l'école qui est là...c'étaient des zones de conflit permanent...

Francis Castan, maire de Montlaur



devant l'école, avant...



la haie face au carrefour de la Vierge



le parking du cimetière et l'allée vers le village



la nouvelle façade de la salle des fêtes et les jeux d'enfants



le carrefour de la Vierge

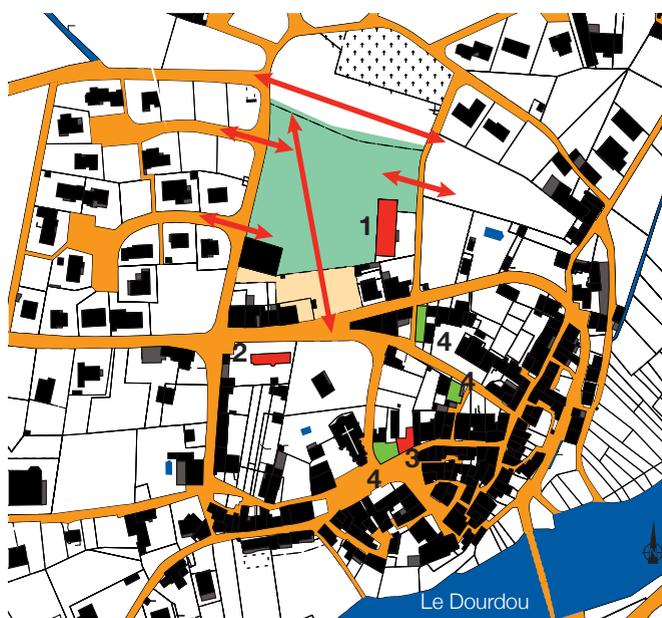
tisser des liens entre les habitants

L'opportunité de disposer d'un grand pré, la réhabilitation de la salle des fêtes, qui tourne le bâtiment vers l'esplanade et la nécessité de régler le problème du stationnement se sont rejoins pour rassembler les habitants ; Ils sont les éléments du schéma directeur.

La mise en forme d'une esplanade commune va relier les deux quartiers et favoriser la vente des derniers lots libres.

schéma d'intention C.A.U.E. : Relier les quartiers

- 1 - salle des fêtes / 2 - école
- 3 - mairie / 4 - restaurants



des accès faciles et visibles

à cette esplanade sont dessinés. Le carrefour de la Vierge est un lieu de rendez-vous stratégique. Un muret remplace la haie et laisse passer la vue vers l'esplanade.

Un seuil de quelques marches, doublé d'une rampe inclinée, encadré par deux piliers invite à entrer.



l'accès face au carrefour de la Vierge après aménagement

se déplacer, stationner, se côtoyer...

Une allée mène les transporteurs-routiers du parking aux restaurants, les enfants de chez eux à l'école.

Le stationnement est très souvent un frein à l'utilisation raisonnée des espaces publics tant au niveau de l'espace qui lui est réservé, qu'aux revêtements de sols employés, imperméables et peu accueillants à d'autres usages.

Mesurer raisonnablement la place et l'emplacement du stationnement est un enjeu politique plus important qu'il n'y paraît, pour la réalisation de la vie sociale.



...aujourd'hui les véhicules se garent près du cimetière. Vous savez, un poids lourd quand vous lui faites un parking accessible sur lequel il peut manœuvrer tranquillement, il est plutôt content... Une fois que vous avez discuté avec eux de leur besoin et que vous avez dimensionné des parkings pour répondre à ces besoins-là, après vous pouvez leur demander d'aller se garer ailleurs...

Francis Castan, maire de Montlaur



sens, identité,
économie,

Le projet d'aménagement, contre toute banalité, exprime les caractères particuliers du lieu et de cette région du département.

L'architecte a su proposer à la fois un aménagement sobre, économe et les matériaux emblématiques du territoire pour le réaliser. Grès, sable du rougier, thym, genêts... sont autant d'éléments locaux qui ont été, ici, « récoltés » et travaillés par l'employé municipal.

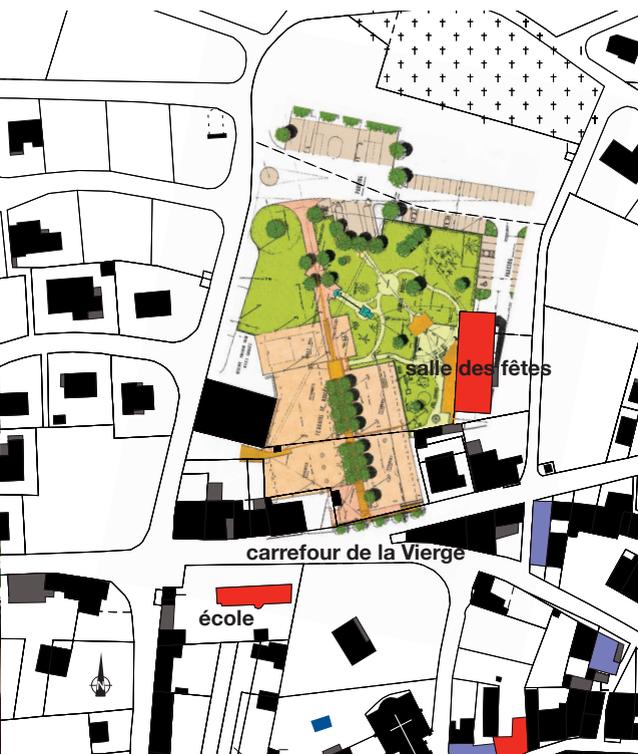


cache containers « sur mesure »

un savoir-faire
en régie

L'implication et l'initiative de l'employé municipal ont grandement servi le projet de l'architecte.

Du mobilier « sur mesure » (murs, cache-containers, bancs...) a été réalisé par l'employé municipal, les végétaux ont été choisis pour leur adaptation aux conditions locales et leur peu d'exigence en entretien (thym...).



667 habitants
1997 - A. Galtier, architecte dplg



« On a eu une approche très rustique car on n'a pas les moyens pour entretenir des surfaces trop importantes... »

Des architectes...

Le C.A.U.E. a mené la première mission ; un architecte a réalisé un diagnostic du village. Il nous a éduqué et sensibilisé à l'appréhension de notre village, les élus dans un premier temps, et ensuite la population. Il a eu une approche assez pertinente à laquelle on a rapidement adhéré.

Certains architectes sont à l'écoute des maîtres d'ouvrage, mais d'autres peuvent tellement délirer que la confiance n'est plus possible. D'autant plus que les budgets sont limités. Les architectes avec qui nous avons travaillé - celui du C.A.U.E. et celui qui a réalisé le projet d'aménagement des espaces publics - nous ont mis en confiance. Ils ont eu une certaine sensibilité. Nous avons pu appréhender le programme de façon convenable, avoir la volonté d'y affecter des moyens et s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire 10 à 12 ans.

Un fil conducteur

Que l'on soit citoyen ou élu, un programme de dix ans peut paraître long, voire interminable. Cependant à l'échelle d'une génération, c'est très court. Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir suivi ce programme comme fil conducteur sur dix ans et d'avoir eu ces architectes.

Le fait de ne pas disposer de beaucoup d'argent nous a fait avancer doucement. Au fur et à mesure de l'avancement du programme, nous avons pu détecter des petits détails, qui nous ont permis de coller vraiment aux attentes de la population.

L'impulsion départementale

L'impulsion politique départementale a été déterminante pour le lancement de ce projet.

Jamais nous ne nous serions intéressés à ce dossier sans cela, car nous avons des préoccupations communales plus primaires, des problématiques de réseaux, d'assainissement ou de voirie.

L'efficacité des élus, dans les communes à vocation agricole, est souvent mesurée à la qualité de la voirie ou au maintien des services publics sans forcément intégrer les conditions indispensables au retour de l'attractivité.

L'aspect du cadre de vie n'est pas abordé par manque de sensibilisation à l'environnement.

Le programme Cœur de Village nous a permis d'une part d'être sensibilisés et d'autre part de convaincre la population et les élus pour pouvoir affecter les budgets.

Sans le concours de l'argent public, nous n'aurions pas pu mobiliser ces fonds. Aujourd'hui, j'ai tendance à dire que nous réalisons chaque année, avec ou sans financement public, une tranche d'aménagement Cœur de village car la population nous sollicite pour travailler sur de nouveaux quartiers.

C'est une véritable demande qui se concrétise également par la réhabilitation du bâti privé par les habitants.

Petit à petit, une harmonisation se crée, ceci grâce à l'éducation et à une sensibilisation au cadre de vie.

Une approche humaine...

Le vieux village et le nouveau village cohabitaient, avec deux populations différentes : personnes âgées dans l'ancienne partie, jeunes ménages dans le nouveau. Il était nécessaire de créer un lien entre les générations. L'aménagement de l'espace public a tenté de répondre aux besoins de toutes les générations. Le projet a donc eu une approche architecturale mais également sociale. Les populations ont été consultées afin de prendre leur avis en compte.



entretien
avec Francis
Castan maire
de Montlaur

L'attractivité, le regain de population, des effets positifs...

Ce programme est à l'origine du retour de l'attractivité (+ 16% de progression entre les deux derniers recensements) dans le village, les habitants du lotissement n'avaient en effet aucun espace public, tandis que les habitants de l'ancien village n'en exprimaient pas le besoin, ayant toujours connu le village sans.

Après la création de cet espace public, les gens se sont appropriés les lieux, ils ont fait venir d'autres personnes. Finalement la population a augmenté de 16%. Tout ce travail mené sur l'appropriation des espaces publics, les réaménagements et la valorisation du cadre de vie, a favorisé l'attractivité du village.

La procédure Cœur de Village, quand elle nous a été présentée, nous a effrayé, nous avions peur que ce soit encore une usine à gaz. Aujourd'hui, nous sommes convaincus par la procédure et ses effets positifs.

Associer les habitants

C'est important dans la démarche, d'associer les habitants. Ce ne sont pas eux qui prennent les décisions, les élus l'ont été pour cela. Mais il est nécessaire de les associer à chaque étape, car le projet est mieux compris, les nuisances des travaux mieux acceptées.

Le C.A.U.E., les collectivités, les habitants, les architectes...

Le C.A.U.E. et le programme départemental sont également des outils qui ont permis aux architectes, les architectes « conventionnels » de s'intéresser à l'espace public.

Lorsque nous avons travaillé avec cet architecte, nous avons convenu que sa mission serait payée lorsque la municipalité aurait retenu le projet global. Il a été rémunéré sur le montant des travaux engagés et a travaillé son projet jusqu'à ce qu'il soit validé. Cette collaboration ayant été fructueuse nous avons continué à travailler avec le même architecte en lui confiant différentes missions depuis dix ans.

Il travaille d'ailleurs aujourd'hui également pour des gens du village.

Il est naturellement devenu l'architecte référent pour la commune mais aussi pour ses habitants.

J'ai un bon souvenir de cette opération et le C.A.U.E. m'a été d'un grand concours. Si ce type d'organisme travaille au service des populations, il acquiert vite une certaine légitimité. Il est important que le citoyen comprenne à quoi sert et où va son argent ; la mission est accomplie lorsqu'on arrive à cela.

lévezou

107





Lézou

109

barrière

Les monts du Lézou possèdent une image de pays rude où les obstacles naturels sont très présents. Les lignes de crêtes relevées des vallées de l'Aveyron et du Tarn forment une couronne ouverte vers l'ouest, offrant des points de vue sur le département. Barrière climatique entre le nord et le sud du département, ils sont une limite entre influences atlantique et méditerranéenne.

un paysage ouvert

L'aspect ouvert du paysage, dû autrefois à l'abondance des landes acidophiles ou des prairies tourbeuses, est provoqué aujourd'hui par la mise en culture fourragère de ces terrains. Naturellement marqué par la hêtraie montagnarde, l'aspect végétal est surtout aujourd'hui, celui des productions agricoles du Lézou.

les grands domaines autosuffisants

Ils ont été les principaux acteurs de l'aménagement de ce territoire en maintenant l'ouverture du paysage par une gestion lâche. La rigueur des conditions climatiques, les mauvaises qualités agronomiques des sols et les traditions de maintien du patrimoine foncier ont permis de conserver des structures foncières aux dimensions adaptées aux besoins actuels.

une austérité séculaire

Le Lézou a toujours constitué un obstacle et un lien entre Rodez et Millau, avec des conditions de passage difficiles dues notamment à la rigueur climatique. Celle-ci a également un effet sur l'architecture composée de grands volumes. Malgré son austérité, révélée par les faibles ouvertures et les murs aveugles au nord, elle offre des détails soignés.

bouleversement du paysage au XX^{ème} siècle

Deux phénomènes ont bouleversé la perception du paysage du Lézou : l'évolution agricole et la mise en eau des lacs accompagnée d'un développement touristique parfois peu maîtrisé. Les étendues bleues des lacs et successivement brun et vert tendre des prairies marquent ainsi de façon totalement nouvelle les paysages. Ces transformations du paysage se poursuivent aujourd'hui de façon verticale avec l'installation de parcs éoliens.

Vezins de Lévezou

le village du château



féodal et secret...

Vezins, a toujours été à l'écart des grands axes de circulations depuis le « cami ferrat » en passant par les routes royales des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les départementales l'évitent encore aujourd'hui. La contrepartie de cet isolement se trouve dans la notion d'abri.

A l'abri des vents du Nord par le massif du Pal, le site offrait un espace plus résidentiel et domanial que défensif ou stratégique. Le caractère secret du village est confirmé par sa morphologie et son environnement, colline et bois faisant écran à sa perception.

Le village, établi au pied du cône, était totalement inféodé au château.



la mise en valeur de l'entrée

Le village s'aborde par le château. L'aménagement vient conforter la noblesse de l'entrée de Vezins par un complément des plantations d'alignement et un traitement sobre des accotements : tilleuls, hêtres et herbe.



souligner la présence de l'eau

Grace à son sol métamorphique le village se voit entouré de hautes sources, leur présence a certainement également justifié l'implantation humaine. L'eau est très présente, sans tapage ni prétention, discrète comme le village... des sources, une noble fontaine, des ruisseaux naissants, l'œil bleu...

À l'entrée du château, deux marches amènent à la fontaine. Des bornes en pierre, inspirées des bornes qui protégeaient les édifices des roues de charette, délimitent discrètement ses abords.

La simplicité du traitement ne vient pas contredire le caractère du lieu.

Par contre, la mise en oeuvre des schistes debout, soit dans les ruelles, soit sur les caniveaux, est parfois déficiente. La transmission de ce savoir-faire, lié à la mise en oeuvre de la pierre, devient un problème par manque de main-d'oeuvre qualifiée.

du local au général

Le Lévezou est le château d'eau du département. Préserver cette ressource est un des enjeux actuels.

111

La nature des aménagements contribue ou non à l'imperméabilisation des sols. Cette donnée doit être présente dans toute réflexion d'aménagement ou d'urbanisme.



634 Habitants
1992 - SICA Habitat Rural



Canet de Salars

un foirail pour tout un chacun



Le foirail de Canet de Salars a toujours été le lieu d'activités communes. Ancien communal pour les bêtes, les foires, parking, terrain de jeux il doit assurer ces diverses fonctions.

Le goudron a rendu propre et sans entretien ce vaste espace. Progrès à une certaine époque, il reste aujourd'hui un matériau d'usage, utile, mais qui peut être employé avec plus de discernement.

concilier agriculture et tourisme

Ce village agricole, qui comptait au XVII^{ème} siècle plus de 1000 habitants, se transforme l'été en station balnéaire avec la proximité du plan d'eau de Pareloup. A Canet de Salars ces deux pratiques conditionnent l'aménagement des espaces publics.



« Ce que l'on ne voulait pas : de ville
dans le village...on voulait éviter que ça
ressemble à une ville...»



schéma d'intention C.A.U.E.

Le foirail, un vaste plateau libre où s'exercent des activités diverses, en est l'élément central. Plusieurs places jalonnent le village.

Le schéma directeur du C.A.U.E propose d'unifier l'espace par un maillage d'arbres de haute tige et le calepinage des limites. Sans hypothéquer les différentes affectations utiles, ce parti redonne une image conviviale et soignée à ces vastes surfaces.





greffer les extensions

Le village se développe aujourd'hui le long de la RD 538, nouvel axe de circulation depuis la mise en eau du lac de Pareloup. Les arrivées dans le bourg longent les lotissements anciens et récents. Pour affirmer ces entrées, premières images du village et les intégrer à sa structure urbaine, les accotements ont été requalifiés sobrement.

Donner un statut d'espace public villageois -et non pas d'axe routier- inscrit dans l'espace et dans l'usage, assure une continuité avec le noyau ancien. C'est aussi un moyen d'affirmer la priorité des piétons sur la voiture.





selon les lieux et leur usage,

les matériaux sont différents. Les pavés de pierre sont réservés au parvis de l'église, aux bordures qui entourent les pieds des arbres. Ils soulignent la qualité et le statut de ces lieux.

Sur la rue principale, les accotements sont traités simplement : gravier, herbe, bordure et caniveau de béton.

sobriété et entretien

La modestie des budgets communaux, des surfaces importantes, un personnel restreint obligent à aller à l'essentiel. Dès la conception, la gestion des lieux est prise en compte. Prévoir comment sera entretenu l'espace fait partie intégrante du projet. En se défaisant de schémas trop urbains inadaptés, le maître d'oeuvre, architecte, propose une réponse modeste et sobre parfaitement en adéquation avec le site et les diverses utilisations des lieux.

fleurir : une question de projet

La question du fleurissement est récurrente dans l'aménagement de l'espace public. Pourtant, cette demande est rarement exprimée de façon explicite au concepteur. Cette demande doit être intégrée dès la conception du projet, tant au niveau de la forme de la plate-bande que de son contenu.

Sur le parvis de l'église de Canet, les jardinières encombrent et dévalorisent le lieu. La qualité et l'identité des lieux sont faites de ces « détails ».



pour
un projet
réussi

le sol



Compeyre



Saint Amans du Ram



Sauclières

respecter les traces des savoir-faire locaux. Trop souvent, par commodité, ou par « modernité », d'anciens revêtements de sols ont été noyés sous le goudron. Sauvegarder ces témoignages de la maîtrise des matériaux locaux et de leur mise en oeuvre adaptée à des usages est une des composantes de l'identité des lieux.



calade à
Saint Laurent d'Olt

« Le mot occitan **calade** trouve son origine dans le mot caler. La technique de construction du revêtement des rues était fondée sur la pose de galets calés de champ (sur la tranche) les uns contre les autres.

Cette technique permet une meilleure accroche pour les pieds, et les sabots des animaux. Elle était utilisée de préférence dans les rues à forte pente et évitait l'érosion et le ravinement.

Par extension, le mot calade est utilisé localement pour désigner une rue pavée à forte pente ».

D.Aussibal architecte dplg au PNR des Grands Causses.

confort et durabilité

selon la fréquentation, la topographie, la nature du sol, le lieu, des matériaux parfois très ordinaires et peu coûteux mais dessinés et mis en oeuvre avec soin et discernement, assureront le confort et la durabilité de l'aménagement.



117

chemin des berges de l'Aveyron en sable stabilisé - Villefranche de Rouergue

accès au cimetière - Vernet le Bas



l'imperméabilisation

galopante des sols (10000 km² en 10 ans soit une progression de 10% par an) provoque des problèmes d'écoulement et d'absorption des eaux de pluie. Prendre en compte cette réalité dans l'aménagement de l'espace public est un enjeu important. La marche, le stationnement ne nécessitent pas systématiquement des sols imperméables. La juste dimension des cheminements, par exemple, peut réserver un espace sec limité.

structurer

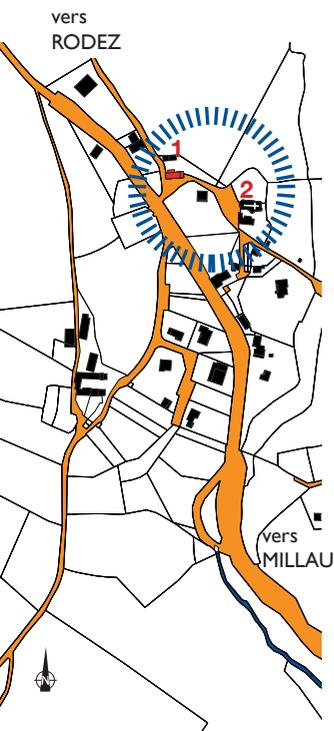
l'espace, absorber les dénivelés du sol, assurent la perennité de l'aménagement et son confort d'utilisation.

à Coussergues, l'accès à l'arrière de l'ancien clocher est dessiné avec soin.



Arques

au bord de la route

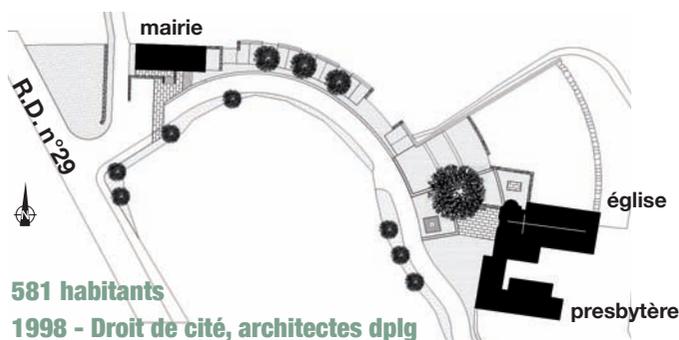


Le village d'Arques est très peu dense. Il est traversé par la R.D. n°29, trajet secondaire de Millau à Rodez. Seuls l'hôtel restaurant, un terrain de tennis et un petit noyau à caractère patrimonial - mairie, église, presbytère - sont perceptibles depuis la route. Le gabarit de la route, identique à l'intérieur et à l'extérieur de l'agglomération, des abords sans qualité particulière, n'apportent aucune indication de présence dans un village.

de la mairie à l'église

L'enjeu consiste à créer, de la mairie (1) à l'église (2), un espace public organisé répondant à divers statuts et fonctions. Cet objectif passera par la convergence entre un bâti de qualité correspondant aux lieux d'usage public que sont l'église et la mairie et la construction de ce lien.

Seuil de la mairie, stationnement et parvis de l'église structureront le parcours entre les bâtiments publics.



581 habitants
1998 - Droit de cité, architectes dplg



le parvis de l'église

L'exemple d'Arques illustre un aménagement de parvis qui différencie le seuil proprement dit de l'église, dallé de pavés, et les abords immédiats simplement stabilisés. Un socle bâti vient souligner et protéger le très bel arbre qui ombrage ce parvis. Il peut, à l'occasion, servir de banc. La fosse de plantation, simplement engazonnée, est à la mesure de l'arbre.

La sobriété de cet aménagement met en valeur l'espace agréable à vivre et les « monuments » que sont l'église et l'arbre. Le traitement du dénivelé du sol, en déclivité devant l'église, interdit par des emmarchements, le stationnement intempestif au seuil de l'église.



Le choix des luminaires s'adapte à la situation : applique intégrée pour baliser le stationnement ou accompagner le parvis de l'église.

Les matériaux de sol : pierre, stabilisé, bordures béton, utilisés avec discernement expriment le statut et l'affectation des espaces.

le seuil de la mairie

est signifié par un escalier-perron à la mesure du bâtiment public.

Ainsi les parvis de l'église et de la mairie répondent-ils au statut symbolique de leurs fonctions civique et sociale.

Entre les édifices publics, le stationnement vient s'inscrire en douceur dans ce site bucolique. Des travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie sont venus compléter la restauration du village.



Villefranche de Panat

une ancienne bastide

Villefranche de Panat fut à l'origine une bastide, fondée au XIII^{ème} siècle par le comte de Rodez associé au seigneur de Panat ; Il n'en reste aujourd'hui que peu de traces si ce n'est dans sa vocation de lieu d'échanges et de commerces.

La ville fut le lieu de foires importantes comme en témoignent les vastes espaces des foirails aux ovins, aux bovins, de la place aux cochons. Ces espaces aujourd'hui dévolus au stationnement sont devenus de vaste aires goudronnées.

Gageons que la prochaine étape sera de leur redonner un aspect plus convivial, à la mesure des usages qu'ils accueillent et de l'image de la ville qu'ils représentent.



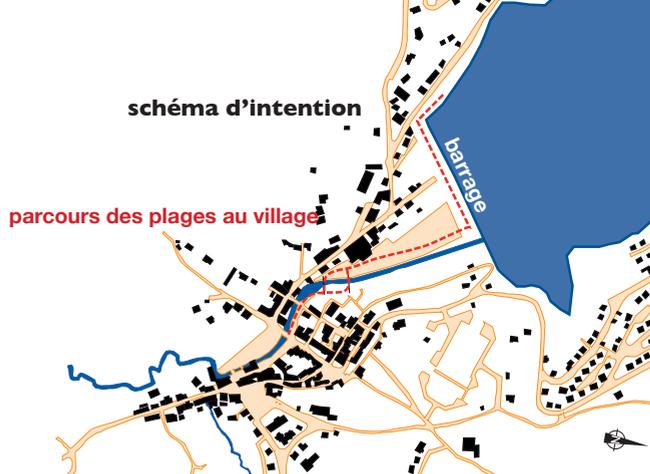
le barrage entre lac et village

le barrage : richesse et barrière

La cité doit sa prospérité actuelle à la création d'un barrage sur l'Alrance, en 1952, occasionnant la mise en eau d'un vaste lac de villégiature.

Autour de ce lac, très apprécié par les populations locales ou étrangères, se développe alors un tourisme familial balnéaire et une urbanisation diffuse de cités EDF et de villages de vacances.

Mais, entre le lac et le bourg de Villefranche, l'ouvrage du barrage dresse une barrière imposante.



ville
franche
de
panat



un fil d'eau entre lac et village

Créer une promenade entre les plages, les campings et le village a été l'enjeu de cette opération. Pour ce faire, aux abords de l'ancienne bastide, des jardins à l'abandon ont été acquis par la municipalité afin de requalifier un parcours plus direct et plus agréable. La création de passerelles assure la continuité du parcours. L'Alrance redevient ainsi le fil qui relie le lac au bourg.

581 habitants

1997 - JP Tournier, architecte dplg

Cet aménagement aurait mérité des matériaux moins standardisés tels que les pavés béton de couleur qui banalisent les lieux et supportent mal le vieillissement.

Le contraste d'échelle et de facture entre les murs des jardins potagers et les enrochements des berges affaiblit l'identité du lieu et l'intérêt de la réalisation. Le choix des matériaux, ici à connotation trop urbaine, est déterminant pour l'ambiance des lieux.



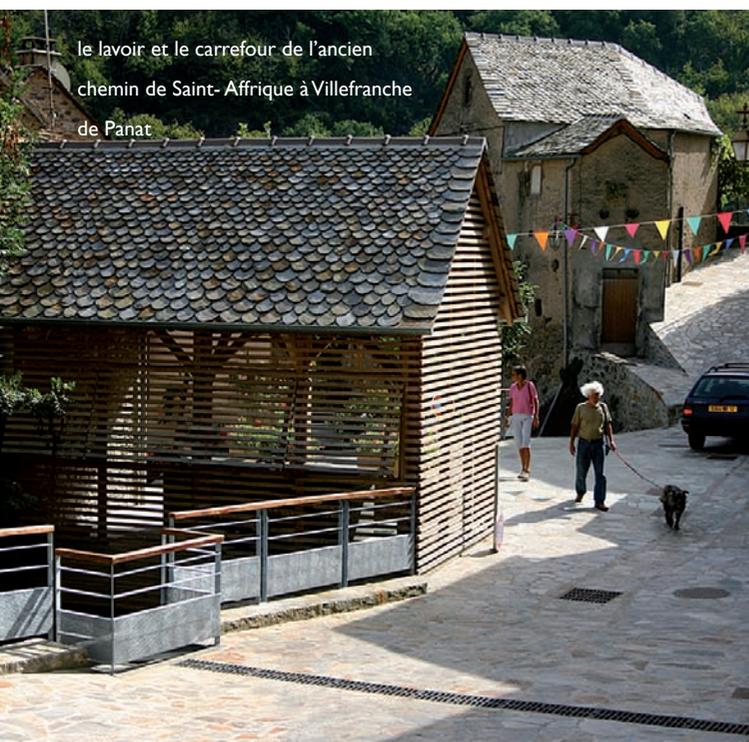
Le Truel

au fil de l'eau

Sur la rive droite du Tarn, au coeur des « Raspes », le village du Truel fait le lien entre Saint Affricain et Lézérou.

Le village s'est d'abord développé le long d'anciens chemins muletiers parallèles à la pente, puis perpendiculairement à la rivière, avec le passage en bac sur le Tarn. Le nom du Truel vient de pressoir à vin. La viticulture et les échanges ont imprégné ce lieu.

le lavoir et le carrefour de l'ancien chemin de Saint-Affrique à Villefranche de Panat



les abords du gîte communal après travaux



La construction d'un barrage électrique a déplacé les équipements et l'évolution urbaine vers l'Est.

La densité et l'accessibilité difficile ont peu à peu dépeuplé le village d'origine.

revitaliser l'axe nord sud

La rue des Hortes et le ruisseau de Saint Amans sont parallèles, reliés par des porches, des venelles ou des escaliers. La réhabilitation d'une maison communale en hébergement de tourisme a été le point de départ de la revitalisation du quartier.

rue et ruisseau



La remise en état du ruisseau, de ses abords et de la rue principale ont accompagné la restauration du bâti.

«...l'idée, à l'origine, pour le lavoir, c'était d'avoir quelque chose de très ajouré, c'est-à-dire travailler une architecture contemporaine, classique dans la forme, mais contemporaine dans le traitement. Qu'il y ait une transparence, que cela ne soit pas un volume fermé.



une promenade,
sauvage le long du ruisseau,
minérale dans le village...

...le travail avec le paysagiste Guillaume Laizé a été de travailler avec des plantes un peu particulières, ne pas travailler une plantation artificielle, ...travailler avec le cours d'eau, avec des plantes aquatiques...

Ce dont on avait envie c'est qu'il y ait un côté minéral sur le cheminement dans le vieux village, mais que le ruisseau garde son côté un peu sauvage...

Pierre Enjalbal, architecte dplg

332 habitants
2006 - P.Enjalbal &
E. Bertrand,
architectes dplg
G.Laizé, paysagiste dplg



Reconquête des berges du ruisseau et des espaces publics par des essences végétales demandant peu d'entretien

INTÉRÊT DES FLORAISONS



ACANTHE



AIGUILLE DE CLÉOPATRE



CANNE A PÊCHE DES ANGES



TRITOMA

INTÉRÊT DES FEUILLAGES



PETASITE



HOSTA



RODGERSIA



RHUBARBE

INTÉRÊT DES FLORAISONS



DIGITALE



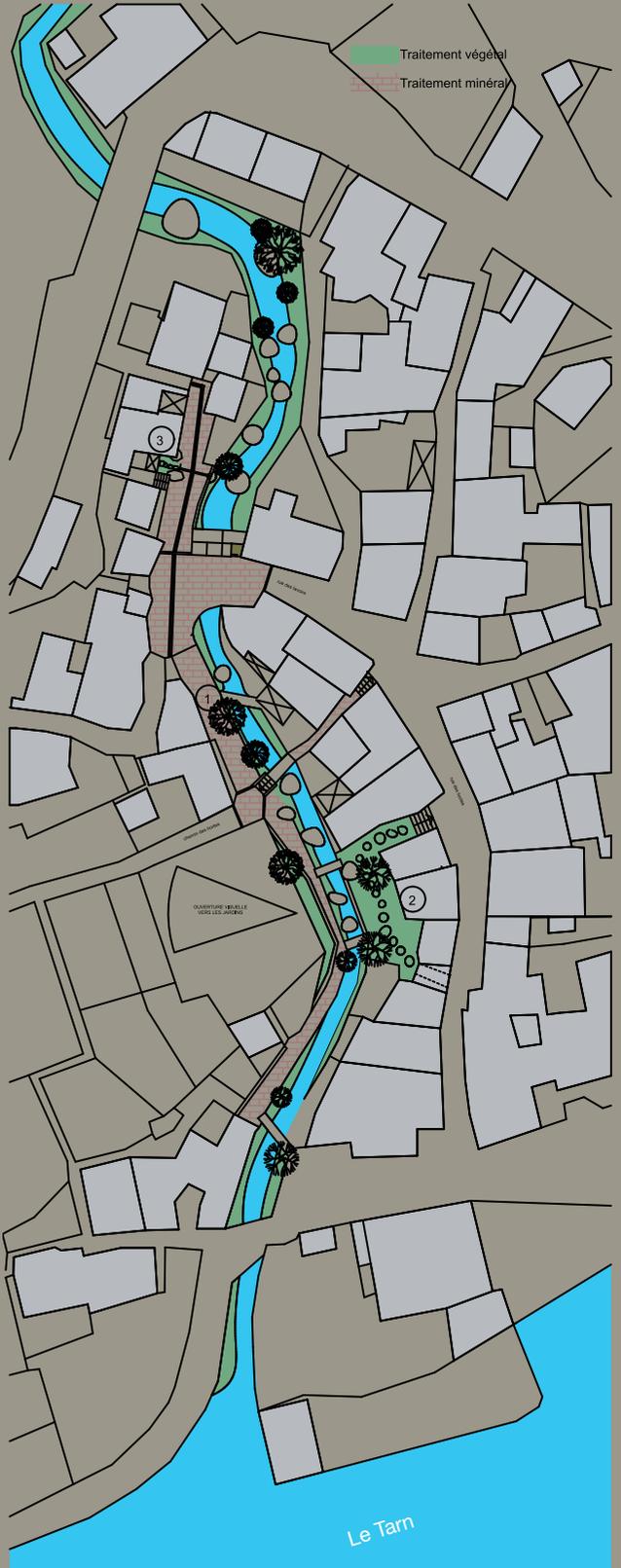
BERCE GÉANTE DU CAUCASE



IRIS



LIS D'UN JOUR



Le Tarn



entretien avec Pierre Enjalbal architecte dplg

Une histoire

Dans une opération Cœur de village, j'aime aller vers les habitants, travailler avec eux, en d'autres termes faire une architecture participative. Aujourd'hui, le dessin dans un Cœur de village a toute son importance, mais l'histoire du lieu doit également apparaître dans l'aménagement de l'espace public. Ne pas oublier qu'il est un lieu de vie, les lieux de battage par exemple. Il faut essayer de conserver cette âme-là, et non « aménager pour aménager ». Dans un village, l'architecte doit dégager des espaces et les rendre utilisables.

S'adapter au lieu

En école d'architecture, nous sommes formés pour faire de « grands projets », ensuite il faut arriver à s'adapter au lieu. C'est cela qui est difficile car la démarche à effectuer est inverse et demande d'aller à l'essentiel. Il faut travailler au cas par cas sans appliquer de recettes.

Parfois, il suffit de dessiner un mur pour que l'aménagement fonctionne. Par la suite, il faut effectuer tout un travail de communication pour expliquer le projet aux élus. Leur expliquer qu'un projet de petite envergure peut transformer la vie sociale d'un village.

Un dialogue

L'important est de rester dans la construction d'un projet. Avec ce principe, on peut travailler avec des personnes ayant des compétences différentes. Si le travail s'effectue dans un dialogue permanent avec les gens, je peux travailler aussi bien avec un paysagiste, qu'un architecte, un ingénieur ou un plasticien...

Le temps et la rencontre

L'enjeu, dans un aménagement des espaces publics, est différent de celui d'un bâtiment. Dans un village, on se trouve dans du vécu, du raconté. Le temps de travail sur un projet de ce type est important, car le dialogue est toujours présent. Par exemple, lorsque l'on monte un mur, le travail s'effectue à trois : le maçon, la commune et moi...

Le programme Cœur de village porte cette dimension humaine. Il laisse des possibilités de rencontres et grâce à cela les projets peuvent évoluer.

Aller à l'essentiel

Au-delà du dessin de l'architecte, dans un Cœur de village, c'est le côté social qui est important. L'objectif n'est pas de « dessiner pour dessiner » mais de comprendre le fonctionnement du village. Le budget étant généralement serré, le superflu n'a pas sa place. Il faut donc aller à l'essentiel, faire moins mais le faire bien, en d'autres termes, éviter de construire des éléments trop présents.

nord aveyron

127



nord aveyron



129

une identité montagnarde tissée par les complémentarités

Vallées, piémonts et plateaux sont les composantes d'un système identique à celui des régions de montagne. Malgré ce fonctionnement complémentaire, le Nord Aveyron ne constitue pas une unité mais un regroupement de plusieurs «pays», la plupart du temps clairement identifiés par leur nom : Aubrac, Boraldes, Vallées du Lot et de la Truyère, Viadène et Carladez.

une logique d'étagement

Ce caractère montagnard se traduit dans les paysages ; ils sont en effet marqués par une dualité saisonnière, la rigueur de l'hiver s'effaçant devant l'exubérance du printemps. Mais le caractère majeur de ce territoire est l'organisation étagée que l'on retrouve aussi bien dans le bâti que dans la végétation ou le climat.

synthèse de l'histoire géologique aveyronnaise

L'ascension de la vallée du Lot vers les sommets de l'Aubrac donne à lire 300 millions d'années d'histoire géologique. Les 5 pierres de l'Aveyron (schiste, granite, calcaire, basalte, grès rouge) se mêlent aussi bien dans le bâti que dans les galets de la vallée du Lot, et représentent la palette de roches du département.

des chapelets de bourgs jusqu'aux burons

Un chapelet de bourgs occupe les larges dilatations de la vallée du Lot tandis que les plateaux sont maillés par un réseau de villages et de hameaux. Ceux-ci sont implantés au pied d'une coulée basaltique qui apporte abri et sources. Lorsque l'on progresse vers les hauteurs le territoire est occupé par des fermes isolées puis par de l'habitat temporaire (burons). Ainsi la structure urbaine du Nord Aveyron est fortement liée à sa géologie, son climat et son paysage.

château d'eau

La ressource abondante en eau (pluviométrie et densité des cours d'eau) a conduit à son exploitation sous forme notamment de barrages hydroélectriques. Le façonnement de ce paysage passe ainsi par des phénomènes naturels qui creusent les boraldes et l'intervention humaine plus brutale modifiant la perception des vallées encaissées et permettant le développement de certains bourgs.

Castelnau de Mandailles

long comme Mandailles...

Mandailles (commune de Castelnau de Mandailles) s'est développé dans une boucle du Lot, sur l'arête d'un éperon rocheux à la pointe duquel s'est implanté un château. Le village s'est constitué en village-rue, de l'église au château.

En 1947, la construction du barrage de Castelnau-Lassouts crée le lac.



vue sur le lac de Castelnau

de l'église au château

Cette rue en forte pente, peu carrossable semblait déshéritée et le bâti plus ou moins abandonné.

C'est sur cette rue que se sont concentrés les efforts de la municipalité. Parier sur une requalification de l'espace public a porté ses fruits. Aujourd'hui, la plupart des maisons de Mandailles sont réhabilitées, l'ancien couvent s'est transformé en gîte communal.



avant travaux



la rue après travaux



mandailles

Une bordure de schiste au niveau du sol de la rue : facilité d'entretien et possibilité de franchissement.

une écriture délicate

Le choix d'un matériau unique de qualité, un pavé de pierre de schiste, vient souligner la géométrie des lieux et s'insère délicatement dans le contexte existant sans surenchère.



joindre l'utile à l'agréable

Les bordures en schiste, (matériau de construction de Mandailles) soulignent simplement le dessin de la rue. Mises en place latéralement ou comme un caniveau central, elles sont l'unique matériau de cet aménagement.

La grille, avaloir de prise d'eau, est calepinée dans le module du pavé de pierre et s'intègre sobrement dans le fil d'eau.

un entretien modéré

Les accotements ont volontairement été laissés en l'état, libres à la plantation en pleine terre.



Condom d'Aubrac

de murs et de hêtres

Les boraldes sont à la fois les vallées encaissées entre les plateaux de cette région de l'Aubrac et les affluents du Lot depuis le plateau.

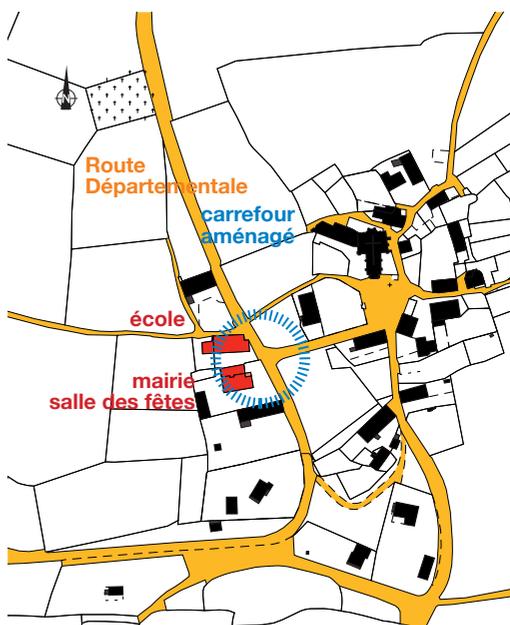


boraldes

Exposé au rude climat du Nord Aveyron, le village s'étend sur un plateau, sa position haute permet d'offrir des vues remarquables sur les boraldes.

sécuriser les espaces publics

A Condom, la route départementale détermine la perception du village, elle le traverse en laissant de côté le centre ancien. La sortie de l'école s'effectue directement sur la route tandis que la mairie et la salle des fêtes sont mises à l'écart. Il fallait résoudre des problèmes de sécurité liés à la circulation des véhicules, mais également offrir une image plus accueillante au village qui semblait laissé à l'abandon avec ses clôtures en mauvais état.





des espaces polyvalents

Par l'utilisation de matériaux simples, pratiques, et le rétrécissement de la chaussée, l'usage de la route départementale est transformé. Laissant une large place aux piétons, permettant le stationnement et le passage d'engins agricoles, l'accueil et la pratique de ce lieu se trouvent améliorés par leur polyvalence.



clôtures soignées, un accueil amélioré

La simplicité des barrières de bois met en valeur le caractère rural du lieu. Elles accompagnent les murets bas jusqu'au centre du village. La simplicité et la rusticité des matériaux employés, basalte des murets, caniveau franchissable en béton et revêtement des accotements, traduisent le caractère rude de Condom.

319 habitants

2003 - A. Chabreyron, architecte dplg





silhouettes

la préservation des arbres existants permet une identification immédiate de ce lieu. Leur silhouette si particulière invite le visiteur à pénétrer dans le cœur même du village, elle agit comme un signal.



devant l'école



vers la place de l'église



entretien avec une habitante

L'avant - après

La comparaison entre l'avant et l'après est vite fait : l'après est beaucoup plus agréable à vivre, beaucoup plus convivial et beaucoup plus plaisant à la promenade. Les routes n'étaient pas en très mauvais état, mais le village n'était pas très agréable avec tous ces barbelés... Avec cette opération, il apparaît plus convivial et plus sympathique.

Les coûts

Tout le village n'a pas été aménagé, mais les travaux réalisés ont donné envie d'aller plus loin, des idées émergent. Ces aménagements ont suscité beaucoup de réactions, notamment à propos du coût, comme dans de nombreux endroits, mais ces personnes-là sont finalement contentes du résultat.

Organiser la vie

Les aménagements devant la mairie : les stationnements désignés simplement, la construction des murets, les plantations de fleurs et la chaussée refaite, ont incité les gens à faire plus attention. Ils ne stationnent plus n'importe où.

Un autre comportement

Petit à petit, chacun se responsabilise. Des maisons sont améliorées, les fleurs sont arrosées par les habitants. On a un maire dynamique et optimiste...



Le Fel

les vignes de la vallée du Lot

Le village est bâti sur une ligne de crête depuis laquelle se découvre un large panorama sur la vallée du Lot.

C'est un des motifs de visite du village ainsi que la réputation de son vin et de ses auberges.

Sa situation ensoleillée, malgré l'altitude, lui donne un abord accueillant : rosiers, glycines, treilles, roses tremières sont au premier plan. Le projet saura tirer parti de cette qualité et conserver aux habitants le soin de fleurir la rue.

La mise en souterrain des réseaux - électricité, téléphone - s'avérait nécessaire. La municipalité a saisi l'opportunité du programme Coeur de village pour requalifier la rue après les travaux d'enfouissement.

un village-rue

Ici, la rue est l'espace public principal que se partagent le piéton et l'automobile. Depuis quelques points particuliers sur ce parcours, se découvre le paysage sur les terrasses de vignes et la vallée.

L'aménagement viendra signifier cette double vocation : qualifier la rue et découvrir des points de vue.



Une simple bordure de schiste respecte le dessin sinueux de la rue sans sophistication



171 habitants

1999 - JM. Catusse-Bazet, architecte dplg



le fel

en toute simplicité, la chaussée est ainsi calibrée à sa juste mesure. Le caniveau en schiste, pierre avec laquelle est bâti le village, guide les eaux pluviales et délimite les accotements dévolus aux plantations en pleine terre qui bordent les habitations, ou stabilisés pour un usage de terrasse ou de stationnement.



L'ambiance de la rue est faite des éléments qui la bordent : murs, clôtures, fleurs, bâti, points de vue...

un paysage La cour de la mairie, ancienne école publique, bénéficie d'un point de vue imprenable sur les côteaux. Positionnée à l'entrée du village, la mairie tourne le dos à la rue. Par contre, sa façade principale donne sur cette cour agréable. L'accès confidentiel, fermé par un portail, empêchait la terrasse de participer à l'espace public. Ce point souligné par l'analyse du C.A.U.E. a été intégré lors du réaménagement ultérieur du bâtiment. Le déménagement au rez de chaussée des services de la mairie et la création d'une pergola ont été l'occasion de redonner au public la jouissance de cette terrasse. Exposée plein sud, ombragée par de vénérables tilleuls, elle accueille habitants et touristes venus admirer la rectitude des terrasses de vignes installées sur les côteaux.



entretien avec M^{me} Albespy, aubergiste

Une évolution

Il y a vingt ans, le Fel était beaucoup moins structuré qu'aujourd'hui. Au fil des années, les gens sont venus y habiter, ont restauré leur maison.

Enfouissement des réseaux

Au départ, la volonté communale était d'enfouir les réseaux. Le résultat a été spectaculaire sur la petite route entre le hameau du Roussy et du Fel. Les poteaux et les fils gâchaient un paysage magnifique. Lorsque les travaux d'enfouissement ont été réalisés, j'ai trouvé ça merveilleux car lorsqu'on a levé la tête, on a pu voir un ciel complètement dégagé...

Chaque particulier participe à l'espace public en fait...

A partir de ce moment-là, les gens se sont mis à retaper leur maison. Puis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale a permis d'avoir de bonnes relations avec l'employé de la commune qui travaille vraiment très bien pour l'entretien du village. Tout le monde y met donc du sien, chaque particulier participe à l'espace public.

L'emblème du village

La mairie était une ancienne école. Le préau de la cour a été démoli, puis la cour aménagée en terrasse. L'emblème du village étant la vigne, il a été logique, lors de la restauration de la mairie, d'ombrager la terrasse par une treille. La vue sur la vallée depuis cette terrasse est vraiment intéressante. La municipalité a également installé un panneau dans la cour, indiquant les circuits de randonnée. De nombreuses choses se sont ensuite greffées là-dessus.



liste des opérations coeur de village

opérations coeur de village

maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre

Canton de BARAQUEVILLE

- Boussac** F. POUX, architecte dplg
- Camboulazet** SICA Habitat Rural
- Castanet** P. ENJALBAL, architecte dplg

Canton de BELMONT sur RANCE

- Montlaur** A. GALTIER, architecte dplg
- Mounes Prohencoux** E. BERTRAND, P. ENJALBAL architectes dplg
& G. LAIZÉ, paysagiste dplg
- Murasson** M. HUBERT, architecte dplg
- Rebourguil** E. BERTRAND, A. GORGEON, architectes dplg

Canton de BOZOULS

- Gabriac** SICA Habitat Rural
- Rodelle (Bezannes)** SICA Habitat Rural

Canton de CAMARÉS

- Brusque** JB. DOUCET-BON/MH. GAL-MULLER architectes dplg
- Fayet** A. GALTIER, architecte dplg

Canton de CAMPAGNAC

- Campagnac** D. GAUBERT, architecte dplg
- Saint Laurent d'Olt** R. PUECH, architecte dplg
- Saint Martin de Lenne**
- Saint Saturnin de Lenne**

Canton de CAPDENAC Gare

- Les Albres** J. JAVELAUD, architecte
- Asprières** C. COUDERC, architecte dplg
- Balaguier d'Olt** A. MARTY, architecte dplg
& G. LAIZÉ, paysagiste dplg
- Bouillac** C. COUDERC, architecte dplg
- Causse et Diège** J. BERNUS, paysagiste dplg
- Foissac** J. CAPRARO, architecte dplg
- Naussac** P. BLONDIN, architecte dplg

Canton de CASSAGNES BEGONHÈS

- Arvieu** M. AUTRET, architecte dplg, H. de BROUWER paysagiste
- Auriac Lagast**
- Comps Lagrandville** G. LAIZE, paysagiste dplg, A. MARTY, architecte dplg
- Sainte Juliette sur Viaur** G. RICHARDSON, architecte dplg
- Salmiech** DROIT DE CITE, architectes dplg

Canton de CONQUES

- Saint Cyprien sur Dourdou** SICA Habitat Rural

opérations coeur de village

maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre

Canton de CORNUS

- Le Clapier** BOUSSAGUET & VIDAL architectes dplg
- Cornus** H.RAVEL, paysagiste dplg
- Marnhagues et Latour** JP. VILLEMAGNE, architecte dplg
- Sainte Eulalie de Cernon**
- Le Viala du Pas de Jaux**

Canton de DECAZEVILLE

- Almont les Junies** M.AUTRET, architecte dplg
- Boisse Penchot** T. CHABBERT, paysagiste dplg
- Flagnac** C.COUDERC, architecte dplg
- Saint Parthem** V.JOFFRE, architecte dplg
- Saint Santin** JL. LEGRAND, architecte dplg

Canton d'ENTRAYGUES

- Le Fel** JM.CATUSSE-BAZET, architecte dplg
- Espeyrac** P. MAC ALEESE, architecte dplg
- Golinac** JM. CATUSSE-BAZET, architecte dplg
- Saint Hyppolite** SICA Habitat Rural

Canton d' ESPALION

- Bessuejous** SICA Habitat Rural
- Castelnau de Mandailles (Mandailles)** R. PUECH, architecte dplg
- Lassouts** SICA Habitat Rural

Canton d' ESTAING

- Campuac** SICA Habitat Rural
- Coubisou** DROIT de CITÉ, architectes dplg
- Le Nayrac**
- Sébrazac** P. MAC ALEESE, architecte dplg

Canton de LAGUIOLE

- Cassuéjous**
- Montpeyrroux** C. MAISONNEUVE, paysagiste dplg

Canton de LAISSAC

- Coussergues** DROIT DE CITE, architectes dplg
- Séverac l'Église** SICA Habitat Rural
- Viminet**

Canton de MARCILLAC

- Clairvaux** P. MAC ALEESE, architecte dplg
- Mouret**
- Muret le Château** P. MAC ALEESE, architecte dplg
- Nauviale** C.VIGUIER, architecte
- Saint Christophe Vallon** C.VIGUIER, architecte
- Valady** P. MAC ALEESE, architecte dplg

Canton de MILLAU Est

- Aguessac** D.LEGRAND, architecte dplg
- Compeyre** F.VERDIER, architecte dplg
- Paulhe** F.VERDIER/DROIT DE CITE, architectes dplg

Canton de MILLAU Ouest

- Comprégnac** F. VERDIER, architecte dplg

Canton de MONTBAZENS

- Brandonnet** P. MOLY, architecte dplg
- Compolibat** C.COUDERC,/A. ROUX, architectes dplg
- Drulhe** C.COUDERC, architecte dplg
- Lanuéjous** MARTY Frères, architectes dplg
- Lugan** C.COUDERC, architecte dplg
- Peyrusse le Roc** C.COUDERC, architecte dplg
- Privezac** MARTY Frères, architectes dplg
- Roussennac** C.COUDERC, architecte dplg
- Valzergues**
- Vaureilles** MARTY Frères, architectes dplg

Canton de MUR de BARREZ

- Brommat**
- Mur de Barrez** C. BELLAT, architecte dplg
- Murols**
- Taussac** SICA Habitat Rural
- Thérondeles** Atelier CASSINI

Canton de NAJAC

- Bor et Bar** L.COLETTI, architecte dplg
- Lunac** M.NOUVIALE, architecte dplg
- Monteils** MARTY Frères, architectes dplg
- Saint André de Najac** L.COLETTI, architecte dplg
- Sanvensa** A.LETELLIER, architecte dplg &
C.MAISONNEUVE, paysagiste dplg

Canton de NANT

- La Couvertoirade** SICA Habitat Rural
- L'Hospitalet du Larzac**
- Nant** JB. CROUZET, architecte dplg
- Saint Jean du Bruel** P. MAC ALEESE, architecte dplg
- Sauclières** F.VERDIER, architecte dplg

Canton de NAUCELLE

- Centrès** C. MAISONNEUVE, paysagiste dplg
- Meljac** JP.RAUDE, architecte dplg
- Quins** P. ENJALBAL, architecte dplg
- Saint Just sur Viaur** P. ENJALBAL, architecte dplg
- Tauriac de Naucelle** SICA Habitat Rural

Canton de PEYRELEAU

La Cresse	A CARLA, architecte
Mostuéjols	DROIT DE CITE, architectes dplg
Peyreleau	F. VERDIER, architecte dplg
Rivière sur Tarn	JP. VILLEMAGNE, architecte dplg
La Roque Sainte Marguerite	D. LEGRAND, architecte dplg
Saint André de Vezines	
Veyreau	S. PONS-ROUQUETTE, architecte dplg

Canton de PONT de SALARS

Agen d'Aveyron	DROIT DE CITE, architectes dplg
Arques	DROIT DE CITE, architectes dplg
Canet de Salars	A GALTIER, architecte dplg
Prades de Salars	C CARTAYRADE, architecte dplg
Trémouilles	A GALTIER, architecte dplg
Le Vibal	DROIT DE CITE, architectes dplg

Canton de RÉQUISTA

Durenque	P. ENJALBAL, architecte dplg
Lédergues	
Rulhac Saint Cirq	
La Selve	

Canton de RIEUPEYROUX

La Bastide l'Évêque	MARTY Frères, architectes dplg
La Capelle Bleys	F. POUX, architecte dplg
Prévinquières	MARTY Frères, architectes dplg
Saint Salvadou	MARTY Frères, architectes dplg
Vabre Tizac	MARTY Frères, architectes dplg

Canton de RIGNAC

Anglars Saint Félix	
Auzits	
Bournazel	SICA Habitat Rural
Goutrens	J.GOMBERT, architecte dplg
Mayran	SICA Habitat Rural

Canton de SAINT AFFRIQUE

La Bastide Pradines	
Calmels et le Viala	BOUSSAGUET & VIDAL, architectes dplg
Saint Félix de Sorgues	
Saint Izaire	E.BERTRAND, P.ENJALBAL, architectes dplg
Saint Jean d'Alcapiès	E.BERTRAND, P.ENJALBAL, architectes dplg
Tournemire	
Vabres l'Abbaye	G.COLDEFY, architecte dplg

Canton de SAINT AMANS des CÔTS

Campouriez (Banhars) SICA Habitat Rural
Florentin la Capelle F. BAGES-BUREAU, architecte dplg

Canton de SAINT BEAUZÉLY

Castelnaud Pegayrols R. COUTOU, architecte dplg
Montjaux
Saint Beauzély D. LEGRAND, architecte dplg
Viala du Tarn

Canton de SAINT CHÉLY d'AUBRAC

Condom d'Aubrac A. CHABREYRON, architecte dplg

Canton de SAINTE GENEVIÈVE sur ARGENCE

Cantoin M. GERVAIS, architecte
Lacalm D. LEGRAND, O. FOA, architectes dplg
La Terrisse

Canton de SAINT GENIEZ d'OLT

Pierrefiche d'Olt F. BAGES-BUREAU, architecte dplg
Pomayrols R. PUECH, architecte dplg
Prades d'Aubrac F. BAGES-BUREAU, architecte dplg
Sainte Eulalie d'Olt

Canton de SAINT ROMÉ sur TARN

Ayssènes G. BOUSSAGUET, architecte dplg
Broquiès E. BERTRAND, architecte
Brousse le Château J. LACOMBE & M. de FLORINIER,
architectes dplg
Saint Rome de Tarn L. VENTURI, architecte
Saint Victor et Melvieu G. BOUSSAGUET, architecte dplg
Le Truel P. ENJALBAL, E. BERTRAND, G. LAIZÉ,
architectes et paysagiste dplg

Canton de SAINT SERNIN sur RANCE

Brasc A. GALTIER, architecte dplg
Combret SICA Habitat Rural
Coupiac A. GALTIER, architecte dplg

Canton de SALLES CURAN

Alrance A. GALTIER, architecte dplg
Curan C. CARTAYRADE, architecte dplg
Villefranche de Panat J.P. TOURNIER, architecte dplg

Canton de LA SALVETAT PEYRALÉS

Castelmary P. ENJALBAL, architecte dplg
Crespin F. POUX, architecte dplg
La Salvetat Peyralès P. CAYROU, architecte dplg

Canton de SÉVERAC le CHÂTEAU

Buzeins

Lapanouse de Séverac E. OLIVET et B. FAILLÉ, architectes dplg

Lavernhe de Séverac

Recoules Prévinquières SICA Habitat Rural

Canton de VEZINS de LÉVEZOU

Saint Laurent de Lévezou C.CARTAYRADE, architecte dplg

Saint Léons de Lévezou JP.TOURNIER, architecte dplg

Séгур A.MARTY, architecte dplg & G.LAIZÉ paysagiste

Vezens de Lévezou SICA Habitat Rural

Canton de VILLEFRANCHE de ROUERGUE

Martiel MARTY Frères, architectes dplg

Morlhon le Haut JC.BONNET, architecte dplg

Toulonjac

Vailhourles (Mémer)

Canton de VILLENEUVE

Ambeyrac A.MARTY, architecte dplg & G.LAIZÉ paysagiste

Saint Igest A.MARTY, architecte dplg & G.LAIZÉ paysagiste

Saint Rémy P. MAC ALEESE, architecte dplg

le maître d'ouvrage est la personne physique ou morale, publique ou privée, qui commande l'ouvrage. Elle a la responsabilité d'établir le programme de l'opération et de définir un budget prévisionnel.

le maître d'oeuvre est la personne chargée par le maître d'ouvrage de concevoir l'ouvrage, de diriger l'exécution des marchés de travaux et de proposer leur réception et leur règlement. La responsabilité du maître d'oeuvre est essentielle. Son intervention est déterminante pour obtenir des ouvrages de qualité par leur conception, leur adaptation aux besoins et la maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement.

Communes ayant réalisé et financé des **travaux d'aménagement de l'espace public** dans le cadre du programme **Coeur de village**

Communes ayant entrepris ou terminé une **étude préalable C.A.U.E.** dans le cadre du programme **Coeur de village**

septembre 2008

1/3	éditoriaux
5	un programme départemental
7	une procédure
11	une démarche de projet
19	grands causses & avant-causses
25	Paulhe, Aguessac, Compeyre
26	Paulhe / entretien avec Achille Fabre, maire de Paulhe et Frédéric Plombat, animateur Maison de la cerise
30	Compeyre
34	Aguessac
38	La Roque Sainte Marguerite
40	Saint Jean du Bruel
42	Coussergues / entretien avec Jean Paul Bach, artisan maçon et Jean Fabre, maire de Coussergues
49	ségalas
52	Goutrens
54	Boussac / entretien avec Christian Rigal, ancien maire de Boussac et les résidentes du foyer logement
58	Brousse le Chateau
60	La Bastide l'Evêque
63	pour un projet réussi : planter en pleine terre
64	Morlhon le Haut / entretien avec Patrice Couronne, maire de Morlhon
69	petits causses - cause de villefranche & cause comtal
72	Saint Rémy
74	Gabriac
77	pour un projet réussi : choisir le mobilier
78	Rodelle, village de Bezannes
80	Balaguier d'Olt / entretien avec Alain Marty, architecte dplg et Guillaume Laizé, paysagiste dplg
85	rougiers de marcillac & camarès
88	Valady
92	Clairvaux
94	Sébrazac
97	pour un projet réussi : les arbres
100	Montlaur / entretien avec Francis Castan, maire de Montlaur
107	lévezou
110	Veziens de Levezou
112	Canet de Salars
116	pour un projet réussi : le sol
118	Arques
120	Villefranche de Panat
122	Le Truel / entretien avec Pierre Enjalbal, architecte dplg
127	nord aveyron
130	Castelnau de Mandailles, village de Mandailles
132	Condom d'Aubrac / entretien avec une habitante
136	Le Fel / entretien avec Mme Albespy, aubergiste
141	liste des opérations coeur de village
150	postface - remerciements

missions du C.A.U.E.

Postface

Depuis 18 ans, le C.A.U.E. a travaillé sur plus de 170 schémas directeurs. Ce présent ouvrage qui vous propose, par entités paysagères une trentaine de réalisations, se veut avant tout l'expression d'une démarche de projet et d'une méthode de diagnostic.

Il est aussi une présentation du travail au quotidien de l'équipe du C.A.U.E. d'aujourd'hui, mais aussi d'hier et donc d'une continuité et d'une transmission.

Aussi, il me semble naturel de remercier ici, non seulement, Marie-Dominique Albinet, Aurélie Aubry, Stéphane Cailbeaux, Vincent Hurtes qui ont participé à la mise en œuvre de cet ouvrage sous la direction de Sylvie Cure, mais aussi Nicole Roussel, Didier Aussibal, Christine Mouneyrac ...

Cet ouvrage se veut aussi une interrogation sur l'avenir du patrimoine architectural des villages aveyronnais. Celui qui a été revalorisé par le programme Cœur de village mais aussi celui que notre génération construit pour l'avenir.

L'urbanisme, comme l'architecture sont toujours contemporains...

Dominique JACOMET
Architecte-urbaniste
Directeur du C.A.U.E. de l'Aveyron



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement
5, Place Sainte Catherine 12000 Rodez
tél : 05 65 68 66 45 / fax : 05 65 68 14 97
email : caue-12@caue-mp.fr / www.caue-mp.fr

Remerciements

Nous remercions très vivement les personnes qui ont accepté de nous livrer leurs impressions, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'oeuvre, les services municipaux et intercommunaux qui ont mis à notre disposition les éléments graphiques et photographiques utiles.

Conception & coordination

Sylvie CURE, architecte dplg
assistée de Aurélie AUBRY, paysagiste
et de Vincent HURTES, assistant graphiste,
C.A.U.E. de l'Aveyron.

Les entretiens ont été menés par
Emmanuelle DUCROCQ.

Copyright

photographies, cartes et cadastres retravaillés
copyright C.A.U.E.12

Collection

le rayon vert n°2

Cet ouvrage a été réalisé par le Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron à la
demande du Conseil Général de l'Aveyron.



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

Conseil Général de l'Aveyron,
Pôle Aménagement et Développement du Territoire
Place Charles de Gaulle - BP 724
12007 Rodez Cedex
Tél : 05.65.75.82.00

achevé d'imprimer
sur papier Cyclus
décembre 2008
GRAPHI Imprimeur
Rodez (12)